

«Un congrès ce n'est pas l'évangile»

Négociier avec le gouvernement Mulroney constitue «un beau risque», dit Lévesque

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Au risque de voir étouffée l'option souverainiste, le Parti québécois doit pour l'instant jouer honnêtement le jeu du système fédéraliste et travailler à sa propre réélection.

C'est le mot d'ordre que le chef du parti et premier ministre René Lévesque a donné à ses troupes en fin de semaine, à l'occasion d'une réunion régulière du Conseil national, l'instance suprême du parti entre les congrès.

Misant sur l'ouverture d'esprit manifestée par le Parti conservateur et son chef Brian Mulroney pour répondre aux attentes du Québec, M. Lévesque a exhorté les militants péquistes à donner une chance au nouveau gouvernement fédéral avant de relancer le débat sur la souveraineté. Il sera toujours temps, juste avant les prochaines élections générales, d'arrêter la stratégie finale, a-t-il dit.

«Un congrès, a-t-il observé, ce n'est pas l'évangile», ajoutant qu'un congrès spécial ou un conseil national élargi pourra toujours réviser la résolution du dernier congrès voulant qu'un vote pour le PQ soit compté comme un vote pour l'indépendance.

Entretiens, il faudra continuer de vivre avec cette résolution mais il souhaite que la réflexion se fasse sereinement et, surtout, tout bas.

«Et si la collaboration du gouvernement conservateur devait s'améliorer, cela ne risquerait-il pas d'étouffer notre option fondamentale et de renvoyer la souveraineté aux calendes grecques? De toute évidence, il y a un élément de risque. Mais c'est un beau risque», affirme M. Lévesque.

Pour lui, la seule chose qui importe pour le moment c'est de remporter la prochaine élection générale en gardant en mémoire l'objectif fondamental du parti et en souhaitant qu'un jour, avant l'an 2000 espère-t-il, les Québécois «se rendent compte que la pleine sécurité, la pleine responsabilité et le plein épanouissement peuvent s'accommoder de la pleine liberté».

Dans cet esprit-là, il s'engage à rester à la tête du parti, «jusqu'à et y compris» la prochaine élection.

chaine élection.

La vice-présidente du parti, Mme Nadia Assimopoulos, affirme elle aussi que tout ce qui compte, c'est de rester au pouvoir.

«Il ne faut pas oublier, dit-elle, que le vrai danger pour l'option se trouve dans une victoire du Parti libéral. Ce n'est certainement pas ce parti qui va réaliser la souveraineté du Québec.» Quant aux chances d'obtenir de nouveau la confiance de la population, M. Lévesque les estime de moins en moins faibles.

«La côte à remonter est encore grosse, dit-il, mais on a commencé à la remonter, même si c'est à peine perceptible.»

Pour y arriver, il croit que son gouvernement devra adopter une nouvelle dynamique: «agir comme si on était au début d'un nouveau mandat... d'un an.»

■ La discussion au sein du parti pourrait aussi porter sur le leadership — page 3

■ L'éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 8



M. René Lévesque lors de son discours aux membres du Conseil national, samedi.

Semaine cruciale pour les relations Est-Ouest

NATIONS UNIES (AFP) — L'avenir des rapports Moscou-Washington et des relations Est-Ouest en général va se jouer cette semaine où les deux superpuissances vont tester leur volonté de reprendre le dialogue, tant publiquement aux Nations unies, qu'au cours de conversations privées au plus haut niveau.

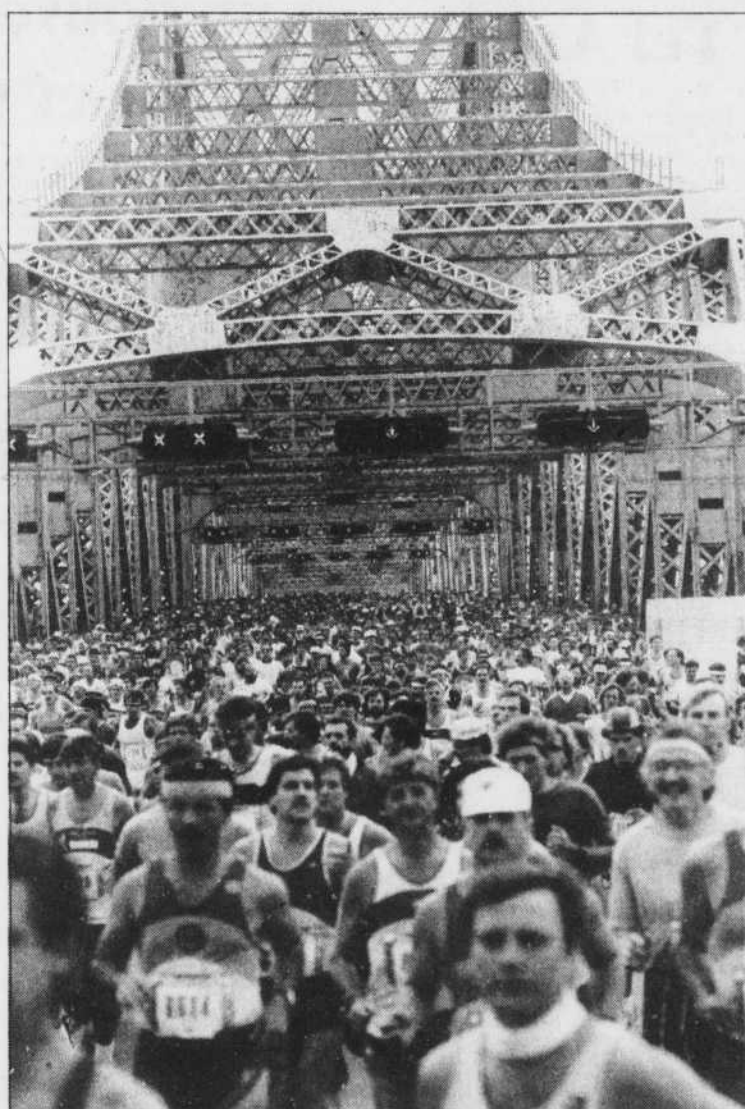
Ce matin, le président Ronald Reagan donnera le coup d'envoi de cette semaine cruciale en prononçant à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU une allocution avant tout adressée à l'URSS. Le Kremlin apportera sa réponse jeudi à la même tribune par l'entremise du chef de la diplomatie soviétique, M. Andreï Gromyko. Celui-ci, entre-temps, aura eu, mercredi à New York, un entretien avec son homologue américain, M. George Shultz, avant d'être reçu vendredi à Washington par le président Reagan, dont ce sera la première rencontre avec un membre de la direction soviétique depuis son arrivée à la Maison-Blanche.

Jugeant probablement inéluctable la réélection du président Reagan en novembre prochain, les dirigeants du Kremlin paraissent vouloir sortir de «l'ère glaciaire» à laquelle ils avaient condamné les relations Moscou-Washington depuis l'interruption, il y a un peu moins d'un an, des négociations de Genève sur les armes stratégiques (INF) et stratégiques (START). Mais certainement pas à n'importe quel prix.

Ces derniers jours l'URSS a multiplié les signaux: en rencontrant mercredi dernier à New York son premier visiteur, le banquier américain David Rockefeller, M. Gromyko a affirmé, d'après l'agence Tass, que Moscou se prononçait «pour la normalisation de ses relations» avec Washington, et «pour des négociations honnêtes et sérieuses en vue d'arrêter la course aux armements et de réduire radicalement les arsenaux à partir du principe de l'égalité et de la sécurité égales».

Le même jour, on apprenait que M. Gromyko avait décidé de retarder son discours à l'ONU de deux jours, signe que le Kremlin entend analyser à la loupe l'allocution de M. Reagan pour mieux moduler sa réponse. Enfin, vendredi dernier, des sources officielles américaines indiquaient que M. Gromyko assiste-

Voir page 10: Semaine cruciale



Plus de 11,000 marathoniens ont pris le départ hier matin sur le pont Jacques-Cartier (Photo Louise Lemieux)

Le marathon ou le triomphe de la volonté

NATHALIE PETROWSKI

Les hélicoptères bourdonnaient comme de grosses abeilles laborieuses coincées au-dessus du Pont Jacques Cartier. Des charges entières de cadets de l'armée formaient des murs étanches et verts qu'il fallait contourner pour arriver au point névralgique du marathon, c'est-à-dire à la ligne de départ, frémissante d'impatience. Le temps était couvert mais son air maussade annonçait, selon les spécialistes, des conditions idéales pour courir le marathon. Les spécialistes oublient que l'ennemi numéro un des coureurs, l'humidité tenace et insidieuse, attendait les plus téméraires au détour.

Dès 8h, 11,000 marathoniens ont commencé à lentement former le long cortège humain qui prendrait Montréal d'assaut et la ferait ressembler pendant quelques heures à une ville occupée, assaillie par une guerre luxueuse. La guerre de la volonté et de la résistance physique, la guerre des cols blancs et des classes privilégiées qui ont des comptes à régler avec eux-mêmes.

À cette heure matinale, les coureurs avaient encore le teint rose, la cuisse ferme, l'oeil insouciant et le pied coussiné par des espadrilles à toute épreuve achetées à prix fort

sur le marché. La plupart ne se doutaient même pas de l'effort inhumain qu'ils auraient bientôt à fournir. Le grand jour était enfin arrivé. C'est tout ce qui comptait.

Les longs mois d'entraînement dans la solitude des parcs ou des gymnases, les paquets de cigarettes mis au rancart, les verres de bière refusés aux amis quittés toujours trop tôt, connaissent enfin un aboutissement et prenaient ce matin toute leur raison d'être.

Quelques heures plus tard, ce scénario plein d'optimisme revêtait les couleurs plus sombres d'une bataille sans merci entre le corps et l'esprit, entre la raison et la volonté, au seuil insoutenable de la douleur. Tout au long du parcours de 42 km cette douleur irait en croissant, en accélérant, érigeant dans la sueur et l'humidité déshydratante des murs imaginaires, des obstacles psychologiques à surmonter et à subir comme un mal nécessaire et inévitable.

Voir page 10: Le marathon

■ Autres informations — page 19

Quelque 64 pays représentés à Montréal

Pierre Mauroy tente de relancer les «Cités unies»

DANIEL BORDELEAU
collaboration spéciale

C'est ce matin que s'ouvre, au Palais des congrès de Montréal, le 11e congrès mondial des Cités unies. Au cours des derniers jours, 2,000 délégués venant de 64 pays sont arrivés. Hier, un groupe de 140 participants français, avec à leur tête l'ex-premier ministre français et maire de Lille, M. Pierre Mauroy, est arrivé à Mirabel à bord d'un avion prêt par

le gouvernement français.

M. Pierre Mauroy, qui prendra la parole dès la séance d'ouverture, est d'ailleurs un des orateurs que les délégués attendent avec le plus d'impatience. Depuis la démission du président-fondateur de la Fédération mondiale des villes-jumelées (FMVJ), M. Jean-Marie Bressand, le maire de Lille tente de relancer cet organisme sur de nouvelles bases.

Sa situation à l'intérieur du mouvement est cependant ambiguë. Le secrétaire général adjoint de la fé-

dération, M. Claude Senepart, nous a déclaré qu'officiellement M. Mauroy n'était qu'un candidat à la succession du président mondial, l'espagnol Tierno Galvan. En pratique, nombreux sont les délégués considérant que cette élection, qui aura lieu à Turin à la fin du mois de novembre, ne sera qu'une formalité. Dans l'entre-temps, qu'il nous a accordée, M. Mauroy s'est d'ailleurs montré très certain du résultat de ce scrutin.

M. Mauroy affirme qu'au cours

Voir page 10: Pierre Mauroy



M. Pierre Mauroy.

AU SOMMAIRE

Militants basques extradés

Au terme de 48 heures de négociations avec les autorités espagnoles, la France a décidé hier, pour la première fois dans l'histoire de ses relations avec Madrid, d'extrader vers l'Espagne trois militants indépendantistes basques emprisonnés en France et d'en expulser quatre autres vers le Togo. Page 5

Attaques contre Tsahal au Sud-Liban

Six maquisards ont été tués hier matin dans les opérations anti-Israéliennes au Sud-Liban tandis que des centaines de manifestants célébraient à Beyrouth le second anniversaire du Mouvement de la résistance nationale mis en place après l'invasion israélienne de 1982. Page 5

Appel de Solidarité

Constatant que la stratégie menée par le syndicat polonais depuis sa mise hors-la-loi est vouée à l'échec, une des branches clandestines les plus importantes de Solidarité a jugé qu'il fallait agir dans la légalité et a lancé un appel en faveur de la création d'un syndicat international dans les pays de l'Europe de l'Est. Page 4

Immobilier: un phénomène nouveau

L'introduction des concessions dans le secteur immobilier constitue un phénomène encore récent que les grandes maisons de courtage immobilier s'étaient jusqu'ici contentées d'examiner. Mais l'impact de ce nouveau système de rémunération des agents sur les mouvements de personnel les force maintenant à agir. Page 13.



PHASE I
OCCUPATION 1er MAI 1985

Une autre réalisation de
SOCIÉTÉ DE GESTION D'HP INC.

M. Henri Paquin, prés. professionnel de la construction depuis 25 ans.

Spécifications des résidences: Vastes 2 et 3 chambres à coucher; tapis mur à mur; plafond lumineux dans la cuisine avec choix d'armoires: chêne ou mélamine; sortie pour installation de laveuse, sècheuse et lave-vaisselle encastré; grand espace de rangement dans chaque résidence; climatisation centrale individuelle; grande terrasse avec porte-patio; chauffage électrique avec contrôle individuel; détecteur de fumée; dispensateur d'eau bouillante; broyeur à déchets; chauffe-eau de 60 gallons; système d'intercom et de sécurité raccordés au hall d'entrée. Pavillon récréatif avec piscine, bain tourbillon, salle de conditionnement, vestiaire, sauna et douches pour hommes et femmes; Situé à proximité: Des écoles primaires, secondaires et cégeps; d'un arrêt d'autobus, station de train, et de l'autoroute des Laurentides. Adjacent au Parc St-Laurent, un des plus beaux parcs de la ville, avec piscine, piste cyclable, jogging et tennis, etc.

Parc Saint-Laurent CONDOMINIUMS

Vivre en première classe à prix économique

3860 ouest boul. Henri-Bourassa
St-Laurent (Québec)
337-3860

LE PATRIMOINE

Au poste de traite de Metabetchouan

ALAIN DUHAMEL

AUSSEI loin que la mémoire des hommes puisse remonter dans le temps, à l'embouchure de la rivière Metabetchouan, au lac Saint-Jean, se rassemblaient, tous les ans, les chasseurs amérindiens dont le territoire allait de la baie d'Hudson au golfe Saint-Laurent.

Le père Jean Dequen, jésuite, découvreur du lac à qui il donna le nom de Saint-Jean, s'y rend au cours de l'été 1647. Il avait eu la surprise, raconte-t-on, de trouver à l'entrée du lac une grande croix plantée là par les Amérindiens bien avant le passage de tout missionnaire.

Le lieu se prêtait bien à l'établissement d'une mission et d'un poste de traite, ce qui fut fait en 1676. Jusqu'à la fin du siècle, de poste de Metabetchouan, comprenant plusieurs bâtiments et une ferme, joua un rôle important dans l'économie de la région. Missionnaires et commerçants l'abandonneront pourtant au profit du développement de l'établissement de Chicoutimi.

Les voyageurs du XVIIe siècle, tel Joseph-Laurent Normandin en 1732, noteront la présence en ces lieux d'importants vestiges du premier établissement. Il en restait des traces bien visibles au XIXe siècle lorsque la compagnie du Nord-Ouest et la compagnie de la Baie d'Hudson y ont exploité à nouveau un poste de traite. Les témoignages évoquent la présence d'arbres fruitiers, des fondations d'une église et de plusieurs autres bâtiments.

La traite des fourrures et le commerce avec les Amérindiens n'ont plus cours à Metabetchouan depuis 1880, au moment la compagnie de la Baie d'Hudson déménage tous ses biens à la Pointe Bleue.

De toute cette activité, il ne subsiste aujourd'hui qu'un modeste témoignage visible: un bâtiment carré, en pierre, au milieu d'un vaste terrain. Il s'agit d'une poudrière, classée monument historique en 1969, que la Société historique Saguenay a protégée de la destruction et de l'oubli depuis plus de 40 ans. Plusieurs pensent qu'elle date du temps du premier poste de traite mais aucune description des lieux n'y fait référence; elle aurait été construite plutôt au temps de la compagnie de la Baie d'Hudson qui avait l'habitude d'appeler «fort» ses comptoirs de traite.

Monseigneur Victor Tremblay, «Mgr Victor» comme l'appellent encore ses contemporains, historien, premier président de la Société historique et grand animateur de l'histoire et du patrimoine, tenait ce lieu en affection. Il y a fait construire un monument, à la mémoire du père Dequen qui, heureusement, n'a rien d'un monument funéraire comme on en voit fréquemment ailleurs au Québec. S'il se



La poudrière du poste de traite de Metabetchouan. (Photo: Société historique du Saguenay)

trouvait en milieu urbain, il dominerait certainement une place publique considérable.

Le monument, chargé par la disposition de ses éléments et de ses trableaux de symboles évocateurs des premiers efforts d'établissement, a, en guise de décor d'arrière scène, un chemin de fer, probablement construit sur le site d'un cimetière amérindien.

Car, avant d'être un site historique, l'embouchure de la Metabetchouan est un site archéologique de grande valeur qui mériterait sans doute un classement à ce titre. Un archéologue autodidacte de la région, M. J.-H. Fortin, notaire, a recueilli de nombreux témoins de l'occupation amérindienne et française.

La Société d'aménagement des sites touristiques de Desbiens, un organisme paramunicipal, a entrepris depuis quelques années l'aménagement et la mise en valeur du site. Un centre d'interprétation, logé dans le bâtiment de l'ancienne gare de Desbiens, déménagé et déposé près de la poudrière, commence à révéler toutes les richesses historiques et archéologiques du lieu. Des fouilles de sondages, entreprises l'été dernier, tentaient de localiser les principaux éléments du poste de traite et de la mission.

La rivière Metabetchouan, avec ses curiosités géologiques (une caverne appelée le *Trou de l'ée* par exemple), et son caractère sauvage a suffisamment de qualité pour que la Société d'aménagement ait entrepris des démarches auprès de Parc Canada pour son classement dans les rivières du patrimoine canadien.

LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE — Cependant que l'été mer et monde attirait l'attention du côté de Québec, en face, sur la rive sud, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), du cégep Lévis-Lauzon, présentait dans une série d'expositions itinérantes «Le fleuve et sa rive

droite, 1534-1984». Il publiait en même temps cinq fascicules sur autant de thèmes qui présente, dans une fort bonne tenue, autant de thèmes de l'histoire de cette région comprise, pour les fins de l'étude, entre Saint-Michel et Saint-Nicolas. «L'une des préoccupations constantes qui a animé de notre équipe de chercheurs, écrit le coordonnateur du projet, M. Gaston Cadrin, a été le désir de permettre à la population du milieu de redécouvrir certains aspects culturels propre à la zone riveraine. Nous espérons ainsi favoriser une meilleure connaissance de notre région et engendrer d'autres contributions intellectuelles dans ce domaine.» Nul doute que la diffusion de ces ouvrages, qu'il faut souhaiter aussi vaste que possible, y contribuera. On peut se procurer la série des fascicules pour la somme de \$8 en communiquant au GIRAM, cégep Lévis-Lauzon, 205 Mgr Bourget, Lauzon (Lévis), G6V 2Z9.

LE STYLE PALLADIEN — Parcs Canada vient de publier *Le style palladien dans l'architecture au Canada*, de Nathalie Clerk, dans la collection des ouvrages tirés de l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada. Le style palladien en architecture se réfère à la Renaissance italienne et plus précisément aux travaux d'Andrea Palladio. Il fut en vogue au Canada entre 1750 et 1830 et se remarque, entre autres, par des avant-corps projetants, des frontons triangulaires, des ailes latérales ou des fenêtres vénitiennes. Les prisons de Trois-Rivières, construite au début du XIXe siècle, et de Québec (aujourd'hui le Morrin College) construite à la même époque, ont les principales caractéristiques du style palladien. On peut se procurer cet ouvrage pour la somme de \$8.25 dans les librairies agréées du gouvernement du Canada ou par l'entremise du Centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnement et Services, Hull, Québec, Canada, K1A 0S9.

Mgr Sherlock est insensible à la réalité québécoise: Mgr Hubert

JEAN-PIERRE PROULX

Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueuil, attribue à un manque de sensibilité à la réalité québécoise la récente déclaration du président de la Conférence des évêques catholiques canadiens, Mgr John Sherlock, sur la contribution du voyage du pape à «l'unité canadienne».

D'une façon générale, a-t-il précisé samedi au DEVOIR, les évêques du Canada anglais n'ont pas «conscience comme nous qu'il s'agit d'une expression piégée».

Samedi matin, un quotidien de

Montréal rapportait les commentaires de Mgr Sherlock tenus jeudi soir à la presse après le départ du pape: ce voyage, a-t-il déclaré, «fera plus pour l'unité canadienne que tous les discours que nous avons entendus au cours de 10 dernières années».

«Je pense, poursuivait Mgr Sherlock, que les Canadiens vont se sentir unis comme aucun événement n'a réussi à le faire dans le passé. Je pense que les Canadiens vont se redécouvrir eux-mêmes, redécouvrir leur propre pays: une région réalisant soudainement l'existence d'une autre partie du pays, appréciant pour la première fois dans l'histoire la valeur d'une autre région que la

leur».

Mgr Sherlock a par ailleurs précisé qu'il ne fallait pas donner une interprétation politique à ses propos. Pour sa part, Mgr Hubert estime que son confrère a sans doute voulu se situer au niveau des «valeurs spirituelles» sans qu'il ne se rende toutefois compte que les mots étaient piégés comme les mots «bien commun» et «solidarité» le sont en Pologne, le premier signifiant «collaboration avec le gouvernement» alors que le second signifie le contraire.

Pour Mgr Hubert, il est évident que le pape qui, par exemple, affirme le droit des peuples à l'autodétermination n'a rien dit ni rien voulu dire sur la manière concrète dont cela doit se traduire chez nous.

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a remercié hier les Canadiens de l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé au cours de son voyage dans leur pays.

Le pape s'adressait à deux mille pèlerins rassemblés dans la cour de sa résidence de campagne à Castelgandolfo, à 40 km au Sud-Est de Rome, où il s'accorde quelque jours de repos après son voyage.

Le chef de l'Église a remercié les catholiques du Canada, surtout les malades, les pauvres, les vieillards, qui ont dû parcourir de très longues distances pour participer aux cérémonies qu'il célébrait.

«Avec le peuple de ce pays qui a pris conscience de ses racines profondes, a déclaré Jean-Paul II, nous avons célébré notre foi. Remercions Dieu de ce renouveau religieux et confions-lui les intentions de ces frères et sœurs canadiens».

Les négociations chez Marine n'avancent pas

«La compagnie sème de faux espoirs parmi la population en affirmant que la situation progresse dans notre dossier», a déclaré dimanche le président du Syndicat des travailleurs de Marine Industrie (CSN), M. François Lamoureux, au sortir de deux journées de négociations à Montréal.

«C'est tout le contraire, a-t-il ajouté. On régresse.»

Les deux parties n'ont réalisé d'entente sur aucun point au cours du week-end, affirme le syndicat dans un communiqué. Les travailleurs de Marine Industrie sont en grève depuis plus de sept semaines.

Le syndicat déplore tout particulièrement que la partie patronale ait maintenu ses demandes au chapitre de la flexibilité des métiers. La compagnie voudrait que la convention collective autorise les travailleurs à

accomplir des tâches connexes à leur spécialisation.

Selon M. Lamoureux, «il s'agit d'un recul inacceptable qui vient annuler l'entente de principe intervenue la semaine dernière en ce qui a trait aux changements technologiques».

Des économistes de la CSN évaluent à 210 le nombre des ouvriers qui perdraient leur emploi si le projet patronal était mis en application. Environ 1,000 travailleurs sont actuellement à l'emploi de Marine Industrie, l'un des plus importants employeurs de la région de Sorel.

Les négociations reprennent ce matin. Il doit y être question de la santé et de la sécurité au travail.

Depuis hier

L'université Concordia a un nouveau recteur et vice-chancelier

(PC) — Le nouveau recteur et vice-chancelier de l'université Concordia, M. Patrick Kenniff, entrait officiellement en fonction hier.

Il succède à M. John O'Brien, qui occupait le poste de recteur depuis la création à Montréal de l'université Concordia en 1974.

M. Kenniff, qui est âgé de 40 ans, travaillait depuis 1978 au sein de la fonction publique québécoise à titre de sous-ministre adjoint et de sous-ministre des Affaires municipales.

Il a fait ses études en droit à l'université Laval. Il détient en outre un doctorat en droit municipal et en aménagement du territoire de l'université de Londres.

Née il y a dix ans de la fusion du collège Loyola et de l'université Sir George-Williams, l'université Concordia, la plus jeune institution universitaire du Québec, compte 25,000

étudiants d'origines ethniques diverses. Plus de 20 pour cent d'entre eux sont francophones.

Pour M. Kenniff, Concordia est un «microcosme de la réalité montréalaise». Optimiste, il estime que l'enseignement et la recherche universitaires, aujourd'hui confrontés à des problèmes multiples, sont engagés dans un «processus de régénération».

Fils d'un père américain d'origine irlandaise et d'une mère franco-montebain, M. Kenniff se considère d'abord comme un Québécois. «Mes convictions s'éloignent des revendications traditionnelles des Anglophones», a-t-il affirmé récemment, au cours d'une entrevue.

«Mettre l'université Concordia strictement au service de la communauté anglophone, c'est se cantonner et se faire hara-kiri», estime M. Kenniff.

À NEW YORK



Vous êtes direct en affaires. New York vous appartient. Avec Air Canada. Jusqu'à 6 Prêt-à-partir sans escale tous les jours en semaine. Pour La Guardia, près de Manhattan.

NEW YORK

sans escale

départ	arrivée
07h25	08h38 sauf les samedi et dimanche
11h35	12h43 sauf le dimanche
13h10	14h18 sauf les samedi et dimanche
15h00	16h08
17h20	18h28 sauf le samedi
19h25	20h33

Ce voyage aller-retour vaut: 648 milles/1 043 kilomètres Aéroplan.

AIR CANADA



Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Le conseil national du PQ

La réflexion sur la tenue d'élections «référendaires» pourrait se doubler d'une réflexion sur le leadership

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Une discussion commence officiellement au sein de toutes les instances du Parti québécois pour décider si oui ou non la nouvelle conjoncture politique permettra que la prochaine élection soit «référendaire», comme le recommande une résolution du dernier congrès tenu en juin dernier.

La discussion pourrait se doubler d'une réflexion sur le leadership au sein du PQ: en effet, M. René Lévesque a assorti son intention de rester à la tête du PQ d'une condition éminemment subjective: si le Parti québécois se ressaisit d'ici la prochaine campagne électorale.

Le débat a commencé au premier soir même du congrès, avec les réactions vives de quelques ministres et députés opposés à la résolution. Elle s'est poursuivie depuis, notamment par l'intermédiaire des médias. Cependant, la réflexion n'a quasiment pas débuté au sein du caucus des députés du PQ, aussi profondément divisé sur cette question que le conseil des ministres.

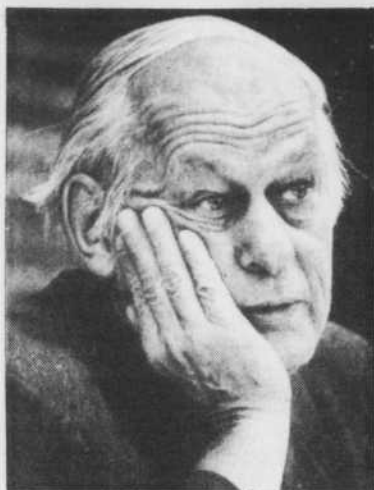
Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a recommandé à ses troupes de garder «à l'intérieur» le contenu de ces discussions, afin de ne pas perdre la crédibilité d'équipe, surtout en période pré-électorale. Mais il «ne rêve pas en couleurs»

quant au succès de sa consigne de discrétion. Lui-même n'a pas voulu préciser aux journalistes quelle serait la position qu'il défendrait: il semble cependant assuré que M. Lévesque, opposé à la résolution lors du vote, cherchera à éliminer le caractère référendaire de la prochaine élection.

Il faudra la convocation d'un congrès spécial ou d'un conseil national élargi pour revenir sur la décision du dernier congrès. M. Lévesque se contenterait d'un conseil national élargi puisque, traditionnellement, le Parti québécois tient un conseil national élargi quelques mois avant les élections, pour définir sa stratégie. D'ici là, a rappelé la vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimpopoulos, le conseil exécutif national est tenu de respecter la résolution du congrès.

M. Lévesque a cherché à dédramatiser la re-discussion sur cette fameuse résolution. Il a, dans son discours samedi, comme en conférence de presse hier, rappelé que le fond n'est pas touché: le Parti québécois demeure un parti souverainiste et la question de la souveraineté sera au cœur de la prochaine élection. Selon lui, il ne s'agit que du choix des moyens, du choix d'une stratégie électorale précise. «Avez-vous demandé à M. Bourassa comment se fera sa campagne électorale?», envoie-t-il aux journalistes.

Par ailleurs, M. Lévesque n'a pas



René Lévesque

été officiellement contredit dans sa volonté de donner une chance au parti conservateur d'améliorer le fonctionnement du fédéralisme et de reconnaître le caractère spécifique, distinct, national, du «Québec français», formule de plus en plus employée, semble-t-il, au sein du PQ.

Pourtant, reconnaît M. Lévesque, cette chance donnée au «fédéralisme amélioré» pourrait mettre en péril le projet de souveraineté nationale, que personnellement le premier ministre croit toujours souhaitable et «vendable». «Nous n'avons pas le droit de

pratiquer la politique du pire: ce serait impardonnable et on ne nous le pardonnerait pas», a dit M. Lévesque, après avoir cité les propos de M. Brian Mulroney à Sept-Îles. M. Lévesque a employé l'expression de «beau risque», qu'il a expliquée en conférence de presse hier midi comme «une occasion de rendre les gens plus mûrs» dans leur réflexion sur la meilleure manière de développer le Québec.

Toujours en conférence de presse, M. Lévesque a précisé que le gouvernement du Québec ne chercherait pas à noyer ses homologues fédéraux dans tous les dossiers en même temps: des priorités seront établies. Le dossier Pétromont est le plus urgent et le Québec y recherchera un engagement plus précis d'Ottawa, suite à un engagement relatif des conservateurs pendant la campagne électorale.

Puisque M. Mulroney semble décidé à garder la haute main sur le dossier fédéral-provincial, M. Lévesque s'attend à s'en occuper personnellement. Les différents dossiers sont cependant encore aux mains du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson.

Un peu comme il y a quelques années, avec le fameux «Renérendum», la porte est ouverte à ceux qui voudraient obliger M. Lévesque à démissionner. Il leur suffirait de blo-

quer toute tentative de réflexion au sujet de la résolution voulant qu'un vote pour un candidat péquiste aux prochaines élections signifiera un vote pour la souveraineté du Québec.

En effet, M. Lévesque a assorti sa nouvelle assurance de demeurer à la tête des troupes pour la prochaine élection d'une condition: «si le Parti se ressaisit». «Je serai très content d'accompagner un tel parti qui se serait ressaisi jusqu'à, et y compris, la prochaine élection», a déclaré le premier ministre, en conclusion de son rapport comme chef du Parti québécois samedi matin.

Selon lui, cette condition s'explique par l'importance d'être une équipe soudée pour gagner les élections. M. Lévesque aurait pris cet engagement de rester à la tête du PQ, se basant notamment sur un «feeling» concernant sa popularité dans la population.

«Un congrès, ce n'est pas l'Évangile. D'un congrès à l'autre, des choses changent. Le dernier congrès nous a dit au moins un an et demi d'avance - et c'est beaucoup - comment les choses devraient se présenter à la prochaine élection. C'est indiscutable: seuls les esprits totalitaires peuvent le nier», a dit M. Lévesque. Il a donné comme raison «les événements et l'évolution des esprits que nous ne contrôlons pas», qui obligent à attendre la veille de l'élection pour trouver la «stratégie qui fera avancer la cause».

Deux tenants de la ligne indépendantiste «dure», le député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, et un militant de Saint-Henri, M. Robert Blondin, ont répondu samedi matin au premier ministre, devant les centaines de militants. Ils se demandent si M. Lévesque lui-même n'entretient pas le débat et ils signalent que le vote pour un candidat péquiste a toujours signifié un vote en faveur de la souveraineté du Québec. «S'il y en a qui trouvent trop dur, trop difficile, de convaincre les électeurs (au sujet de la souveraineté), peut-être pourront-ils trouver une autre formation politique qui ne recherche pas la souveraineté du Québec», a même lancé M. de Bellefeuille.

Dans la même veine, M. Blondin se demandait s'il n'y avait pas deux partis au sein du PQ: celui des élus et celui des militants. «Pourquoi M. Lévesque ne se ferme-t-il pas la trappe? les agents provocateurs ne sont plus en bas mais en haut» (de la hiérarchie péquiste), ajoutait M. Blondin. Il précise que seul un nouveau congrès peut rediscuter de la

fameuse résolution et il suggère aux louvoyants de s'inscrire au Parti louvoyant existant (libéral).

Pour sa part, l'exécutif national du PQ - où sont représentés les tenants des deux stratégies - a pris une position nuancée. «Nous ne pouvons refuser de faire cet exercice (de réflexion)», dit-il, en lançant deux questions: Quelle est la signification politique du changement de gouvernement au niveau fédéral? Quels sont les devoirs du gouvernement envers la population du Québec qui s'attend à ce que l'on défende avant tout ses intérêts?

«Le vrai danger pour l'option se trouve dans une victoire du Parti libéral, un parti qui se dérobe à tout débat public sérieux, qui évite systématiquement de se compromettre sur quoi que ce soit, qui souhaite secrètement que les électeurs lui donnent un chèque en blanc», prétend le Conseil exécutif national du PQ. Ce serait dû au profond mépris des libéraux pour le processus démocratique, mépris illustré par leur opposition à la réforme du mode de scrutin et par le refus de siéger de leur chef, M. Robert Bourassa.

Evidemment, le chef du PQ et l'exécutif n'excluent pas la possibilité que le PQ puisse être réélu à la prochaine élection. M. Lévesque signale que le PQ a commencé, de manière à peine perceptible, à remonter la côte des sondages. En travaillant et en étant présent partout, les péquistes pourraient, à son avis, faire que les gens n'aient plus envie de se débarrasser du gouvernement. Mais cela implique que «sur le plan politique», les péquistes sachent «garder leur raison, leurs nerfs et leurs facultés verbo-motrices».

Le Conseil national a été une nouvelle fois l'occasion d'un acte de foi dans la souveraineté du Québec. «Pour moi, le jour viendra, et il ne me semble pas falloir attendre l'an 2,000, où - sans la moindre hostilité contre quiconque - le Québec français va se rendre compte que la pleine responsabilité, le plein épanouissement, ne peuvent s'accommoder seulement que de la pleine liberté: c'est ça la seule vraie question».

Cependant, en conférence de presse, la vice-présidente du Parti, Mme Nadia Assimpopoulos, a refusé de répondre sur la «plomberie» qui conduira le Québec à l'indépendance, même dans le cas d'une élection référendaire gagnée. Il y a donc encore bien des points à éclaircir dans le huis clos des réunions de comités.

Au départ de Lévesque, le PQ élira son président au suffrage universel à deux tours

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Lors du départ de son chef actuel, M. René Lévesque, le Parti québécois sera le premier parti en Amérique du Nord, et même éventuellement le premier parti au pouvoir dans le monde, à élire son président au suffrage universel à deux tours.

Le conseil national du Parti québécois, qui se réunissait en fin de semaine à Québec, a en effet adopté les nouvelles règles de procédure proposées par l'exécutif national. Seul le parti libéral en Grande-Bretagne procède à un vote au suffrage universel, mais à un seul tour.

Toutes les personnes qui sont membres en règle du PQ 45 jours avant le premier tour, et ceux dont la carte de membre est émise dans les 365 jours précédant cette élection auront le droit de vote. Une assemblée publique aura lieu à la veille du premier tour de scrutin, ce qui devrait préserver une partie de l'impact publicitaire inhérent à toute course au leadership. Le PQ compte actuellement 113.000 membres.

M. Lévesque a trouvé «emballante» la perspective d'élire le président du parti au suffrage universel. Il a souligné l'ouverture d'esprit du Parti québécois et son ouverture à des nouveaux membres: «Il faut un caractère de mouvement national pour arriver à la souveraineté», a-t-il dit.

Après avoir adopté ce

guérin

l'éditeur

qui

édite

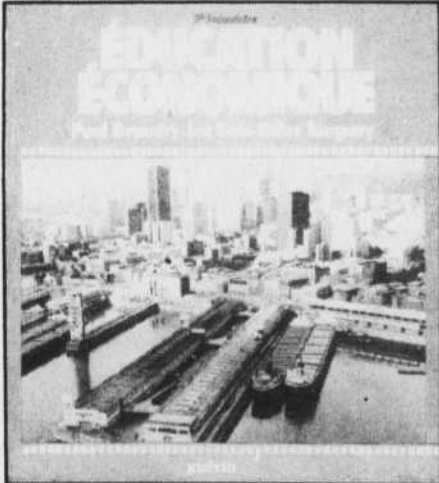
Disponible d'ici

quelques jours

Éducation

Économique

Luc Bois / Paul Beaudry / Gilles Tanguay
Manuel de l'élève — 17,95\$
guide méthodologique (à paraître) — 35,00\$



En vente

dans toutes

les

librai-

ries

guérin

4501 Duroie

Montréal H2T 2G2

Tél. (514) 842-3481

Dans l'optique du nouveau programme d'éducation économique, ce manuel s'adresse aux élèves de cinquième secondaire. Il comprend sept modules qui rejoignent fidèlement les objectifs du programme et les prévisions du contenu développées dans le guide pédagogique.

En vente dans les librairies:

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

à l'image de Corvée-Habitation, car seule l'implication du milieu permettra l'insertion des jeunes dans le marché du travail.

Comme prévu, au conseil national, on a peu parlé du Parti nationaliste, qui n'a pas reçu les votes péquistes demandés par une résolution du dernier congrès. Dans le rapport de l'exécutif national, la vice-présidente, Mme Nadia Assimpopoulos, a signalé que «beaucoup de nos membres ont jugé que les intérêts du Québec seraient mieux servis si le Parti libéral était carrément écarté du pouvoir». «Le Parti nationaliste a tout de même eu le mérite d'avoir fait entendre une voix essentielle et d'avoir soulevé des questions qui ont obligé les autres partis à réagir», estime l'exécutif national, en guise de consolation.

Par ailleurs, le Parti québécois du comité de Frontenac désignera dès novembre son candidat pour les prochaines élections générales: ce candidat servira d'ici là de député-substitut puisque le comité a voté pour le PQ alors que son député est, maintenant, député indépendant. La même chose n'a cependant pas été proposée pour le comité de Saint-Marie, où M. Guy Bissillon, élu comme péquiste, est devenu député indépendant.

Mme Pauline Marois a été choisie comme présidente de la campagne de financement du Parti québécois pour 1985. Ce mandat est très important dans une année pré-électorale où, d'autant plus qu'en 1984-85 le PQ ne verse que \$75.000 à sa réserve électorale, sur un budget de \$2.6 millions.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272. Télex: 05-268656. Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-2355
Fac-simile (514) 288-8389
(CCITT I-II-III)

Samson Belair
Comptables agréés
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, 442 1^{er} étage, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125 Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

SOIRÉE RELATIONS

organisée par le Centre justice et foi

LA QUALITÉ DE L'INFORMATION

C'est un lieu commun trop facilement accepté que nous vivons dans un monde où il y a eu une accélération de l'information. Mais l'information n'a-t-elle pas perdu en qualité? Quand on est à ce point noyé sous l'abondance d'informations, le choix et le traitement qui en sont faits ne sont pas nécessairement faciles, ni toujours les meilleurs. Sous prétexte d'objectivité, ne choisit-on pas de privilégier l'accumulation des faits au détriment de l'analyse? Le consommateur de nouvelles, saturé, ne choisit-il pas la solution de facilité, le fast food, qui ne laisse rien dans la mémoire et qui surtout n'apporte aucune compréhension en profondeur des phénomènes et des situations de plus en plus complexes que nous vivons?

AU PANEL: Monsieur François Brunet, responsable de l'émission Le Point à Radio-Canada; Monsieur Jean-Guy Dubuc, éditorialiste en chef à La Presse; Monsieur Jacques Guay, du département Information-Communication à l'université Laval; Madame Lise Payette.

Ce soir, de 19h30 à 22h00
au 25, Jarry ouest (Métro Jarry) Tél.: 387-2541
L'ENTRÉE EST LIBRE

Demandez le Guide du régime d'épargne-actions et réduisez vos impôts

Vous avez sûrement déjà entendu parler du régime d'épargne-actions (réa). Vous aimeriez y souscrire car cela vous semble un excellent moyen pour réduire vos impôts du Québec. Cependant, vous hésitez car vous connaissez mal toutes les caractéristiques de ce régime.

Le Guide du régime d'épargne-actions que nous mettons gratuitement à votre disposition répondra sûrement à bon nombre de vos questions. Vous y trouverez des explications détaillées sur les avantages et le fonctionnement d'un réa ainsi qu'une description claire et précise de celui offert par la Fiducie du Québec.

Vous trouverez également dans ce guide une description du régime de placements en titres indexés (rpt) et des avantages fiscaux qu'il procure.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.

desjardins

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La paix n'est pas forcément au bout du retrait franco-libyen du Tchad

4 ABIDJAN (Reuter) — Le retrait à partir de demain des troupes franco-libyennes du Tchad va constituer un important facteur de pression sur les belligérants tchadiens en faveur d'un règlement négocié du conflit, estiment les milieux diplomatiques africains et occidentaux à Abidjan et N'Djamena.

Toutefois rien ne vient garantir que cette décision-surprise ramènera la paix dans un pays qui vit dans un état de guerre quasi-permanent depuis près de vingt ans, ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

Certains vont même jusqu'à dire que ce retrait pourrait provoquer une reprise des combats, le président Hissène Habré se sentant suffisamment sûr de lui pour tenter de reconquérir le nord du pays.

Le président tchadien a indubitablement renforcé son pouvoir politique et militaire pendant la présence militaire française ces treize derniers mois, ajoutent-ils.

En revanche, l'intervention libyenne a eu pour effet de diviser profondément la rébellion, dont plusieurs chefs sont exaspérés par la main-mise croissante de Tripoli dans les domaines civils et militaires dans

le nord tchadien, dit-on de même source.

Lorsque la France a envoyé 3.200 hommes en août dernier dans le cadre de l'opération «Manta», M. Habré était au bord du désastre: son rival de toujours, le x-président Goukouni Weddeye, semblait sur le point de reconquérir la capitale tchadienne, dont il avait été chassé un an plus tôt.

L'intervention militaire française a sauvé le président Habré et eu pour effet de diviser en deux le pays, entre le nord, semi-désertique et faiblement peuplé, tenu par les rebelles avec l'appui libyen, et le sud, où se trouve concentrée près de 90% de la population.

M. Habré a profité énormément du parapluie militaire français, en accroissant son emprise sur le sud et en renforçant son armée en prévision du retrait français, déclare un diplomate occidental récemment à N'Djamena.

Selon lui, les forces rebelles ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes, et seront extrêmement vulnérables après le départ des Libyens, estimés à 8.000 hommes.

Le diplomate, qui a refusé d'être cité nommément, a rappelé qu'un re-

trait similaire libyen, en novembre 1981, s'était soldé huit mois plus tard par la prise de N'Djamena par les forces de M. Habré.

Habré sera sans doute tenté de lancer une offensive contre le nord, et notamment contre Faya-Largeau, la principale position rebelle et aussi sa ville natale, a-t-il ajouté.

Une partie des habitants du nord pourraient d'ailleurs bien accueillir le retour de M. Habré, estiment les diplomates occidentaux et africains.

Toutefois, le président Habré pourrait s'abstenir d'une telle initiative en raison de la récente flambée de rébellion ces dernières semaines dans le sud, ajoutent les mêmes milieux.

Par ailleurs, une reprise des combats sur une grande échelle nuirait à l'image de marque de N'Djamena dans l'opinion publique africaine, et ramènerait certainement les Libyens.

D'autre part la France pèsera de tout son poids en faveur de nouveaux pourparlers de réconciliation, ajoute-t-on de même source.

L'accord de Tripoli a reçu un accueil favorable dans la plupart des capitales du continent.

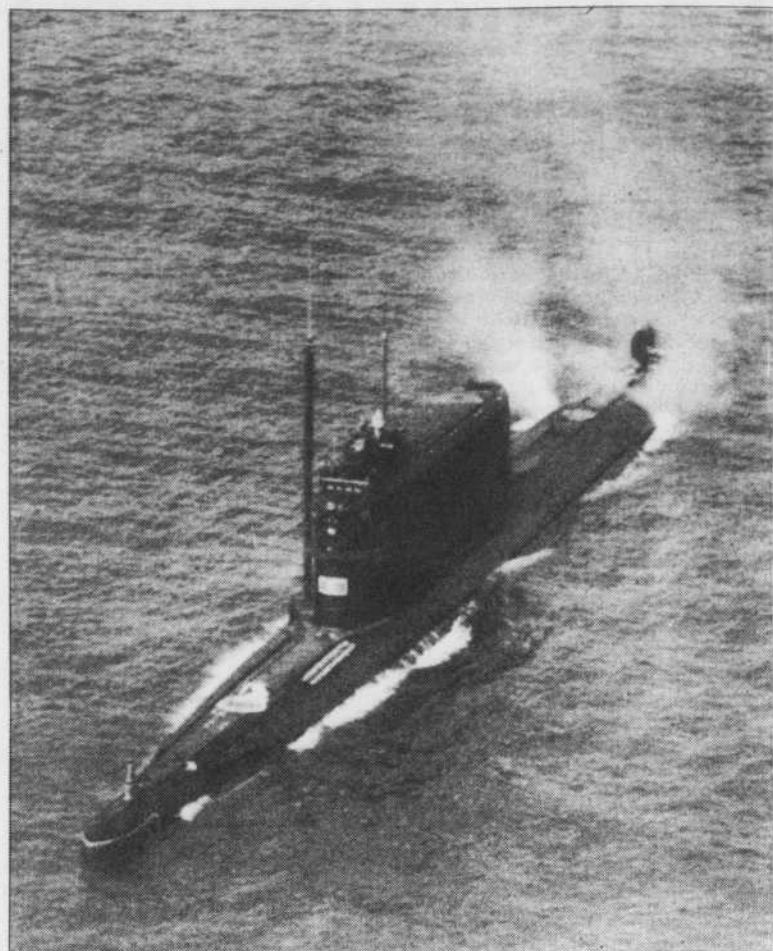
Le président Denis Sassou-Nguesso, chef de l'Etat congolais, a offert il y a plusieurs mois d'organiser à Brazzaville une conférence réunissant les divers belligérants tchadiens.

«Habré ferait bien de ne pas attaquer les rebelles une fois les troupes étrangères parties, et négocier en position de force», déclare un diplomate d'un pays d'Afrique francophone modérée. Cette opinion est largement partagée par ses confrères.

Ce même diplomate a souligné que M. Habré était maintenant reconnu comme le dirigeant légitime du Tchad par la plupart des pays.

Le président Hissène Habré a achevé son oeuvre de consolidation sur le plan intérieur en élargissant sa base en créant en juin dernier l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution, l'UNIR, à la place du Frontat, trop exclusivement dominé par les nordistes.

En revanche, les rebelles semblent profondément divisés, comme en témoigne le départ du Gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT) de quatre mouvements sur les six composant la coalition rebelle.



Incendie à bord

Une fumée blanche émanant de sa poupe, un sous-marin soviétique se dirige vers le nord de la mer du Japon, à quelque 60 milles au nord-ouest d'Okinawa. Un incendie se serait déclaré à bord du submersible de 3.000 tonnes qui, plus tard dans la journée de samedi, a été toué par un remorqueur qui semblait se diriger vers la base navale soviétique de Vladivostok. (Photolaser AP)

Solidarité appelle à la création d'un syndicat international en Europe de l'Est

VARSOVIE (AFP) — Une des branches clandestines les plus importantes de Solidarité a estimé que la stratégie menée par le syndicat polonais depuis sa mise hors-la-loi est vouée à l'échec et qu'il faut maintenant agir dans la légalité et si possible à l'échelle de toute l'Europe de l'Est.

L'appel est signé, en date du 27 août dernier, par le Comité de résistance sociale de Cracovie (KOS) et publié dans le dernier numéro du bulletin clandestin de Solidarité pour la région de Varsovie, parvenu hier à l'AFP.

La Pologne, estime d'abord le document, se trouve dans une impasse du fait que la politique de normalisation menée par le pouvoir a échoué et que l'action clandestine de Solidarité n'a conduit à aucun résultat. Il faut donc, ajoute-t-il, que Solidarité change de stratégie en mettant sur pied des associations apolitiques pouvant être tolérées par le pouvoir, tout en développant une action en faveur de la création d'un syndicat international du même type dans les pays de l'Europe de l'Est.

Sur ce dernier point, le document rappelle que le congrès de Solidarité organisé à l'automne 1981 avait adressé un «message aux travailleurs de l'Europe de l'Est» les invitant à fonder des syndicats libres.

«Il faut maintenant transformer ce message en fait politique en vue de créer un syndicat du type Solidarnosc des peuples de l'Europe de l'Est, estime le texte. Nous considérons nécessaire, explique-t-il, de supprimer les antagonismes entre nos peuples qui permettent à l'URSS de maintenir le pouvoir dans cette partie de l'Europe».

Sur le plan intérieur, le document estime que la direction clandestine du syndicat de Lech Walesa vit actuellement sur des «mythes» en croyant notamment qu'il existe une possibilité d'entente avec le pouvoir et qu'elle est le seul représentant authentique de la société polonaise.

«Il est extrêmement important, indique le document, que la société puisse réaliser ses aspirations non seulement par des activités clandestines, mais aussi dans le cadre d'organisations lé-

gales qui pourraient exister parallèlement aux structures officielles».

Dans l'esprit des auteurs du document, il s'agirait d'associations apolitiques qui à long terme pourraient regrouper une grande partie de la population et devenir ainsi un interlocuteur valable pour le pouvoir.

Cet appel est significatif des dissensions qui existent actuellement au sein de Solidarité, estiment les observateurs étrangers. Après la proclamation de l'état de siège le 13 décembre 1981, rappelle-t-on, le syndicat devenu hors-la-loi avait décidé dans un premier temps de répondre par des manifestations au coup de force du général Jaruzelski. Dans un deuxième temps, il avait décidé de créer un Etat clandestin dans l'Etat, tout en faisant des offres de négociations au pouvoir.

L'appel est important, notent les observateurs, dans la mesure où il reflète les vues de la branche de Solidarité de Cracovie, qui, avec ses aciéries de Nowa Huta, est l'un des bastions de la résistance ouvrière au pouvoir.

Vers une normalisation partielle des relations sino-soviétiques?

MOSCOU (AFP) — Les six heures d'entretien à New York des ministres chinois et soviétique des Affaires étrangères ne semblent pas avoir conduit à un progrès spectaculaire dans les relations conflictuelles entre les deux plus grands pays communistes du monde, estime-t-on de source diplomatique à Moscou.

Le compte-rendu de l'agence Tass sur les deux séries de conversations de MM. Andrei Gromyko et Wu Xueqian qualifie en effet leur échange de vues d'«utile», reprenant ainsi un terme de rigueur dans le vocabulaire de l'URSS depuis le début des efforts de normalisation, il y a deux ans.

Ainsi la dernière séance des entretiens sur la normalisation, en mars 1984 à Moscou, avait abouti au même constat d'utilité sans pour autant déboucher sur des résultats spectaculaires dans le domaine politique. Bien au contraire, relèvent les spécialistes, Moscou devait brutalement reporter sine die, deux mois plus tard, un déplacement officiel en Chine de M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil.

Pour les observateurs, les entretiens de vendredi et samedi en marge de l'Assemblée générale de l'ONU placent les relations sino-soviétiques au niveau qui était le leur avant l'incident de parcours qu'a été l'affaire Arkhipov.

L'appréciation portée par l'agence Tass, reprise hier sans commentaire par toute la presse soviétique, indique en effet que «les deux parties se sont prononcées en faveur d'une poursuite du dialogue entre l'URSS et la Chine à différents niveaux».

Le jugement de l'agence sur l'«atmosphère» des entretiens de New York, seul moyen d'interpréter la «langue de bois» propre au Kremlin, fait état d'un climat «franc et sérieux» qui ne va guère au-delà de l'ambiance «franche et calme» dont elle avait parlé en mars dernier après la rencontre de Moscou.

MM. Gromyko et Wu, indique enfin Tass sans autre précision, ont «discuté sur le plan des principes des questions relatives aux rapports soviéto-chinois et de certains problèmes internationaux» d'intérêt commun.

Ces termes semblent recouvrir les relations économiques et culturelles, où des progrès ont été enregistrés au cours des deux dernières années, ainsi que la situation internationale, sur laquelle l'analyse de Pékin et de Moscou reste irréconciliable, estiment les observateurs.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont plus que doublé en un an pour atteindre 488 millions de roubles (\$585 millions) en 1983, et les échanges scientifiques et universitaires progressent.

Sur le plan politique en revanche, Pékin fait dépendre toute normalisation de l'élimination de trois obstacles que Moscou refuse comme ne relevant pas des rapports bilatéraux: la présence de l'Armée rouge aux confins de la Chine y compris en Mongolie, l'intervention soviétique en Afghanistan et le soutien de l'URSS à la politique cambodgienne du Vietnam.

La Chine vient de le montrer en votant contre l'URSS à l'Assemblée générale de l'ONU où Moscou et ses alliés demandaient que les questions cambodgienne et afghane fussent retirées de l'ordre du jour.

Inversement, l'URSS a maintenu son point de vue

en accordant, ce week-end, une large publicité au séjour du secrétaire général du PC vietnamien en Inde au cours duquel M. Le Duan a déclaré que son pays avait «toujours à se défendre en permanence contre l'agression de son voisin du nord», la Chine.

Malgré ces réaffirmations fréquentes de l'incompatibilité des analyses sur les problèmes de fond, les entretiens de New York et la relative sourdine mise depuis plusieurs semaines par l'URSS à ses critiques directes de la Chine donnent à penser que les relations sino-soviétiques sont sur le point de retrouver leur rythme de croisière vers une normalisation à tout le moins partielle.

Campagne de souscription 1984 du 15 au 29 septembre



Veuillez adresser vos dons à

LE CHAINON

4373 ESPLANADE

Montréal H2W 1T2

Un reçu est retourné pour les dons de \$10.00 et plus

— Le Chainon aide des milliers de femmes en détresse depuis 52 ans

— l'Association d'entraide Le Chainon ne reçoit aucune aide gouvernementale

— Le Chainon continue son oeuvre d'amour, grâce à vous

— Le Chainon a besoin de \$250,000

TOUCHE-À-TOUT



Écoutez

Suzanne Lévesque

de 8h45 à 11h45

du lundi au vendredi

Un radio-magazine complet sur le tout Montréal: chroniques, entretiens, commentaires, etc.

ton choix...
c'est toujours
le meilleur

CKAC 73

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Quatre autres militants sont expulsés au Togo

Paris extradite trois séparatistes basques vers l'Espagne

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français a annoncé hier l'extradition de trois des sept séparatistes basques présumés réclamés par l'Espagne, une décision saluée par Madrid comme un geste «historique» et comme une «trahison» par les réfugiés basques.

Interrogé à la radio, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement français et ministre des Affaires européennes, a affirmé que Paris s'était «entouré de toutes les précautions» pour prendre cette décision qui, a-t-il ajouté, «ne remet pas en cause le droit d'asile».

Parlant des sept exilés emprisonnés et en grève de la faim depuis 45 jours, M. Dumas a ajouté «trois d'entre eux ont du sang sur les mains. Un est accusé de l'assassinat de cinq policiers espagnols».

Les quatre Basques pour lesquels Paris n'applique pas l'extradition préconisée par la Chambre d'accusation de Pau ont pour leur part été expulsés vers le Togo.

Peu après l'annonce des extraditions, qui font l'objet d'un appel devant le conseil d'État, plusieurs manifestations de protestation ont eu lieu. Quelques dizaines de personnes se sont réunies à Paris devant l'Élysée.

Au Pays Basque français, 2.000 personnes environ ont défilé aux cris de «Mitterrand assassin» dans Saint-Jean-de-Luz où des heurts se sont produits en soirée avec les forces de l'ordre. À Ciboure, la voie ferrée Paris/Madrid a été bloquée.

À Saint-Sébastien, au Pays Basque espagnol, des centaines de jeunes ont lancé des pierres et des bombes incendiaires contre la police, endommageant des vitrines et des véhicules en criant des slogans contre l'extradition et en faveur de l'organisation séparatiste basque ETA.

Les forces de l'ordre ont été déployées autour de la vieille ville où se déroule un festival international de cinéma.

Au Pays Basque espagnol, les forces de sécurité ont été mises en état d'alerte tandis qu'à Madrid M. Julio Fernandez, porte-parole du ministère de l'Intérieur, soulignait que désormais la France ne serait plus un sanctuaire pour les activistes basques.

Mais, M. Marcos Vizcaya, porte-parole du Parti nationaliste basque qui dirige le gouvernement régional basque, a dit que la décision française renforcerait l'atmosphère de tension dans la région. «Cela ne fera que créer des problèmes et ajoutera aux tensions», a-t-il déclaré.

À la radio, M. Dumas a souligné qu'avant de procéder à l'extradition, le gouvernement français tenait à ce que «toutes les voies de recours soient épuisées» y compris le recours en conseil d'État qui devrait intervenir mercredi ou jeudi.

En plus des «garanties légales» du côté français, Paris a obtenu de l'Espagne, devenue «État de droit démocratique», des garanties sur le sort des extradités, a-t-il ajouté.

«Les Basques extradités ne seront pas remis à la police ni placés en garde à vue. Ils seront déférés directement aux juges, auront le libre choix d'un défenseur, pourront être assistés d'avocats étrangers», a-t-il précisé.

Les trois membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA concernés par l'extradition sont MM. Francisco Javier Galdeano, Carlos Garcia Ramirez, Jose Manuel Martinez Beiztegui. Les quatre expulsés sont MM. Francisco Javier Alberdi Beristain, Angel Castillo Alcade, Luciano Elizaguirre Mariscal et Jose Miguel Galdos Oroz.

Déchiré entre sa volonté de maintenir de bonnes relations avec Madrid et le respect de la tradition française du droit d'asile rappelé par plusieurs organisations humanitaires et de gauche, Paris a dû choisir rapidement hier en raison de l'état de santé des sept hommes, en grève de la faim, dont deux ont déjà été placés sous perfusion.

L'accord du gouvernement français pour l'extradition de trois réfugiés basques rompt avec une tradition historique du droit d'asile en France et a été immédiatement dénoncé par le Syndicat des avocats de France (SAF) comme une «décision consternante pour les démocrates».

À plus de cinquante reprises, l'Espagne avait réclamé à la France l'extradition d'activistes basques présumés mais jusqu'à présent les tribunaux français n'avaient ordonné que la déportation, généralement vers l'Amérique latine.

Pour M. Dumas, le choix du Togo s'explique par une volonté d'efficacité. Pour gêner le terrorisme international, il vaut mieux disperser les personnes mises en cause, a-t-il dit.

Six maquisards sont tués dans une attaque anti-israélienne au Sud-Liban

BEYROUTH (Reuter) — Six maquisards ont été tués hier matin dans des opérations anti-israéliennes au sud du Liban occupé par Tshahal, tandis que des centaines de manifestants célébraient à Beyrouth le deuxième anniversaire du Mouvement de la résistance nationale mis en place après l'invasion israélienne de 1982.

Trois attaques ont été menées contre l'armée d'occupation: dans le village de Rihane, à cinq kilomètres au nord-est de Nabatieh, cinq soldats israéliens ont été

blessés dans une embuscade. Trois des attaquants, qui étaient armés de grenades et de fusils automatiques Kalachnikov, ont été abattus.

Auparavant, une bombe avait explosé au passage d'une autre patrouille dans le village de Jouwaya, à l'est de Tyr, sans faire de victimes.

Mais l'incident le plus grave s'est produit au large des côtes, au nord de Saïda à l'embouchure du fleuve Awali, où un commando qui se dirigeait probablement vers Israël à bord d'un canot

pneumatique a été intercepté par les Israéliens.

Selon des témoins, le commando, en regagnant le rivage, a ouvert le feu pendant cinq minutes sur des soldats de Tshahal près du pont de l'Awali. Une vedette israélienne est intervenue dans le combat.

À Tel Aviv, un porte-parole militaire a confirmé que trois maquisards avaient été tués et un soldat israélien a été légèrement blessé lors de cette opération. Deux autres occupants du canot ont été capturés.

Les soldats israéliens ont découvert à bord du

dinghy des grenades, des roquettes et des fusils d'assaut, ajoute-t-on de même source.

Pendant ce temps, à Beyrouth, des centaines de musulmans manifestaient pour célébrer le deuxième anniversaire de la fondation du Mouvement de la résistance nationale libanaise, terme générique désignant les groupes armés combattant l'occupation israélienne dans le sud.

Par ailleurs, la commission d'enquête américaine sur l'attentat de jeudi dernier contre l'annexe de l'ambassade des États-Unis à Bey-

rout-Est a poursuivi ses travaux.

Le secrétaire d'État adjoint Richard Murphy, arrivé vendredi avec cette équipe, a quitté Beyrouth samedi pour Damas où il doit s'entretenir avec les dirigeants syriens de l'évolution de la situation au Liban et au Proche-Orient, a annoncé hier un porte-parole de l'ambassade américaine à Beyrouth.

Elle a ajouté que l'enquête se poursuivait en dépit du départ de M. Murphy. L'ambassade des États-Unis à Damas et le ministère syrien des Affaires étrangères

se sont refusés à tout commentaire sur la visite de M. Murphy.

Par ailleurs, Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur américain aux Nations unies, a déclaré hier à la télévision que les États-Unis ne sauraient tolérer plus longtemps des attaques semblables à celle perpétrée jeudi.

Interrogée sur les représailles éventuelles, Mme Kirkpatrick a répondu: «Je crois qu'il est parfaitement clair que nous ne pouvons continuer à accepter de telles attaques contre des Américains et le peuple américain. Il est également clair que nous devons savoir qui ils sont et où ils sont».

Elle a ajouté que, pour la première fois depuis son entrée en fonction, le président Reagan avait, à la suite de l'attentat de Beyrouth, été accusé d'être trop modéré.

Assurant que les États-Unis pouvaient prendre des mesures de sécurité au Liban, Mme Kirkpatrick a toutefois ajouté qu'ils ne pouvaient assurer la sécurité de tous les Américains dans le monde face aux attentats terroristes.

À New York, le président Reagan a reconnu hier que les mesures de sécurité entou-



Des Libanais brûlent un camion de transport israélien fait de bois au cours d'une manifestation dans Beyrouth-Ouest pour démontrer leur solidarité avec le Mouvement de la résistance nationale. (Photolaser AP)

Le chef du Kremlin a 73 ans aujourd'hui

Les doutes grandissent sur la santé et l'avenir politique de Tchernenko

MOSCOU (Reuter) — Le président soviétique, M. Constantin Tchernenko, célèbre aujourd'hui son 73ème anniversaire alors qu'on s'interroge sur sa santé et son avenir politique.

Le chef du Parti communiste soviétique, au pouvoir depuis sept mois, a mis fin aux rumeurs courant sur son décès, en apparaissant trois fois à la télévision ces trois dernières semaines.

Mais à la télévision, M. Tchernenko avait l'air fatigué, fragile, bien plus malade que lorsqu'il avait quitté la scène publique il y a sept semaines, en juillet.

Les dernières apparitions du chef de l'État soviétique n'ont rien fait pour effacer l'impression

grandissante chez les observateurs politiques que M. Tchernenko est affaibli et qu'il n'a pas réussi à imposer son autorité au Kremlin.

«M. Tchernenko est certainement l'un des dirigeants les plus faibles que les Soviétiques aient connus depuis des années. Jusqu'ici, on n'a pas l'impression qu'il ait réussi à prendre le contrôle de l'appareil du Kremlin», a déclaré un diplomate occidental.

Beaucoup de spécialistes du monde diplomatique pensent qu'en l'absence d'un dirigeant fort, la politique de l'Union soviétique est entravée par les rivalités au sein de la direction collégiale du Kremlin.

D'après des médecins

occidentaux, M. Tchernenko souffre d'emphysème pulmonaire, ce qui le contraint à de longues périodes de repos et lui donne cet air souffrant, oppressé, à la télévision, où l'on voit qu'il a du mal à respirer.

Des techniciens de télévision occidentaux ont déclaré qu'il y avait eu neuf coupures dans le film de trois minutes du discours de M. Tchernenko à l'intention de la Finlande vendredi dernier. Ceci indique que M. Tchernenko a dû s'interrompre lors des prises de vue et qu'il n'a pu lire son discours d'un trait.

Tandis que les doutes s'accroissent au sujet de

la santé du numéro un du Kremlin, deux rivaux s'affrontent déjà discrètement pour la succession. MM. Mikhaïl Gorbatchev, 53 ans, et Grigory Romanov, 60 ans, tous deux membres du Politburo, ont bénéficié depuis quelques semaines de la couverture médiatique habituellement réservée aux chefs de partis lors de leurs déplacements à l'étranger.

Selon certains diplomates, M. Tchernenko pourrait être poussé à démissionner si son état de santé ne s'améliore pas.

Hier, le président Tchernenko a reçu l'Ordre de Lénine et la Mé-

daille d'or de la faucille et du marteau.

L'agence Tass rapporte que les dirigeants soviétiques ont rendu hommage au président pour les activités qu'il a déployées pour développer l'économie et la culture et renforcer les capacités de défense de son pays.

Il est de tradition, depuis l'époque de Leonide Brejnev, que les dirigeants soviétiques soient décorés à l'occasion de leur anniversaire et M. Tchernenko est déjà titulaire de deux Ordres de Lénine et de deux Médailles de la faucille et du marteau.

LE MONDE EN BREF

■ Les Suisses contre les centrales nucléaires

ZURICH (Reuter) — Les électeurs suisses ont rejeté hier par voie référendaire un projet d'interdiction des centrales nucléaires. Les électeurs suisses ont également rejeté un programme d'économies d'énergie qui aurait été financé par une nouvelle taxe sur les utilisateurs d'énergie. Les deux propositions avaient été présentées par des groupes écologistes de gauche. Le gouvernement étant opposé à de telles mesures ainsi que les industriels et les partis de centre-droit majoritaires au Parlement. La participation au référendum a été de 40% et les deux projets ont été rejetés par 53% des électeurs. Les propositions n'ont obtenu l'aval des votants que dans un quart des cantons suisses. Les électeurs du canton de Bale ont voté massivement en faveur de l'abandon du programme nucléaire et du projet d'économies d'énergie.

■ Intrusion soviétique

TOKYO (AFP) — Des avions de combat japonais ont été mis en alerte hier après que 20 bombardiers soviétiques Backfire eurent été détectés au-dessus de la mer du Japon, rapporte l'agence japonaise de défense. Seize avions de combats japonais ont décollé des bases aériennes situées au nord du Japon lorsque un radar a détecté des avions non identifiés approchant le Japon par le nord. Selon les pilotes japonais, 20 Backfire, volant en 10 formations de deux, se trouvaient non loin d'Hokkaido et se dirigeaient vers le sud en survolant la mer du Japon. Ils ont ensuite viré au nord non loin de la péninsule de Noto, avant de disparaître de l'écran du radar, sans avoir violé l'espace aérien japonais. C'est la seconde fois cette année que des bombardiers soviétiques sont détectés au-dessus de la mer du Japon. Le 20 juin, 8 avions de combat japonais avaient été mis en alerte, lorsque trois Backfire avaient été aperçus suivant à peu près le même itinéraire.

Résultats



Prochain 6/36 GROS LOT 559,000.00 \$									
Date 21-09-84	1	3	12	22	28	29	36	SP	complémentaire
6/6	0							371,921.00 \$	
5/6+	2							57,012.50 \$	
5/6	131							1,305.60 \$	
4/6	5,620							84.50 \$	
Ventes totales 2,083,774.00 \$								MISE-TÔT	
								6 15 25 27	
								Gagnants	285
								Lot	175.40

Prochain Mini Loto 281196 50 000 \$									
Date 21-09-84	81196	5 000 \$	196	50 \$	1196	250 \$	96	5 \$	

Provincial 2949899 500 000 \$									
Date 21-09-84	949899	50 000 \$	899	100 \$	49899	1 000 \$	99	25 \$	10 \$

La Quotidienne 17-09-84									
	L	M	M	J	V	S			
3	985	452	367	720	496	097			
4	2515	9749	0582	3579	6740	2314			

Prochain 6/49 GROS LOT 2,900,000.00 \$									
Date 22-09-84	4	11	12	16	36	43	SP	complémentaire	
6/6	0							1,371,128.20 \$	
5/6+	4							129,495.40 \$	
5/6	254							1,559.40 \$	
4/6	14,596							52.20 \$	
3/6	261,928							10 \$	
Ventes totales 12,591,626.00 \$									

la course à pied... un sport une victoire une fête

La SUPER à Radio-Québec
Dernier dimanche du mois
entre 20h30 et 22h00

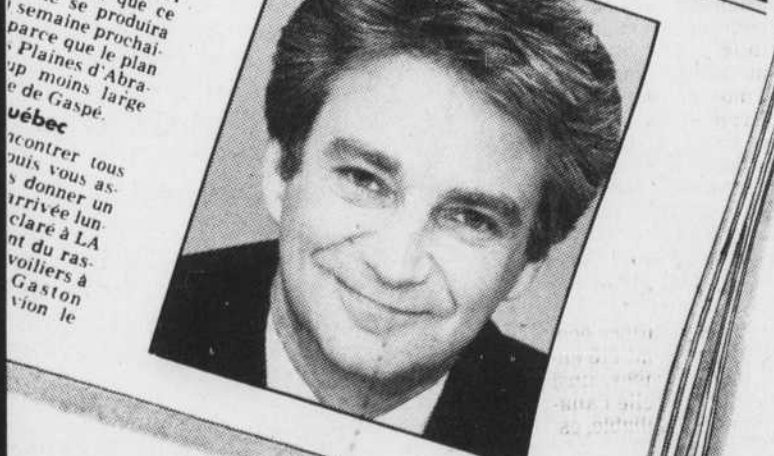
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le journal du midi

AVEC GILLES PROULX

Tous les matins à 11h00

LE JOURNAL DU MIDI



gms

RADIO 128

AM STÉRÉO

On est là pour vous

FÉMININ PLURIEL

Quand pourront-elles retourner aux études?

RENÉE ROWAN

SYLVIE, 22 ans, de Rouyn, est mère célibataire. Elle élève seule un enfant de deux ans. « En janvier 1983, écrit-elle dans une lettre adressée à la Fédération des Associations de familles monoparentales, je voulais retourner aux études. Les informateurs au cégep m'avaient dit que l'aide sociale continuerait de me verser mes allocations. J'ai choisi de reprendre mes études en arts plastiques.

« A l'aide sociale, un agent m'avait dit qu'il m'aiderait pour mon inscription et mes livres. J'ai commencé. Une semaine après, j'ai reçu une lettre me disant que mon bien-être était coupé parce que j'avais droit au prêt et bourse étant étudiante à temps plein. Le prêt et bourse me donneraient \$1,500 pour vivre jusqu'en septembre. J'aurais pu prendre seulement trois cours et recevoir quand même mon aide sociale, mais à ce moment-là, il aurait fallu que je paie moi-même mes professeurs (c'est-à-dire les frais d'inscription et autres frais administratifs). Donc j'ai laissé mes études... »

C'était il y a bientôt deux ans. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Il ne s'agit pas, non plus, d'un cas isolé. Combien d'autres comme Sylvie, comme Marie-Thérèse Sévigny dont le cas a fait la manchette des journaux au cours de l'été, ont voulu obtenir une formation afin d'être en mesure de gagner décemment leur vie, mais ont été forcées d'y renoncer devant l'impossible. Il faut bien se loger, manger, se vêtir. Comment y arriver avec \$1,500 pour huit mois quand on a un enfant à faire vivre?

Le Conseil du statut de la femme est d'avis que le gouvernement du Québec doit de toute urgence corriger la situation financière faite à ces femmes. Dans une lettre adressée le 20 juillet dernier à Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre déléguée à la Condition féminine, la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Mme Francine C. McKenzie, soulignait qu'il était prioritaire de trouver avant la prochaine rentrée scolaire une solution à ce problème.

Septembre est déjà bien entamé et le problème n'est toujours pas réglé. Il est toutefois à l'étude aux ministères de la Main d'œuvre et de l'Éducation. On s'apprête à annoncer du nouveau d'ici quelques semaines, apprenons-nous.

Dans un avis préparé à l'intention du gouvernement, le Conseil note que les femmes prestataires d'aide sociale sont très handicapées. Retourner aux études serait, pour plusieurs, « une façon d'augmenter leurs chances d'accéder au marché du travail et de « décrocher » ainsi un emploi bien rémunéré et intéressant. »

Les femmes assistées sociales, qui s'inscrivent à temps plein à des cours de niveau collégial ou universitaire, perdent leurs prestations d'aide sociale. « Plutôt que de considérer cette démarche comme une tentative d'augmenter ses compétences et son « employabilité », dit-il, on y voit une façon de renoncer (enfin!) à subvenir à leurs besoins. »

Ces femmes sont admissibles au système de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, mais dans quelles conditions? Ces allocations n'arrivent pas avec la même régularité que celles de l'aide sociale et il peut s'écouler un laps de temps important entre l'arrivée du prêt étudiant (ou d'une tranche de la bourse) et l'arrêt du versement des prestations d'aide sociale. En outre, il arrive que les montants du prêt et de la bourse combinés ne soient même pas équivalents aux montants accordés par l'aide sociale, comme c'était le cas pour Sylvie.

Le CSF s'interroge sur la volonté du gouvernement lorsqu'il dit vouloir favoriser le retour aux études des assistés sociaux. Il semble en effet que cet encouragement soit limité au seul niveau secondaire et aux jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans, comme le démontre la mesure annoncée le printemps dernier par le ministère de la Main-d'œuvre.

De façon générale, estime le Conseil, il faudrait modifier le régime actuel de prêts et bourses et la loi d'aide sociale afin de permettre aux femmes responsables de famille monoparentale et bénéficiaires d'aide sociale d'accéder aux études quel que soit leur âge ou leur niveau d'étude. Les modifications, ajoute-t-il, devraient prévoir une gamme de mesures permettant un réel soutien financier et une harmonisation de tous ces programmes.

■ Solange Gervais au CSF

Mme Solange Fernet-Gervais, ancienne présidente de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et jusqu'à tout dernièrement vice-présidente générale de l'Association des femmes collaboratrices, a été nommée membre du Conseil du statut de la femme pour un mandat de quatre ans.

Mme Fernet-Gervais a été recommandée par les associations féminines. Rappelons que le CSF est composé de 10 membres dont quatre sont recommandés par les associations féminines, deux par le milieu universitaire, deux par les syndicats et deux par les groupes socio-économiques.

Femme d'affaire, fondatrice et co-propriétaire de la ferme Denjoy avec son mari et deux de leurs fils, Solange Fernet-Gervais est directrice-fondatrice de Centre d'action bénévole Normand. Son activité professionnelle est très vaste et elle a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont celui du DEVOIR.

■ De nouveaux membres au CCCSF

De son côté, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme accueillait récemment cinq nouveaux membres dont quatre de la région du Québec. Ce sont mesdames Monique Bernard, bien connue dans le monde de l'agriculture, présidente fondatrice de l'Association des femmes collaboratrices; Clarisse Coderre, directrice générale du Centre d'aiguillage de l'Estrie, organisme créé pour faciliter l'intégration professionnelle des femmes qui veulent entrer ou revenir sur le marché du travail; Marthe Gill, montagnaise de la bande de Pointe-à-la-Croix, enseignante de carrière, membre du Comité des femmes autochtones du Québec; Monica Matte, qui a fait carrière dans le domaine de l'immigration, du civisme et de la promotion des femmes.

■ Le CSF siège en région

La présidente du CSF, Mme McKenzie, tient ses promesses. Pour la première fois, le Conseil siègera de façon systématique en région. Ainsi, la prochaine rencontre aura lieu à Hull, les 4 et 5 octobre; en novembre, les membres se réuniront en Mauricie, puis ce sera le tour de Montréal en décembre.

D'autre part, une rencontre du Conseil avec les organismes féminins à caractère provincial aura lieu à Montréal les 15 et 16 octobre. Ce sera l'occasion d'un bilan de la situation des femmes, ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas depuis la politique d'ensemble Pour les Québécoises: égalité et indépendance publiée en 1978.



Sa Majesté Elizabeth II séjournera au Canada du 24 septembre au 7 octobre. (Photolaser CP)

La reine Elizabeth arrive aujourd'hui

MONCTON, N.-B. (PC) — La reine Elizabeth et le prince Philip arrivent lundi à Moncton où ils entreprennent un voyage de 14 jours au Canada.

Plusieurs sont tentés de comparer ce voyage à celui du souverain pontife, mais les responsables du Nouveau-Brunswick, qui sont ravis que la reine et le prince aient choisi leur province comme lieu d'arrivée au pays, s'empressent d'expliquer la différence entre une visite royale et celle d'un pape. « La venue du pape constitue une expérience unique dans une vie, mais je m'attends à ce que la reine revienne à plusieurs reprises au Canada », a souligné le premier ministre de la province Richard Hatfield.

La visite royale au Nouveau-Brunswick sera également plus longue que celle de Jean-Paul II, qui n'a passé que sept heures à Moncton. La reine et le prince Philip demeureront trois jours au Nouveau-Brunswick, ils séjourneront à Moncton et se rendront dans plusieurs autres villes.

La visite royale coïncide

avec le bicentenaire de la province. M. Hatfield a indiqué que le dévoilement des nouvelles armoiries du Nouveau-Brunswick va constituer l'événement majeur du séjour royal.

Les responsables refusent de révéler le coût de cette visite. La suite royale à l'hôtel Beau-séjour est dotée de lignes téléphoniques privées, les rues ont été réparées et la ville s'est fait faire une beauté. Mais il ne semble pas que tous ces préparatifs aient entraîné un grand remue-ménage.

Un des responsables de l'organisation a expliqué: « Nous connaissons les coûts après la visite. Selon moi il ne conviendrait pas d'en parler avant le départ de la reine. »

Près de 450 invités doivent prendre part mardi soir à un souper à Moncton, où, selon M. Dan Skaling, un coordonnateur de la visite, la reine Elizabeth sera habillée « comme vous aimeriez voir une reine l'être », avec les bijoux de la Couronne et un diadème orné de diamants.

La récupération des ordures ménagères

Victoriaville a découvert de l'or dans ses poubelles

NORMAN DELISLE

VICTORIAVILLE (PC) — Les ordures ménagères contenues dans votre poubelle valent beaucoup plus cher que vous ne le croyez.

La municipalité de Victoriaville, dans la région des Bois-Francs, a réduit de la moitié en 1984 le coût de la gestion des déchets en récupérant et en recyclant le contenu des poubelles de ses citoyens.

« Les déchets sont des ressources et on devrait les utiliser pour faire du développement économique plutôt que de les enfouir ou les brûler », affirme M. Normand Maurice, un instituteur qui a convaincu plusieurs municipalités des Bois-Francs de mettre en place une vaste opération de récupération de déchets, ce qui constitue une première au Québec et une véritable expérience-pilote.

En 1983, il en coûtait \$52,50 par ménage pour gérer la cueillette des ordures à Victoriaville, avant que la municipalité ne mette en place son opération de récupération.

En 1984, les profits générés par cette récupération ont permis de

réduire ce coût à \$27,90 à Victoriaville, qui compte 21,800 habitants.

Les municipalités voisines d'Arthabasca (6,800 habitants) et de Sainte-Victoire (4,800 habitants) ont également emboîté le pas.

Les citoyens des municipalités concernées ont été invités à « démembrer » leurs ordures ménagères en mettant dans des contenants distincts le papier, les journaux, les contenants de verre et les matières plastiques.

Les municipalités amassent une fois par semaine les ordures régulières et recueillent une fois par semaine les déchets récupérables.

Une étude du dossier menée pour le ministère québécois de l'Environnement évalue à 17,3% la proportion des déchets ainsi récupérés, soit 6 kg par mois par habitant.

Une entreprise sans but lucratif, Récupération Bois-Francs Inc., s'occupe ensuite de trier une deuxième fois les déchets récupérés et de les vendre à des entreprises.

Les compagnies papetières Reed et Cascades achètent les vieux journaux, le carton et les papiers fins. Les vieux journaux ser-

vent à fabriquer des contenants d'œufs, les cartons sont recyclés en cartons ondulés et le papier est converti en tissu hygiénique (essuie-tout, papier-toilette, etc.).

Le verre fond à 2,200 degrés et peut être réutilisé tandis que la firme Polychem de Saint-Jean achète les résidus en plastique pour en faire des sacs à poubelle.

La création de la firme Récupération Bois-Francs a également permis de créer une douzaine d'emplois en pleine période de crise économique.

Le principal obstacle à l'implantation du système est le manque de conscientisation des gens à ce nouveau mode de comportement, explique Normand Maurice en entrevue.

« Il faut habituer les citoyens à effectuer à la source le tri de leurs déchets », dit-il.

Pour procéder à cette éducation, M. Maurice a estimé qu'il fallait passer par les enfants à l'école.

« Si tu habites un jeune à récupérer les déchets en classe, il ne laissera pas ses parents faire n'importe quoi avec les déchets à la maison. »

Aussi, la polyvalente Le Boisé, à Victoriaville, où M. Maurice est professeur de morale, a servi de laboratoire.

Dans les classes, à la cour de récréation, à la cafétéria, les jeunes ont été invités à trier leurs déchets dans des poubelles spécialement compartimentées. L'opération s'est révélée un succès grâce à la collaboration des étudiants.

Puis, en mai 1984, les étudiants ont réalisé une vaste exposition à l'aréna local, le « Salon 3-R » (réemploi, récupération et recyclage) qui a été visité par 15,000 personnes.

Il s'agissait d'une vaste opération de sensibilisation à la récupération qui a été inaugurée conjointement le 10 mai par le premier ministre, M. René Lévesque, le président du mouvement Desjardins, M. Raymond Blais et le primat de l'Église canadienne, Mgr Louis-Albert Vachon.

« L'homme moderne rejette beaucoup trop de pollution dans la nature et il va falloir apprendre à recycler et à conserver les déchets. Conservation des déchets et développement économique vont de pair », conclut le professeur Maurice.

Rhéaume est réélu à la présidence du MNQ

À l'occasion de la 37e assemblée générale annuelle du Mouvement national des Québécois (MNQ) qui s'est déroulée à Montréal au cours du week-end, la quinzaine de sociétés nationales des Québécois et de sociétés Saint-Jean-Baptiste, qui regroupent près de 150,000 personnes, ont discuté de sujets d'intérêt national.

Le MNQ a réaffirmé sa conviction que seule l'indépendance du Québec permettra au peuple québécois de prendre en main sa destinée. Compte tenu des jugements de la Cour suprême, qui ont invalidé plusieurs chapitres de la loi 101, le MNQ considère essentiel que reprenne le débat public sur la situation linguistique au Québec, sept ans après l'adoption de la loi 101.

Le MNQ, à cette même assemblée, a réélu M. Gilles Rhéaume à la présidence pur un troisième mandat consécutif. M. Bruno Roy,



Gilles Rhéaume

directeur général de la Société nationale de l'Est du Québec, de Rimouski, a été élu au poste de secrétaire; M. Roland Chaussé, président de la Société nationale des Québécois (Richelieu-Saint-Laurent) a été élu au poste de trésorier.

QUÉBEC

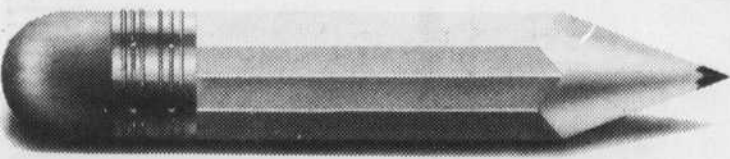
RECENSEMENT 84

Électrices! Électeurs!
Vous serez là?
On va passer...

1, 2, 3, 4
OCTOBRE

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants), deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur les listes électorales. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants ou moins), un recenseur passera chez vous, vous téléphonera ou utilisera un autre moyen jugé convenable pour vous inscrire sur les listes électorales.



C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec.

Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur les nouvelles listes électorales.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

35 235 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 1^{er} novembre 1984:

1. a son domicile au Québec depuis 1 an,

2. est âgée de 18 ans;
3. est de citoyenneté canadienne;
4. et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote ou il est domicilié le 1^{er} octobre 1984.

On vous demandera d'épeler vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement. Les listes électorales ne sont plus affichées dans les lieux publics. Elles seront distribuées dans tous les foyers.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale



Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

AFFAIRES SOCIALES

L'arthrite

La campagne annuelle de souscription et de sensibilisation de la Société canadienne de l'arthrite bat actuellement son plein. Lancée sous le thème, « Il y a une lueur d'espoir: la recherche », la campagne vise principalement à recueillir des fonds qui seront consacrés à la recherche. Plus de 620,000 québécois souffrent d'arthrite, la maladie chronique la plus répandue au Québec et dont on ignore encore les causes. Les personnes désireuses de contribuer à cette campagne peuvent adresser leur don à la Société de l'arthrite, 2075 rue University, bureau 802, Montréal H3A 2L1.

Danse-dimanche

Le service des loisirs de la Ville de Montréal invite tous les montréalais du 3e Age à se joindre le 23 septembre prochain à son premier « Danse-dimanche ». Organisé en collaboration avec l'Association montréalaise pour les loisirs du 3e Age, « Danse-dimanche » se veut une occasion de fraterniser tout en s'adonnant à la danse récréative. Pas besoin de savoir danser ou d'être accompagné pour participer à ces « danse-dimanches » qui se tiendront au centre Pierre-Charbonneau, 3000 rue Viau (métro Viau). Le prix d'entrée est de \$3. Pour plus d'informations on peut communiquer avec Mme Monique Rivard au 725-9581.

Le bon pilote

Le Bon Pilote compte une fois de plus cette année sur la générosité du public pour continuer d'offrir à la centaine d'aveugles du grand Montréal des services de dépannage en tout genre. Pour maintenir leurs services de correspondance, d'accompagnement et de couture, les bénévoles du Bon pilote ont besoin cette année de \$80,000. On peut adresser son don au Bon Pilote, 4358 Boyer, Montréal, H2J 3L1.

Au service des femmes

L'association d'entraide Le Chaînon a accueilli en 1983 plus de 700 des 4,000 femmes en difficulté à la recherche d'un gîte temporaire dans la région de Montréal. Pour continuer ce travail le Chaînon a toutefois besoin de l'appui du public dans le cadre de sa campagne annuelle de souscription qui se tient du 15 au 30 septembre. On peut envoyer son don au 4373 de l'Esplanade, Montréal H2W 1T2.

Conjoint-collaborateur

Selon les statistiques fiscales du Québec plus de 125,00 femmes travaillent dans l'entreprise de leur mari, parfois sans en tirer aucune rémunération, souvent pour un salaire bien au-dessous de la moyenne. L'Association des femmes collaboratrices (AFDC), qui travaille depuis 1980 à la reconnaissance du statut de conjoint-collaborateur, invite toutes ces femmes à joindre ses rangs, en s'adressant au 14, rue Aberdeen, St-Lambert. L'ADFC qui compte actuellement 700 membres travaille à obtenir pour les femmes collaboratrices une réforme des régimes de pensions, des améliorations aux services de garde et des modifications aux lois du fisc.

Le rapport Badgley à l'étude

Plus de 400 professionnels des services sociaux ont fait valoir cette semaine leur intérêt dans la création au Canada d'un « ombudsman des enfants ». Réunis dans le cadre d'une journée de consultation nationale sur le rapport Badgley (infractions sexuelles à l'égard des enfants) les professionnels ont dit préférer la formule de l'ombudsman indépendant à celle de la commission fédérale proposée par le rapport. Les divers groupes prévoient prendre position prochainement suite à ce rapport qui révélait entre autres qu'une femme sur deux et un homme sur trois étaient victimes de pratiques sexuelles non désirées à un moment ou l'autre de leur vie.

Viellir au féminin

Les luns du mardi du « Y » des Femmes reprennent à compter du 2 octobre prochain avec la projection du film « La Cage dorée », portant sur les conditions de vie de deux femmes vivant seules. Tout au cours de l'automne ces causeries, tenues tous les mardis midis à 12h15 au « Y » de la rue Dorchester, porteront successivement sur les droits des amérindiennes, la ménopause, les femmes en prison, la pornographie, l'impact de la microtechnologie, le Jour du Souvenir (et l'oubli des souffrances que les guerres ont infligé aux femmes) la situation au Salvador et les images des femmes dans les médias. Pour plus de détails on peut s'adresser au 866-9941.

D'un mère à l'autre

Les nouvelles mères désirant discuter des difficultés qu'elles rencontrent avec leur nouveau-né peuvent désormais trouver une oreille attentive à toute heure du jour en contactant le service téléphonique « D'une mère à l'autre » mis sur pied récemment par le CLSC de Brossard. Des mères « qui ont déjà vécu les inquiétudes qu'apporte un nouveau né et la fatigue du retour à la maison après l'accouchement » sont en effet à leur écoute aux numéros 465-4273, 671-8824 ou 875-4889.

Congrès sur la stérilité

MONTE-CARLO (AFP) — Fécondation in vitro, embryons congelés, location d'utérus, la stérilité est à l'ordre du jour et elle occupera le devant de la scène au Congrès européen sur la stérilité qui se déroule du 24 au 26 septembre à Monte-Carlo. À cette occasion, près de 1,500 chercheurs et praticiens venus du monde entier feront le point sur les derniers progrès concernant le diagnostic et le traitement de la stérilité masculine et féminine. Au programme, de nombreux symposiums: les perspectives de la fécondation in vitro, l'influence des maladies sexuellement transmissibles sur la stérilité, les différentes méthodes de contraception féminine. Carole Beaulieu



LE PREMIER ASSAUT DE L'HIVER

REGINA (PC) — Les équipes de réparation ont travaillé sans arrêt pour rétablir l'électricité dans les régions du Nord-Est et du centre de la Saskatchewan, samedi soir, où une tempête de neige a interrompu le service durant près de 15 heures. L'Alberta a également été affectée par le mauvais temps. Des températures sous le point de congélation, accompagnées de rafales de neige ont marqué le début de l'automne dans cette province. Comme toujours, les enfants ont été les premiers à s'amuser de cette froidure prématurée. Les prévisions de la météo indiquent que la Saskatchewan et l'Alberta vont connaître ce temps hivernal durant plusieurs jours encore, avec des températures tournant autour du point de congélation et de légères rafales de neige. (Photolaser CP)

Selon Guitouni, il faut rejoindre les jeunes dans le réel et corriger le « mécanisme social »

CLÉMENT TRUDEL

Est-il utopique de tendre vers un monde où la contestation des jeunes ne serait pas destructrice, où les générations réapprendraient à s'entendre leur dynamisme en vue d'un meilleur avenir pour tous, la jeunesse étant « source d'espoir »? Cela fait partie des « naïvetés qui peuvent être utiles », et que s'emploie à diffuser Moncef Guitouni, psychologue, enseignant et président-fondateur de la Société de recherche en orientation humaine (SROH), fondée en 1972. L'arrivée de ce groupe, *Psychologie Préventive* illustre le souci de rejoindre les jeunes dans le réel tout en suggérant aux adultes de corriger le « mécanisme social », de prévenir les déséquilibres et de renforcer la personnalité de chacun tout en éliminant les sources d'incompréhension et d'insécurité. C'é-

tait bien, hier, dans un hôtel du centre-ville, ce climat de conciliation qui prédominait lors de la conférence-débat qu'avait organisée la SROH. Fin mars 1985, durant l'Année internationale de la jeunesse, la SROH a prévu à Montréal un colloque international sous le thème: *Une identité à définir*, dont les sous-thèmes seront « parents contestés » et « jeunesse rejetée ». Selon M. Guitouni, on a vu à ce que cet événement ne se déroule pas seulement à propos des jeunes mais bien avec les jeunes qui y tiendront une grande place. Ces jeunes ont leurs espoirs, leurs frustrations, leur peur d'être manipulés, leurs enthousiasmes et parfois un certain désarroi face à un monde qui a l'air de les identifier comme sources de soucis plutôt que partenaires en herbe. L'un des objectifs

du colloque est de « renforcer l'identité personnelle des jeunes pour qu'ils choisissent leur avenir à travers eux-mêmes et diminuer ainsi leur désir de vouloir changer la société tout entière ou de se venger de ceux qui, selon eux, n'ont pas su les éduquer ». Aux adultes, on

demande de corriger « toute relation non conforme à l'évolution réelle des jeunes ». La SROH est affiliée à la Fédération Internationale des Écoles de Parents (FIEP). Elle a publié en 1982 un « rapport sur les jeunes et la violence » et a organisé maints débats sur des

problèmes d'éducation ou d'enseignement. Elle fut appelée, dans un programme de l'ACDI, à coopérer, en Tunisie, à la formation de conseillers familiaux et tient régulièrement des colloques sur des thèmes d'actualité. Le dimanche, 11 novembre, la SROH convoque une au-

tre conférence-débat, cette fois sur le multiculturalisme puis, en après-midi (au moyen d'un vidéo réalisé avec jeunes, adultes et enseignants), une amorce de cette « identité à définir », thème dont doit se saisir, au printemps, les participants au colloque international.

1
PERSONNE SUR
6
A BESOIN DE CENTRAIDE

Personnes âgées ou handicapées, familles ou jeunes en difficulté, 1 personne sur 6 a besoin de Centraide. Aidez nos 170 organismes bénéficiaires de la région métropolitaine. Donnez.

Centraide Montréal orchestre vos dons. Accompagnez-nous!

ANDRÉ GAGNON

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6

Agir, c'est fondamental

Le docteur Yves Lamontagne
M.D., F.R.C.P. (C), F.A.P.A.

Président-fondateur, Fondation pour la recherche sur les maladies mentales.

Contribuez à la recherche et à l'information sur les maladies mentales. Appuyez la campagne de financement de la Fondation pour la recherche sur les maladies mentales de la façon qui vous convient soit par provision de chèques post-datés soit par chèque unique soit par cartes de crédit en un ou plusieurs versements.

Don suggéré: 50 \$

S.V.P. remplir, détacher suivant le pointillé et retourner avec votre don.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de la Fondation pour la recherche sur les maladies mentales.

☐ ci-joint (nombre de chèques) (montant) \$

☐ ci-joint un chèque au montant de \$

Renseignements concernant les cartes de crédit:

☐ (montant) \$ X (nombre de versements mensuels)

☐ (montant) \$ en un versement unique

☐ ☐

No de la carte

Date d'expiration

Signature du détenteur de la carte

Nom du donateur

Adresse

Ville Code postal

Téléphone:

Les dons versés à la Fondation pour la recherche sur les maladies mentales sont admissibles pour fins d'impôt (0584748-11-08). Vous recevrez un reçu officiel.

Fondation pour la recherche sur les maladies mentales

7401 Hochelaga
Montréal, Québec
H1N 3M5
Tel. (514) 253-8200

LE « BEAU RISQUE » DU PQ

LE CHEF du Parti québécois, M. René Lévesque, a entrepris la grande manœuvre en vue de libérer le PQ d'une élection qui porterait essentiellement sur l'indépendance. Après avoir invité les membres du parti à ne plus débattre en public du revirement déchirant que lui-même leur propose, il rouvre la question en leur disant de se sentir libres par rapport aux résolutions de leur congrès, et de se mettre à l'heure de la crise économique, enjeu que le prochain scrutin ne pourra escamoter.

Pour éviter de déchirer ses troupes, M. Lévesque avait souscrit lui aussi à l'idée de faire porter la prochaine élection sur l'indépendance, quitte à se réserver, en temps opportun, la possibilité de rassurer l'électorat en promettant une confirmation ultérieure par référendum. Mais l'échéance approche et le PQ, battu dans les sondages, cherche désespérément le moyen sinon de rester au pouvoir — exploite de plus en plus improbable — au moins de rescaper son option.

Or, dans ce débat, la forme importe autant que le fond. L'idée de l'indépendance a été démocratiquement soumise à la population, et le Parti québécois, malgré la menace qu'il posait au Canada, a réussi à gouverner. En mettant la démocratie à dure épreuve, le PQ la consolidait, la faisait progresser. Lui-même était devenu une formation citée en exemple aux autres partis.

Que s'est-il donc passé, depuis le grand débat du référendum, pour que le PQ et son chef en soient rendus à se terrer dans le silence pour discuter de la prochaine étape ? Depuis quand le mouvement souverainiste ne serait-il plus capable de faire en public les analyses, les critiques et même les révisions fondamentales qui pourraient s'imposer ? L'intolérance et la confusion y auraient-elles pris tellement d'ampleur qu'on n'ose en donner le spectacle aux Québécois ?

Que les membres du parti soient rappelés à plus de discipline, cela est sans doute opportun, mais qu'on en fasse des Québécois muets frise le scandale. Si un parti a besoin de franches discussions et d'idées neuves, c'est bien le PQ !

La prochaine élection, que les péquistes aiment cela ou pas, comportera normalement trois volets principaux : un programme économique, un jugement sur l'administration sortante, et un mandat pour discuter avec Ottawa et les autres provinces. Sur les trois, le Parti libéral de M. Robert Bourassa présentera ses vues aux électeurs. Ceux-ci se sentiront libres, plus que jamais, de réélire le PQ même s'ils ne sont pas souverainistes, ou de le battre à plate couture, même s'ils le sont. Cette démocratie-là, nul ne la fera taire.

Par contre, le balayage qui risque d'emporter le PQ à la prochaine élection, éliminerait aussi toute opposition un peu substantielle à l'Assemblée nationale. Certes, pour les jusqu'au-boutistes de l'indépendance, il importe peu de nier aux électeurs une représentation équitable, ni de tenter de les ligoter dans un vote ambigu. Les conséquences pourraient en être graves tant sur la vie démocratique que sur le rapport de forces du Québec dans les négociations avec le Canada.

Là-dessus, les « modérés » au sein du PQ portent une aussi lourde responsabilité que les autres. Tout le monde ou presque y a refusé de souscrire loyalement aux résultats du référendum de

1980. Le coup de force des libéraux fédéraux a davantage retenu l'attention. Mais non moins grave allait être la tactique péquiste de créer, à Québec, une situation du fait accompli pour laquelle le gouvernement n'avait reçu aucun mandat. Les Québécois avaient clairement dit NON. Un accueil démocratique de leur réponse aurait dû amener le PQ, non pas nécessairement à renoncer à son objectif ultime, mais à réviser, dans l'immédiat, sa proposition constitutionnelle.

M. Lévesque vient de découvrir qu'il est peut-être possible de voir enfin le régime fédéral se modifier et fonctionner « moins mal ». Réaliste et plus démocrate que certains de ses collègues, il donne sa chance au gouvernement Mulroney, franchement élu avec l'appui du Québec. Mais ni le PQ ni son chef n'ont de programme à proposer advenant une reprise prochaine de la réforme constitutionnelle. D'un côté, le gouvernement Lévesque se réclame de tous ses prédécesseurs et d'une longue tradition autonomiste ; mais de l'autre, il ne définit aucun progrès réaliste et s'est montré incapable de succès à Ottawa. Au pouvoir, il bloque présentement la voie.

Certes, Québec reprend le chemin d'Ottawa et des conférences avec les autres capitales. Maints projets et dossiers, à ce jour paralysés par la guérilla entre libéraux et péquistes, pourront enfin aboutir. Mais, en matière constitutionnelle, le gouvernement du PQ n'a toujours pas de mandat populaire, et n'a donc ni la force ni la crédibilité voulues pour discuter avec Ottawa. Entre-temps, ceux qui voulaient le pouvoir l'ont gardé ; ils ont même réussi à faire haïr leur gouvernement comme jamais auparavant. Et les « vrais indépendantistes », eux, en sont encore au même point qu'avant le référendum.

Faudra-t-il que tout ce monde se fasse laver aux urnes, comme les libéraux fédéraux, pour reprendre contact avec la réalité et le peuple ? M. Lévesque a perdu son ascendant, mais il s'efforce à bon droit de faire valoir la réalité économique. Comme inspirateur de l'option du PQ et comme chef du parti, il doit pourtant trouver aussi le compromis qui s'impose entre Québécois, et entre membres du PQ, sur cet enjeu fondamental.

Le compromis passe par une réforme qui fasse au Québec une place distincte et meilleure dans la confédération. Là-dessus, une grande majorité a déjà dit OUI, et l'Assemblée nationale peut parler avec autorité et crédibilité. M. Lévesque invite les militants de son parti au « beau risque » de traiter loyalement avec les tenants du fédéralisme, mais l'avenir du Québec ne saurait plus longtemps se jouer comme une partie de bluff improvisée dans une chambre enfumée. Si le gouvernement et le PQ ne savent établir publiquement le programme d'une prochaine étape, ils ne sauront pas mieux en convaincre les Québécois. Ils ne pourront non plus aller négocier avec le nouveau gouvernement d'Ottawa.

En somme, le temps est venu de donner sa chance au changement promis aux Québécois en mai 1980. Si ce changement devait échouer, la question indépendantiste pourrait alors, mais alors seulement, se poser avec légitimité.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'insupportable statu quo

AUX MULTIPLES raisons, humanitaires et sociales, de mettre une sourdine à certaines pratiques qui marginalisent les personnes âgées, en les parquant dans des institutions spéciales, s'ajoute un impératif économique incontournable : le vieillissement de la population pèsera bientôt de tout son poids sur les finances publiques et exigera des ressources exceptionnellement élevées qui rendront le statu quo absolument prohibitif.

« Le nombre croissant de personnes âgées va mettre à rude épreuve les ressources physiques, humaines et financières dont nous disposons actuellement », note le rapport d'un groupe de travail mis sur pied par l'Association médicale canadienne (*La Santé, une nécessaire réorientation*).

« En réalité, poursuit cette étude, les projections démographiques démontrent que le système de soins de santé ne peut continuer, au rythme actuel, à héberger en établissements les personnes âgées. »

Horizon 2021

Le groupe de travail fait état d'une analyse réalisée par la firme Woods Gordon sur l'évolution de la population canadienne au cours des 40 prochaines années et sur ses répercussions prévisibles sur notre système de soins de santé.

Les résultats en sont probants. Les personnes âgées de 65 ans et plus forment actuellement 9,7 pour cent de la population. Ce pourcentage sera de 13 pour cent en l'an 2001 et de 18,2 pour cent en 2021.

Si l'on projette ces données sur la demande de soins de santé, toutes choses étant égales par ailleurs, on obtient des taux d'augmentation impressionnants : une hausse de 48,8 pour cent d'ici 20 ans et de 89,1 pour cent d'ici 40 ans du nombre des malades hospitalisés dans les hôpitaux généraux et spécialisés ; 68,3 et 118,3 pour cent dans les établissements de soins de longue durée ; 38,3 et 68 pour cent en établissements psychiatriques ; 27,2 et 45 pour cent en services médicaux et, finalement, 62,6 et 117,8

pour cent en soins à domicile.

À cette augmentation de la demande de services correspond une hausse aussi faramineuse des ressources matérielles. La projection des coûts actuels sur l'an 2021 révèle que les coûts supplémentaires annuels des dépenses de fonctionnement s'élèveront à \$ 13 milliards, tandis que les coûts cumulatifs des immobilisations nécessaires atteindront \$ 30,4 milliards. Au seul chapitre des soins prolongés, il faudrait pratiquement construire mille nouveaux établissements de 300 lits chacun pour satisfaire au besoin, alors que le Canada en compte présentement 500 d'une capacité de 100 lits et plus.

Une conclusion s'impose : avec la montée du nombre des personnes âgées, et alors que l'on prévoit une situation économique moins favorable pour les dix ou vingt prochaines années, les gouvernements n'auront tout simplement plus les moyens de maintenir les pratiques actuelles. Il faut changer nos attitudes à l'égard du vieil âge, conclut le rapport.

À Québec, on ne tient pas un autre langage. Il ne s'agit pas d'un domaine où la belle province est en mesure d'affirmer sa « spécificité ».

« Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on constate le vieillissement progressif de la population et la nécessité qu'il y a de procurer à cette population vieillissante des facilités d'accueil et de facilités de soins, des facilités d'hébergement », déclarait le ministre des Affaires sociales du Québec, en avril dernier, lors de l'étude des crédits de son ministère.

M. Camille Laurin s'empressait d'ajouter : « Je ne crois pas cependant que la solution soit simplement d'augmenter le nombre de places en [institutions]. Je pense qu'il faut se tourner vers d'autres solutions et, ces solutions, on les applique depuis cinq ou six ans. [...] La politique est maintenant de tout faire pour maintenir la personne âgée le plus longtemps possible dans son milieu naturel. »

C'est plus facile à dire qu'à faire, constatait le ministre.

Maintenir les personnes âgées à domicile exige qu'on mette à leur disposition toute une gamme de services : services domestiques, cantines itinérantes, soins de santé, assistance socio-médicale, et le reste.

Il s'agit d'une première série de mesures auxquelles le gouvernement consacrerait quelque \$ 84 millions au cours du présent exercice, soit une hausse de 300 pour cent par rapport aux dépenses d'il y a six ou sept ans.

Le gouvernement devra aussi encourager la construction de loyers modiques pour personnes âgées en s'assurant qu'elles y trouveront les mêmes services avec peut-être aussi une certaine surveillance assurée par des familles d'accueil intégrées à ces HLM.

Une troisième série de mesures porte sur les soins hospitaliers de courte durée par la création d'unités gériatriques ou de centres de jour.

C'est cette « philosophie des soins », dit M. Laurin, qui permettra au ministère de réduire le rythme d'accroissement du nombre de places d'hébergement qui est actuellement d'à peu près 1,000 par année en moyenne.

En perte d'autonomie

Le maintien à domicile des personnes âgées est aussi une priorité au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSRMM). On y met en place un programme communautaire de services axés sur les personnes en perte d'autonomie. Il s'agit de soutenir ces personnes dans leur milieu naturel et de venir en aide à leur entourage qui en prend soin.

Dans le contexte actuel de rationnement des soins de santé, chaque dollar consacré au maintien à domicile est pris sur les budgets de l'ensemble du réseau. Il s'agit moins d'argent neuf que d'une réallocation de ressources.

C'est le prix à payer pour lutter contre le « syndrome institutionnel » qui fait dire à tant de gens : « Je ne voudrais pas finir comme ça. »

— JEAN FRANCOEUR

Avant d'évoluer, évaluer

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

LE CHEVAL est la plus noble conquête du piédestal.

On est rarement à la hauteur du bien que l'on pense de soi.

L'ami est souvent plus fraternel que le frère.

On s'aime énormément, mais pas au point de mourir pour soi.

J'oublie longtemps des gens et des choses pour me les remémorer en plus beau.

Expression du sexisme. — On dira « un grand homme ». Jamais on entendra : « Une grande femme ». La femme de valeur sera rendue par ces mots : « Une femme admirable », « une sainte femme », « une femme forte » (selon l'Évangile). La célébrité, la gloire sont toujours la chasse gardée du mâle.

Nos politiciens sont demeurés comme nos anciens maîtres : ils répondent à des tas de questions qui ne leur sont pas posées. À celles qui leur sont posées, ils répondent à côté.

L'art oratoire en politique : de plus en plus de mots pour de moins en moins de sens.

Notre révolution tranquille a eu lieu sans effusion de sang, sauf pour les institutions. Que de saignées !

Cacher son âge, c'est avouer qu'on en a un plus grand qu'il y paraît.

La plupart des personnes qui vous veulent du bien commencent par vous injecter le poison de la mauvaise conscience.

C'est moins quand je pense que je crois que je suis, c'est quand j'ai mal.

Fais-moi voir l'intérieur de ta maison, je te dirai si tu l'habites.

Les gens qui font les modes, je les admire pour l'imagination qu'ils déploient à s'éviter d'en avoir trop.

Les ingénieurs du transport ont inventé l'ascenseur horizontal. Nous entrons dans l'ère de l'altitude de la platitude.

Les héros sont surtout de grands irréflichs.

L'opinion publique, comme une fille, fait le trottoir.

Dans un marathon, le coureur qui touche le premier au fil d'arrivée, n'est pas celui qui a pris son courage à deux mains, mais celui qui a pris les jambes à son cou.

L'avenir fait mieux que répéter les erreurs du passé, il les amplifie.

La langue est gardienne de la foi pour nos voisins aussi, puisqu'on ne

parle pas mieux argent qu'en américain.

Coupez dans votre texte, vous en allongerez le sens.

Depuis que l'on parle à voix haute dans nos églises, le silence religieux n'est plus catholique.

Certains prétendent que la terre, c'est l'enfer. Personnellement, je croisais que par ses dimensions et son confort, c'en est l'antichambre.

Je ne suis pas loin de penser d'un enfant qui naît sourd aujourd'hui : « La nature a été bonne pour lui. »

C'est une erreur de croire que Dieu est mort ; à la vérité, à certaines époques, Il s'accorde des congés sabbatiques.

Deux réflexions de deux esprits pénétrants et audacieux, Alain et Ionesco, forcent ma méditation. Je les retranscris pour votre usage : 1) « L'enseignement doit être résolument retardataire » (Alain) ; 2) « Vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé » (Ionesco).

Il conviendrait mieux aux démons qu'aux saints de faire des miracles. Le miracle m'apparaît comme un truc de démagogie religieuse.

Nous n'apprenons pas à aimer, pas plus que nous apprenons à notre cœur à battre.

Tous les gouvernements sont conservateurs du fait qu'ils sont élus par la majorité du peuple qui ne veut pas qu'on la dérange.

LETTRES AU DEVOIR

■ La venue de Jean-Paul II

LE PAPE est là, partout, à la télé, à la radio, dans les rues des grandes villes, dans les médias écrits, pour ou contre. Même les non-croyants semblent ébranlés.

Mais qu'il a-t-il au-delà du charisme indéfinissable de ce bel homme à tête blanche ? Le représentant de l'État le plus catholique du monde, ou celui d'une foi mise en péril par la triste réalité d'une fin de siècle chaotique ? Quelles fins son « omniprésence » sert-elle ? Les pouvoirs politiques, qui voient ainsi leurs obligations s'abstraire dans l'absolu d'un discours qui ne leur apporte, toutefois, ni confort matériel ni droit de parole ? Ou encore le peuple embrigadé par les notions combien « célestes » d'une philosophie qui leur promet un au-delà meilleur, à la condition toutefois de supporter avec stoïcisme la dure réalité quotidienne ?

Dans de telles conditions, mieux vaut s'abstenir, car l'absolu n'a jamais été qu'un piètre palliatif au combat que doivent mener hommes et femmes pour assurer leur survie, celle du corps et celle de leur dignité d'être humain.

L'histoire en fait d'ailleurs foi. Les guerres de religion, quelles qu'elles soient, n'ont fait qu'engendrer le martyre, lequel a ensuite été récupéré pour servir d'exemples de « sainteté ». Plus près de nous, l'islamisme à outrance de Khomeiny ajoute encore à l'absurdité de l'absolu. Au nom d'une sacro-sainte idéologie religieuse, les martyrs sont maintenant des enfants de 16 ans.

Il ne faut pas charrier, me direz-vous : le pape n'est pas un extrémiste. Soit, mais il faudrait peut-être faire comprendre aux intervenants de toutes les Églises que leurs philosophies respectives ne représentent souvent qu'un refuge abstrait dans lequel s'abritent les plus démunis, ceux qui vivent dans la crainte d'un châtiement (qu'il s'agisse du tiers monde ou des gens d'ici). En outre, si pures soient-elles, lesdites philosophies servent beaucoup plus la cause des dirigeants que les utilités à des fins de manipulation.

Les vues du Saint-Père et de son Église quant au droit à l'avortement et à la contraception laissent également perplexes une grande partie de la population terrestre, à savoir les femmes. Cette moitié du ciel, si bien décrite par Ann Sui, ne peut certes accepter sans broncher ce refus quasi unanime du clergé de disposer de son corps. Comment des hommes dont le célibat obligatoire exclut la connaissance du sexe opposé peuvent-ils ainsi prendre des décisions pour le moins arbitraires ?

Faut-il comprendre, messieurs du clergé, que par votre refus d'accorder le droit de vie conjugale aux gens d'Église, vous exprimez ainsi votre crainte que ces derniers puissent un jour être en faveur d'une certaine égalité ? Ne pouvez-vous concevoir également que si les femmes du tiers monde pouvaient contrôler leurs naissances, elles épargneraient ainsi la famine à de nombreux enfants ? Êtes-vous si imbus de votre pouvoir que vous refusiez d'envisager la possibilité que les

femmes puissent être cette « moitié du ciel » qui permettra de sauvegarder ce que l'autre moitié est en train de détruire par des guerres et un sexisme à outrance.

Dès lors, il ne faut pas vous surprendre du nombre décroissant de vos adeptes, puisque vous ne tenez nullement compte de réalités socio-économiques auxquelles la foi nouvelle devrait adhérer.

— LORRAINE LAMOUREUX
Montréal, 18 septembre.

■ Un réconfort à conserver

LE 18 SEPTEMBRE, au *Téléjournal* de 17 heures, Radio-Canada nous apprenait que le comité exécutif de la Ville de Montréal refuse à la Maison du réconfort le permis nécessaire à son futur emplacement, une maison du quartier résidentiel de Ville-Émard.

La Maison du réconfort est un organisme à but non lucratif qui s'occupe de l'hébergement des femmes en détresse et des enfants battus. Il existe depuis quatre ans, est reconnu d'utilité publique et subventionné, entre autres, par le ministère des Affaires sociales. Son rayon d'action comprend les quartiers montréalais de Ville-Émard, Côte-Saint-Paul, Saint-Henri, la Petite-Bourgogne, de même que la ville de Verdun. Situé à Saint-Henri, cet organisme a dû chercher un nouvel emplacement pour 1985, suite à une reprise de logement. On a donc négocié, depuis un an, l'achat d'une maison dans Ville-Émard, avec prêt conditionnel : obtenir le permis d'opération à la nouvelle adresse.

Le comité exécutif a refusé une première fois, voilà plusieurs mois, ce nouveau permis, à cause de l'opposition de M. Yvon Lamarre. Ce dernier a communiqué par écrit la raison de sa décision : il ne veut pas voir une telle activité dans un quartier résidentiel, en l'occurrence Ville-Émard. M. Lamarre, d'ailleurs, demeure à proximité de l'emplacement en question.

À la suite de la contestation de cette décision par la Maison du réconfort, un jugement a donné raison à cette dernière, précisant que la Ville de Montréal doit se borner à émettre le permis sur présentation d'un dossier complet, pour autant qu'aucune loi ni aucun règlement ne l'interdisent, ce qui est le cas. Mais rien n'y fait, on s'oppose toujours à l'émission du permis.

Que ce refus soit apparemment illégal ne semble pas déranger M. Lamarre, qui tient à tout prix à la tranquillité de son quartier. Mais de quelle tranquillité s'agit-il ? Nulle part de tels centres d'hébergement n'ont-ils donné lieu à quelque plainte que ce soit. Mieux : un sondage réalisé dans l'environnement de tels centres établit que seulement 6 % des habitants émettent des réserves, leur seule hésitation se résumant à la possibilité de bruit ou de tracas provoqués par la présence d'enfants. Or la Maison du réconfort a justement jeté son dévolu sur cette maison parce qu'elle est munie d'une cour fermée, où pourront s'ébattre les enfants recueillis sans se répandre dans le voisinage.

Non seulement l'argument de M. Lamarre ne semble-t-il pas tenir sur le plan juridique, mais il ne tient pas davantage face à l'expérience générale de cas similaires. De plus, il s'écroule à la face même des réactions des citoyens de son propre quartier.

M. Lamarre, en plus de se jouer des règles de droit et d'équité, démontre son mépris des administrés et des citoyens que nous sommes. Même un bien-pensant bourgeois et repu, au 19^e siècle, n'aurait pas osé avouer tout haut la conception que semble avoir M. Lamarre de la tranquillité résidentielle. En plus de mener à l'abus de pouvoir administratif dans le présent cas, cette conception prend une signification sociale aberrante : à toutes fins utiles, elle interdit à une société de prendre soin des malheureux de manière efficace ; elle veut forcer l'aide sociale à se cacher dans les zones commerciales et industrielles. Au fond, M. Lamarre est un grand cœur : il est tellement touché du malheur des femmes en détresse et des enfants battus qu'il faut soustraire ce malheur à sa vue.

Aucun citoyen raisonnable ne doit accepter, ici et maintenant, un comportement pareil d'un potier public.

N.B. : Au même *Téléjournal* de Radio-Canada, on interrogeait le maire Drapeau sur ses sentiments quant au nouveau gouvernement fédéral. Il aurait été plus pertinent de l'interroger sur l'injustice rapportée plus haut, non ?

— RAYMOND POULIN
RAYMOND LAROCHE-POULIN

Montréal, 18 septembre.

■ L'attentat à la gare Centrale

SI J'EN crois la Presse canadienne (dépêche publiée le 13 septembre), « les trois jeunes Français tués dans l'attentat à la bombe commis le 3 septembre à la gare Centrale de Montréal ont été inhumés à Leuville-sur-Orge, la petite ville dont ils étaient originaires, à une cinquantaine de kilomètres de Paris ».

Pour représenter le Canada et le Québec aux funérailles qui ont eu lieu dans « une petite église romane du XIII^e siècle », il y avait le directeur du cabinet de l'ambassadeur canadien en France et le directeur des relations publiques à la Délégation générale du Québec à Paris.

M. Michel Dupuy, l'ambassadeur, ne s'est pas dérangé, on ne sait trop pour quelle raison, et Mlle Louise Beaudin, la déléguée du Québec, était, selon la dépêche, « retenue auprès du ministre québécois de l'Aménagement et du Développement régional, qui effectue présentement une visite à Paris ».

Bien sûr, un ministre québécois à Paris, c'est autrement important que trois humbles victimes d'un attentat à Montréal. Quant à l'ambassadeur Dupuy, les Affaires extérieures vont sans doute daigner nous informer qu'il déjeunait au Quai d'Orsay...

Heureusement, le premier ministre du Québec et l'ambassadeur canadien (toujours selon la même dépêche) ont fait parvenir aux familles en deuil l'expression de leurs sincères condoléances. À moins que ces témoignages de sympathie ne leur aient été adressés par l'entremise des postes canadiens (ce qui serait un comble !), les familles éprouvées savent sans doute, à l'heure où j'écris ces lignes, que les Québécois et les Canadiens « partagent leur peine ». En outre, elles auront eu la grande consolation de constater que « leur peine » valait le déplacement de deux fonctionnaires !

— JEAN-LOUIS LEMIEUX
Ottawa, 15 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél. : 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR. Edition quotidienne : 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement : 75¢. Pour information : à Montréal : 332-3891 ; à Québec : 687-2022.

ABONNEMENT. Edition quotidienne 120\$ par année : 6 mois 62\$. 3 mois : 32\$. À l'étranger : 225\$ par année : 6 mois 115\$; 3 mois : 60\$. Edition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste adrienne sur demande. Pour information : (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

POLITIQUE INTERNATIONALE

Une priorité pour le Québec : les langues étrangères

PAUL PAINCHAUD

On ne le répètera jamais assez : toute politique étrangère, si elle veut être efficace, soit s'accompagner d'un volet interne vigoureux. Ainsi, une politique d'exportation ne peut-elle réussir que si elle s'appuie sur un certain nombre de mesures visant la modernisation et la rentabilité des entreprises : or il s'agit là essentiellement d'une politique interne. Cette dernière, par ailleurs, ne peut pas être dissociée d'autres choix intérieurs. On imagine mal, par exemple, une politique d'exportation, surtout à notre époque, qui serait élaborée en dehors d'un ensemble de mesures visant à l'innovation technologique, ce qui signifie, entre autres choses, la formation d'ingénieurs. Une politique d'exportation

doit donc, en principe, être articulée à une politique de l'éducation. Celle-ci a sa logique propre, mais elle ne peut, non plus, être pensée en vase clos. Les contraintes du système international contemporain imposent donc une grande interdépendance dans la gestion de la politique extérieure et de la politique intérieure. C'est une approche que le gouvernement du Québec n'a pas encore véritablement adoptée. Sauf dans certains dossiers très particuliers, la politique internationale et la politique intérieure ont été, jusqu'ici, pensées séparément. Cette situation a pu prévaloir parce que le Québec, comme État, n'avait pas encore développé de politique internationale d'ensemble, et que les gouvernements successifs se sont peu interrogés sur l'utilisation que l'on pouvait faire de cette politique comme instrument de déve-

loppement interne. L'inverse fut tout aussi vrai : on ne s'est jamais penché d'une manière systématique sur la mobilisation des ressources internes pour atteindre certains objectifs internationaux, considérés eux-mêmes comme fondamentaux pour le développement du Québec. Le moment semble donc venu de définir une politique cohérente d'instruments internationaux, et d'intégrer cette politique aux objectifs internationaux d'ensemble du gouvernement. Cette politique pourrait avoir diverses composantes, mais parmi les instruments dont le Québec aura le plus grand besoin au cours des années à venir, il y a les langues étrangères. Les langues étrangères, autres que l'anglais, sont déjà enseignées au Québec. Mais elles le sont surtout dans la perspective traditionnelle, légitime et parfaitement dé-

fendable, de l'enrichissement culturel individuel. Par ailleurs, leur enseignement demeure encore largement facultatif et ne bénéficie pas de la visibilité qui s'impose pourtant dans le contexte international où le Québec devra désormais assurer son développement. Car celui-ci se fera par une osmose de plus en plus étroite avec l'ensemble de la communauté internationale. C'est là un fait auquel il sera impossible d'échapper. Cette osmose s'établira non seulement dans le secteur du commerce, mais à tous les niveaux de la société québécoise. Les pays dont la surface culturelle est étendue pourront absorber ce processus d'une manière plus graduelle. Les petites sociétés industrialisées comme le Québec n'ont d'autre chance de le contrôler à leur profit qu'en pratiquant une politique de présence active dans tous les secteurs du système inter-

national. C'est ce qu'ont compris les Japonais, et avant eux les Hollandais et les Scandinaves. Paradoxalement, les petits peuples devront donc adopter comme devise dans l'avenir un slogan emprunté au snobisme du *jet-set* et qui est devenu pour eux une nécessité : « *the world is my oyster* ». Or cette présence active, entreprenante, de tous les milieux de la société québécoise dans la vie internationale n'est pas possible si les Québécois ne développent pas, comme collectivité, l'aptitude à pénétrer avec aisance les grandes cultures mondiales contemporaines. La connaissance de l'anglais peut y aider : elle sera toujours insuffisante et, paradoxalement, elle le deviendra de plus en plus au fur et à mesure que ces grandes cultures s'affirmeront face à l'anglais. La connaissance des langues étrangères à travers la société québé-

coise est donc l'une des conditions du développement du Québec et de sa capacité à affronter le monde contemporain. Une politique des langues étrangères s'impose donc. Cette politique ne peut naître que d'une concertation entre plusieurs agences de l'État — notamment les ministères de l'Éducation et des Relations internationales — et des institutions d'enseignement à tous les niveaux. Cette politique des langues étrangères pourrait d'ailleurs être greffée à d'autres objectifs culturels internationaux du Québec ainsi qu'à certains de ses objectifs scientifiques et économiques. Le gouvernement du Québec a la compétence constitutionnelle pour agir dans ce domaine. Il n'aurait aucune raison de blâmer le gouvernement fédéral d'y intervenir, comme il le fera sans doute, s'il demeure inactif.

LES FUSILS DU POUVOIR EN URSS

II — Le limogeage d'Ogarkov : « Il se passe quelque chose au Kremlin »

DANIEL VERNET

L'auteur est journaliste au « Monde ».

L'EXERCICE consiste à scruter l'état de santé du dirigeant suprême, ses éternuements, ses hésitations et ses absences et à en tirer des conclusions sur le rapport des forces au Kremlin. Il n'est pas nouveau : il dure en fait depuis une dizaine d'années, depuis que Lénine Brejnev avait donné les premiers signes de faiblesse. Il a le don d'horripiler les officiels soviétiques qui y décèlent une marque certaine de mauvais goût. Mais même s'il est en grande partie vain, il est impossible à l'observateur extérieur, privé d'autres moyens d'information, d'y renoncer. Et les Soviétiques l'ont indirectement encouragé en conservant pendant des années un secrétaire général très affaibli puis en éliminant coup sur coup des successeurs visiblement atteints par la maladie.

L'exercice a évidemment ses limites. Il ne fournit que des symptômes — si l'on peut dire — de ce qui se passe dans les coulisses du pouvoir soviétique. Ce sont ces signes qu'il faut interpréter en corrélation avec les événements qui affluent à la surface — tel le limogeage du maréchal Ogarkov. Ils sont suffisamment nombreux ces derniers temps pour qu'un chef occidental ait pu déclarer publiquement : « Il se passe quelque chose au Kremlin. » Il est vrai que le chancelier Kohl est directement concerné par la lutte pour le pouvoir à Moscou puisque de son issue dépend pour une large part la poursuite ou l'interruption du dialogue interallemand.

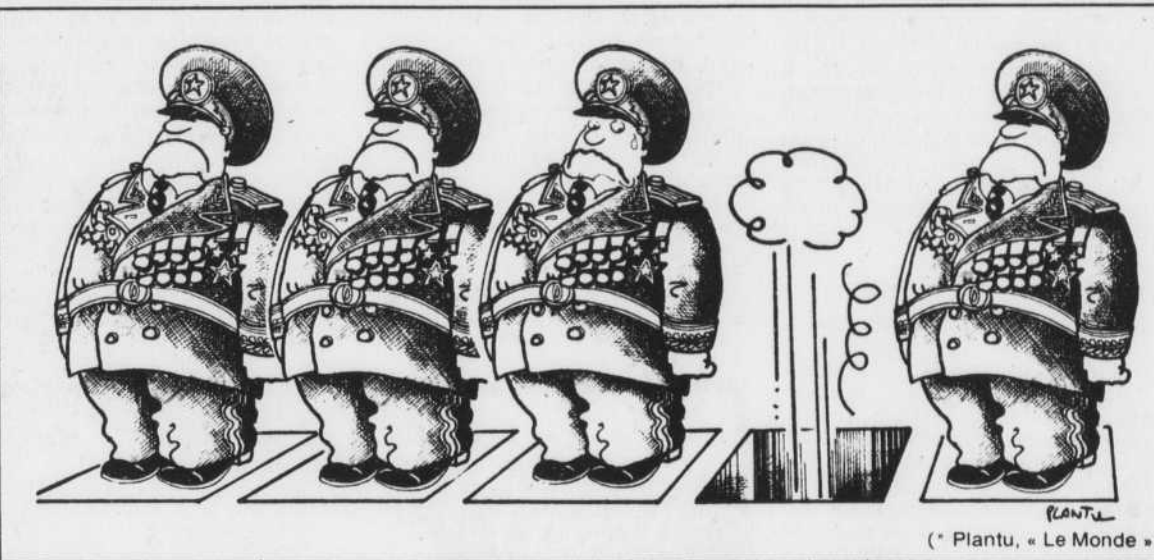
Ces signes sont nombreux : M. Constantin Tchernenko a « disparu » pendant près de deux mois cet été. S'il est normal qu'il prenne des va-

cances, il l'est moins qu'il n'ait reçu aucun dirigeant des pays frères pendant sa villégiature et qu'il paraisse plus faible après une longue période de repos. Pendant son absence, il s'est passé des choses peu ordinaires : la ligne soviétique sur d'éventuelles négociations avec Washington sur la militarisation de l'espace paraît pour le moins fluctuante, un pas en avant, deux pas en arrière. Fort de ce qu'il considère être le *nilhil obstat* de Moscou, M. Honecker prépare activement son voyage en RFA puis une campagne déchaînée par l'URSS contre les « revanchistes » ouest-allemands (l'obligation de renoncer provisoirement à son projet. Au moment où les dirigeants soviétiques soufflent le froid sur l'Occident, M. Gromyko accepte de rencontrer un président américain, pour la première fois depuis cinq ans, et qui plus est M. Reagan lui-même. Dans une interview à la *Pravda*, M. Tchernenko donne l'impression de faire une légère ouverture en direction des États-Unis à propos des négociations sur les armes nucléaires ; un porte-parole du ministère des Affaires étrangères propage immédiatement une interprétation restrictive des propos du secrétaire général.

Un maréchal chasse l'autre

Quant au remplacement du maréchal Ogarkov par le maréchal Akhromeev à la tête de l'état-major général de l'armée, personne n'a encore trouvé une explication pleinement satisfaisante, et les hypothèses avancées sur la position d'Ogarkov au sein de la hiérarchie soviétique sont souvent contradictoires. Une seule certitude : la fulgurante ascension du maréchal Akhromeev a eu lieu sous Andropov.

À quoi il faut ajouter des articles de presse, l'un mettant en valeur les difficultés agricoles dans le terri-



(« Plantu », « Le Monde ».)

toire de Stavropol, ancien fief de M. Gorbatchev, l'autre rappelant incidemment que la mère de Lénine était morte à 73 ans — un bel âge pour une belle mort ; rappel pas tout à fait innocent puisque M. Tchernenko aura, le 24 septembre... 73 ans. On pense inévitablement à la publication dans une revue de Léninograd d'un texte sur un vieux dirigeant cacochyme au moment où tout le monde s'interrogeait sur la santé de Brejnev et à un autre article, paru celui-là dans les *Izvestia*, qui montrait Lénine, paralysé après un attentat, dirigeant le pays d'une main ferme et le peuple serrant les rangs, alors qu'Andropov n'avait pas été vu en public depuis plusieurs mois.

Bref, divers signes indiquent que la situation est loin d'être stable au sein de la direction soviétique, bien que la lutte pour le pouvoir ne soit pas entrée encore dans sa phase aiguë : en témoignent les voyages à

l'étranger de MM. Romanov et Gorbatchev, tous deux membres du bureau politique et secrétaires du comité central, donc prétendants à la succession de M. Tchernenko, et de M. Oustinov, qui n'a peut-être pas les mêmes ambitions personnelles mais dont le poids est encore déterminant. Or il n'est pas recommandé d'être loin de Moscou quand le pouvoir est à prendre.

L'interminable succession de Brejnev

En fait, c'est l'interminable succession de Brejnev qui se poursuit et qui ne sera véritablement réglée, au prix de péripéties et de rebondissements qu'il est impossible de prévoir, qu'avec la relève des générations. Dans cette perspective, la nomination d'Andropov au poste de secrétaire général en novembre 1982 était un événement « aberrant » et l'élection de M. Tchernenko en février 1984 une mesure conservatoire.

Un certain nombre de règles, qui forment la constitution non écrite du parti, président à la désignation du numéro un, sauf situation exceptionnelle. Ainsi le deuxième secrétaire — le titre n'est pas officiellement décerné mais la fonction existe — a-t-il toutes les chances de devenir le secrétaire général. C'était le cas sous Brejnev pour Andropov qui s'était glissé à cette place au printemps 1982, en concurrence avec M. Tchernenko, puis pour ce dernier, sous Andropov. La fonction est actuellement exercée par M. Gorbatchev, le benjamin du bureau politique, qui, comme ses prédécesseurs au deuxième rang de la hiérarchie, contrôle l'idéologie, a un œil sur la diplomatie puisqu'il est président de la commission des Affaires étrangères du Soviet de l'Union, mais qui, en plus, a conservé la haute main sur l'agriculture.

La nomination d'Andropov à la mort de Brejnev n'en était pas moins « anormale » pour plusieurs raisons. Il était depuis très peu de temps au secrétariat du comité central ; il ne s'était — contrairement à ses prédécesseurs — jamais occupé des cadres (ce qui permet de se créer une clientèle) et il avait été pendant 15 ans chef du KGB, ce qui pouvait nuire à son image à l'extérieur et surtout inquiéter ses pairs. Le dauphin désigné de Brejnev était M. Tchernenko, et il a fallu que certains observateurs ont appelé, avec quelque exagération peut-être, un

« coup de force » pour qu'Andropov soit élu.

Son succès était dû à la coalition de plusieurs forces : l'armée, par la voix du maréchal Oustinov, la diplomatie, avec M. Gromyko, et, bien sûr, la police s'étaient prononcées en sa faveur. Les cadres traditionnels, les dirigeants régionaux du parti, qui avaient été choqués par Brejnev, penchaient plutôt pour M. Tchernenko. Mais Andropov portait l'espoir de la génération montante, ces cadres qui n'ont connu que le régime soviétique, ont été éduqués dans des écoles techniques, sont nourris d'idéologie mais soucieux d'efficacité, certainement pas libéraux mais technocrates sans doute, modernistes et réformistes peut-être. Les « andropoviens » ont disparu avec Andropov, mais cette tendance — qui se retrouve au sein du parti, du gouvernement et des forces armées (qui peuvent à juste titre s'inquiéter de la capacité de l'économie soviétique à soutenir le défi militaire des États-Unis) — continue à exister, à preuve la publication récente par *Troude*, le journal des syndicats, d'un article de l'académicien Aganbégyan regrettant les lenteurs de la réforme économique engagée sous Andropov.

La mort prématurée, sinon inattendue d'Andropov n'a pas permis à cette tendance de s'imposer sans conteste. En admettant — ce qui est fort probable — qu'elle soit actuellement incarnée par M. Gorbatchev, elle a réussi à maintenir ses positions. En février dernier, M. Tchernenko a été le candidat de la conciliation ; élu en quelque sorte par défaut. Il arrangeait la vieille garde qui ne peut se résoudre à passer la main ; il laissait intactes les chances futures de M. Gorbatchev et de M. Romanov, l'autre « jeune » du bureau politique et du secrétariat alors que la victoire de l'un des deux aurait mis fin à la carrière de l'autre.

« Jeunes » et « vieux »

Mais il serait simpliste d'opposer la génération montante (qui a tout de même plus de la cinquantaine) aux vieillards du bureau politique. Des courants divers traversent les deux groupes. Le « jeune » Romanov, qui au secrétariat surveille l'industrie de l'armement, est proche du « complexe militaro-industriel » ; il a gouverné Léninograd avec une poigne de fer et semble peu porté sur les réformes économiques. Il a cependant pu

être séduit par la campagne de renforcement de la discipline des « andropoviens ».

La vieille garde stalinienne survit, dont M. Gromyko est, au bureau politique, un des derniers représentants. Sans doute a-t-il fait au cours de sa longue carrière la diplomatie que lui ont dictée ses maîtres successifs, mais la faiblesse de M. Tchernenko et sa méconnaissance des dossiers lui ont permis dans les mois qui ont précédé et suivi la mort d'Andropov de renforcer sa position. L'impression prévaut qu'il a réussi dans cette période à faire une politique étrangère selon son cœur, d'autant plus dure vis-à-vis de l'Occident que ses collègues pouvaient être tentés de lui imputer la responsabilité du déploiement des euromissiles américains, le plus grand échec diplomatique de l'URSS de ces dernières années. Sa prochaine entrevue avec le président Reagan, même si elle constitue un geste soviétique en direction d'une administration honnie, ne dément pas cette thèse. Si ses collègues lui ont imposé le voyage à Washington, M. Gromyko ne pouvait que s'incliner. Mais l'annulation de la visite de M. Honecker en RFA (et de celle de M. Jivkov) porte indubitablement sa marque.

Est-ce à dire que M. Tchernenko est, au contraire, un partisan de la détente ? Il serait téméraire de l'affirmer. Sa formation, son ignorance de l'Occident, ses obsessions idéologiques, feraient plutôt pencher pour l'interprétation inverse. Mais, en discipline fidèle qui a toujours vécu dans l'ombre de Brejnev, l'actuel secrétaire général peut tout aussi bien avoir, à défaut d'ambition, le souci de poursuivre la politique d'ouverture contrôlée de son défunt maître, d'autant que son expérience des grandes rencontres internationales se limite à la conférence d'Helsinki en 1975 et au sommet américano-soviétique de Vienne en 1979.

La « disparition » de M. Tchernenko pendant l'été n'a pas profité qu'à M. Gromyko. Les « néo-andropoviens » autour de M. Gorbatchev ont également avancé des pions. Sans doute sont-ils partisans d'une diplomatie plus subtile que celle imposée par le ministre des Affaires étrangères, plus flexible dans ses méthodes bien qu'elle soit au service des mêmes objectifs. C'est Andropov encore qui avait donné le ton, en maintenant l'ouverture politique vers l'Occident pour mieux l'influencer idéologiquement.

Ainsi les grandes manœuvres se poursuivent-elles alors que la période de transition, ouverte en fait depuis la mort de Mikhaïl Souslov en janvier 1982, ne s'est pas encore refermée. Des coalitions hétérogènes et éphémères se forment dans le petit cénacle de la direction soviétique, entre les partisans de la manière forte et les adeptes de la séduction vis-à-vis de l'Occident, les réformistes, les durs et les résignés en politique intérieure. L'équilibre instable de ces alliances explique que des décisions apparemment contradictoires puissent être prises à quelques jours d'intervalle et que des sons discordants se fassent entendre dans la presse soviétique. Ces « ratés » se produisent toujours quand la course pour le pouvoir est ouverte.

FIN

— (Reproduit du « Monde »)



L'armée soviétique est une armée politique, l'armée du parti...

(Photolaser AP)

France : une nouvelle politique de défense

LU

JOCELYN COULON

★ Général Copel, *Vaincre la guerre*, Paris, Éditions Lieu-Commun, 1984, 245 pages.

LE GÉNÉRAL Étienne Copel a quitté l'armée française il y a peu, car il n'était plus en accord avec les politiques de défense de son pays qu'il considère incapables de contraindre une guerre classique. Il pense que la France, si elle ne modifie pas sa doctrine nucléaire et ne renforce pas son potentiel classique, risque

d'entraîner dans la catastrophe non seulement son pays mais le continent tout entier.

L'auteur critique la rigidité de la politique nucléaire française. Au départ, l'option choisie par de Gaulle était bonne et le demeure encore. À la fin des années 1950, de Gaulle avait compris que, dès lors que les missiles soviétiques pouvaient détruire les États-Unis, le parapluie nucléaire que Washington étendait sur l'ensemble de l'Alliance atlantique ne protégeait plus. Les Américains n'allaient pas risquer leur vie si l'URSS ne faisait qu'attaquer l'Europe de l'Ouest. C'est ainsi que la

France se dota d'une force de frappe censée protéger son indépendance.

La doctrine française est basée sur le concept de la dissuasion du faible au fort. Grâce aux armes nucléaires, il s'agit de dissuader le fort d'entreprendre une guerre en le menaçant de lui infliger des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu que la France représente à ses yeux. Pour rendre crédible cette menace, Paris s'est dotée d'une triade nucléaire stratégique (missiles au sol et sous-marins et bombardiers) ainsi que d'armes atomiques tactiques. Or, pour Copel, qui ne remet pas en cause le principe de

la dissuasion nucléaire, l'idée que son pays doive déclencher une riposte nucléaire, même tactique (coup d'avertissement avant le nucléaire stratégique) à une invasion classique des forces du Pacte de Varsovie, « est une aberration à l'égard non seulement des Soviétiques mais aussi des Français ». L'auteur fait remarquer que le nucléaire dissuade du nucléaire et qu'il faut opposer aux armes classiques des armes du même type.

Pour défendre adéquatement son sanctuaire et aussi l'Europe — puis-que, pour l'auteur, le destin de la France est intrinsèquement lié à ce-

lui du continent —, son pays doit renoncer ses choix en matières d'armes nucléaires et renforcer son potentiel classique. Ainsi, il faut abandonner le projet d'installer de nouveaux missiles balistiques mobiles basés au sol, pour les remplacer par des missiles de croisière presque invulnérables à la défense anti-missiles. En ce qui concerne les armes nucléaires tactiques, Copel veut en limiter l'usage qu'il trouve dangereux pour les populations amies et ennemies. À la place, il suggère d'introduire des armes à neutrons qui s'attaquent aux combattants tout en limitant les dommages. Enfin, il croit

qu'il faut se préparer activement à se défendre contre une guerre chimique et classique que l'Union soviétique pourrait gagner grâce à son écrasante supériorité. Tous ces changements peuvent se réaliser de concert avec les partenaires européens, mais principalement avec l'Allemagne de l'Ouest à qui on pourrait fournir des armes à neutrons, en cas d'attaque, si elle en faisait la demande.

Le plaidoyer du général Copel ne manque pas d'intérêt et apporte de l'eau au moulin de ceux qui croient à une défense faite pour « prévoir la guerre » dans l'espoir de la « vaincre ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le marathon

A 9 h 20, un coup de canon creva l'air tandis que Carlos Lopez, gagnant du marathon olympique des Jeux de 1984, donnait le signal de départ. La grosse machine marathonnienne propulsée dans un temps que l'on ne pourrait plus ralentir ni arrêter s'ébranla lourdement. Un départ lent qui n'avait rien des sprints suicidaires du passé. Un départ presque terne, égayé par la papemobile radio-canadienne d'où s'élevait la voix tonitruante de Joe Mallejac. Malgré le moteur collectif qui faisait trembler les rues, le marathon se divisa immédiatement. Ce sixième marathon montréalais n'était pas différent des autres. Il n'y a jamais qu'un seul marathon. Il y a autant de marathons que de marathoniens; 11,000 histoires différentes, 11,000 raisons pour tester son corps dans ce train d'enfer; 11,000 solitudes masquées par la multitude et le mouvement.

Dans le matin brumeux, les histoires se sont égrenées avec les kilomètres, soulevant les applaudissements d'une foule plus clairsemée que les années antérieures. Les encouragements n'avaient pas l'enthousiasme des premières années mais au moins ils étaient distribués équitablement. La foule n'a ainsi fait de distinction entre les trois chaises roulantes perdues dans la mêlée et, l'indifférence, entre les coureurs d'élite courant pour la compétition et pour l'argent, entre les 110 militants courant pour vendre la cause de l'Amérique centrale, entre les politiciens Warren Allmand et David Payne, le président du club de hockey Canadien, Ronald Corey, courant par principe et pour se faire remarquer et finalement entre les milliers de coureurs de la rue, hommes ordinaires cherchant à échapper pendant quelques heures à une vie routinière et sans gloire.

A 9 h 30 pourtant, seuls les coureurs d'élite masculins retenaient l'attention des journalistes. Ces derniers étaient casés dans des camions qui collaient dangereusement aux talons des élites. A 9 h 30, l'entraîneur de Jorge Gonzalez de Porto-Rico savait déjà que son poulain allait l'emporter. Il était le seul. Dans le camion des journalistes, tous lorgnaient l'entraîneur avec incrédulité. Jorge Gonzalez n'avait aucune chance contre les Éthiopiens et surtout contre l'invincible Dereje Nedi, champion des Jeux de l'Amitié en Union Soviétique. Mais l'entraîneur insistait. «Gonzalez a 31 ans, il n'a pas un sou, il veut à tout prix gagner, il va tout faire pour gagner, il a faim», disait-il. Les journalistes ne l'écoutaient pas. Gonzalez avait peut-être remporté le marathon de Caracas, dans la chaleur et l'altitude, mais il s'était classé 13e au marathon de Los Angeles.

Nedi, planqué derrière ses copains éthiopiens, restait leur favori. Sa foule était plus gracieuse et son visage impassible ne trahissait pas le moindre effort. Mieux encore, l'Éthiopien ne se contentait pas de foncer comme un défoncé. Il semblait, aux dires des journalistes, avoir développé une stratégie. Celle de talonner son rival qui lui servait en même temps de paravent. La tactique n'était pas des plus honnêtes puisqu'elle forçait le Porto-Ricain à tirer et permettait à l'Éthiopien de ménager ses énergies avant le sprint victorieux.

C'est rue Saint-Urbain, aux abords du quartier portugais, que les choses ont subitement changé de cours. Le peloton d'élite ne formait plus cette boule ronde et compacte témoignant de l'égalité des coureurs d'élite et de la lenteur de la course. À ce stade-ci, il ne restait plus dans le peloton d'élite que Gonzalez et Nedi soudés par la vitesse et séparés des autres par un trou de plusieurs kilomètres. L'entraîneur portoricain qui n'avait pas arrêté d'exhorter son poulain tout au long de la course, s'est penché par la fenêtre du camion. «Si tu veux gagner, il faut que tu travailles, allez vas-y, travaille, va jusqu'au bout» a-t-il crié. Dans le camion de presse, un coureur au repos venait de comprendre. «Il va gagner, a-t-il dit, l'argent commence à faire son effet, c'est le \$5,000 qui fait toute la différence.» Tout le monde a acquiescé. Quelques

minutes plus tard, Gonzalez, déjà acclamé comme un deuxième Carlos Lopez, larguait son rival éthiopien, puis franchissait la ligne d'arrivée. Un homme victorieux. Un homme plus riche de \$15,000.

Quatre heures sinon six heures plus tard, les coureurs ordinaires terminaient leur chemin de croix dans des états seconds. Les tentes médicales, interdites d'accès aux observateurs, ressemblaient une fois de plus aux unités de secours de Beyrouth. L'humidité accablante, la fatigue de la foule qui en bout de piste n'avait plus la force d'applaudir, eurent raison de plusieurs combattants. Ces derniers franchissaient la ligne d'arrivée en vomissant, complètement lavés, épuisés, le visage livide, le corps assailli de convulsions, les jambes comme des aiguilles à tricoter qui ont déraillé.

Même les plus frais comme Rhéal Desjardins, le premier coureur québécois, arrivé 9e en classement final, avouait que l'épreuve avait été dure, à cause de l'humidité, à cause de ce parcours capricieux. «Cette fois-ci, ils ont souffert» disait un Joe Mallejac plein de compassion.

Dans le va-et-vient des civières où se confondaient les estropiés de la guerre et les grands vainqueurs, les coureurs de la rue venaient offrir un visage vert mais radieux. Plusieurs d'entre eux s'empressaient de comparer leur temps de course avec leurs copains. Chaque seconde gagnée sur l'autre dans ce combat de chiffres était d'une importance capitale. Les conversations n'avaient rien de philosophique. Elles étaient tantôt techniques et tournaient alors autour de questions de minutage scientifique, de résistance biologique, de performance athlétique. Et tantôt purement psychologiques, resuscitant alors le vieux mythe de la fierté et de la virilité enfin retrouvées. «Je suis fier de moi, fier comme je n'ai jamais été. On me donnerait \$100,000 que je ne serais pas plus heureux, lançait un spécialiste du marketing de 23 ans. Un témoignage candide venant creuser à jamais le fossé entre le marathon des professionnels qui s'entraînent bien souvent dans la pauvreté et qui courent pour survivre et le marathon de cette classe privilégiée qui ne court contre rien finalement, sinon contre elle-même.

◆ Pierre Mauroy

des derniers mois, on a écrit beaucoup de sottises sur la Fédération et sur son fondateur, M. Jean-Marie Bressand. Ce qui compte maintenant, dit-il, c'est de relancer le mouvement, de le faire passer du stade artisanal au stade industriel. De plus, M. Mauroy affirme qu'il faut renforcer la reconnaissance internationale de la FMVJ pour que celle-ci devienne aussi respectée que d'autres grands organismes internationaux comme la Croix-Rouge par exemple. Il s'est d'ailleurs consacré entièrement à cette tâche dès qu'il a été libéré de ses fonctions de premier ministre. Il a notamment contacté de nombreux chefs d'État pour leur demander de collaborer à cette réorganisation. Il affirme n'avoir reçu que des réponses très favorables.

En exemple, M. Mauroy mentionne la décision prise, il y a deux semaines, par le Parti socialiste allemand (SPD) de lever l'interdit datant de 1961 et qui empêchait ses membres d'adhérer à la Fédération. Deux autres exemples illustrent selon lui le climat de détente qui s'est installé au sein de la fédération depuis son arrivée au sein de l'équipe de direction. Il s'agit de la décision d'assister au congrès, prise par l'International Union of Local Authorities (IULA) et par le Conseil des Communes d'Europe (CCE). Dans ce dernier cas, M. Mauroy fait remarquer que ce geste marque la fin d'i-

nimités très anciennes.

Une des priorités que se fixe le candidat à la présidence, M. Mauroy, lorsqu'il aura été officiellement élu, sera de créer un comité de coordination qui verra à trouver une formule permettant à des organismes comme le CCE ou le IULA de s'associer à la Fédération et de participer à son développement. Selon le maire de Lille, c'est la condition essentielle pour que la Fédération devienne un organisme authentiquement mondial.

L'autre priorité sera de doter la FMVJ de moyens financiers et administratifs lui permettant de jouer pleinement son rôle. M. Mauroy veut redonner la conduite des affaires de la Fédération aux maires qui, dans le passé, ont souvent été supplantés par les permanents de la fédération. Il faut donc renouveler l'équipe de cadres et notamment engager un secrétaire général de très grand calibre. Les autres fonctionnaires nécessaires pourraient être prêtés par les villes membres. Si une trentaine de villes de la taille de Montréal ou de Lille acceptaient de prêter un seul fonctionnaire chacune, cet objectif pourrait être atteint.

Sur le plan de la philosophie du mouvement, M. Mauroy veut mettre encore plus l'accent sur les problèmes quotidiens des villes. Les thèmes traditionnels de la Fédération comme la paix, la liberté, les droits de l'homme et le dialogue Nord-Sud vont cependant demeurer des priorités. En plus, on insistera beaucoup plus sur des questions comme le droit à la vie, le développement de nouvelles technologies permettant de nourrir les pays en voie de développement ou celles qui rendront les villes moins polluées et plus agréables, etc.

Le maire de Lille se croit bien placé pour devenir l'architecte de ce renouveau puisque sa ville est jumelée à une dizaine d'autres, dans le cadre de la CCE aussi bien que de la FMVJ. M. Mauroy ne se fait pas d'illusions et il est bien conscient qu'il devra affronter des moments difficiles pour équilibrer les diverses tendances qui composent la fédération, mais il conclut que ce sera certainement moins difficile que de diriger le gouvernement français.

Le congrès de Montréal permettra de juger à la fois de l'audience dont jouit M. Mauroy à l'intérieur de la FMVJ et de la façon dont les délégués conçoivent la réorientation de leur mouvement. Les décisions ne se prendront officiellement que dans

deux mois, à Turin, mais c'est cette semaine, à Montréal, que les jeux devraient se faire.

◆ Semaine cruciale

rait à la réception que devait donner hier soir à son hôtel new-yorkais le président Reagan en l'honneur des dignitaires étrangers venus à l'ONU.

Vendredi dernier encore, les responsables de la Maison-Blanche indiquaient que M. Reagan ferait preuve de «souplesse» et avanceraient des «idées nouvelles» pour amorcer le dialogue avec Moscou. Parmi celles-ci figureraient l'instauration de rencontres ministérielles régulières américano-soviétiques et l'ouverture d'un nouveau forum sur le désarmement pour tenter de sortir de l'impasse de Genève.

Mais les mêmes responsables ont exclu des concessions américaines pour obtenir le retour des Soviétiques à Genève, notamment en ce qui concerne les armes anti-satellites, auxquelles Moscou attache une importance capitale.

Jusqu'ici, un profond fossé sépare les deux superpuissances, Moscou souhaitant des pourparlers portant sur l'interdiction de ces armes, tandis que Washington ne parle que de réductions. Les Soviétiques réclament en outre un moratoire préalable sur les essais de ces armes, ce que refuse Washington. Les Américains, enfin, entendent introduire les armes stratégiques dans les discussions, ce à quoi s'oppose l'URSS.

Les paroles apaisantes de M. Reagan seront-elles suffisantes pour ramener l'URSS à la table de négociation? C'est évidemment la question que tout le monde se pose.

Les relations Est-Ouest ne seront pas — et de loin — le seul sujet qui sera abordé durant le débat général de l'Assemblée auquel participeront pendant deux semaines à l'ONU les dirigeants de près de 150 pays.

Nombre d'entre eux, surtout parmi les personnalités du tiers-monde, entendent lancer un cri d'alarme sur la situation économique internationale, et surtout sur les dangers que représente l'énorme dette extérieure des pays en développement.

C'est un thème sur lequel insistera notamment le chef de l'État argentin, M. Raul Alfonsín, qui parlera cet après-midi à la tribune de l'ONU, mais sans doute aussi les présidents du Venezuela, du Pérou et du Panama, qui seront aussi au rendez-vous de l'Assemblée.

Broadbent presse Mulroney d'agir maintenant

La prochaine session des Communes le 5 novembre

OTTAWA (PC) — La première session du 33e Parlement va débuter le 5 novembre prochain, deux mois après la victoire des conservateurs, qui jouiront aux Communes de la plus imposante majorité de l'histoire du Canada.

M. Bill Fox, l'attaché de presse du premier ministre Brian Mulroney, a indiqué que le chef conservateur a convenu de cette date à la suite d'entretiens avec John Turner et Ed Broadbent, leaders des partis Libéral et Néo-démocrate.

Le chef du Nouveau parti démocratique a demandé immédiatement au gouvernement de s'attaquer aux principaux problèmes du pays, notamment le chômage. Selon M. Broadbent, le premier ministre devrait agir dès maintenant afin de contrer le manque de travail qui sévit de façon particulière en hiver.

«Les Canadiens ont voté pour le changement», a déclaré M. Broadbent dans un communiqué publié par son attaché de presse, M. Rob Mingay. «Je mets les conservateurs au défi d'apporter immédiatement des changements constructifs. N'attendez pas au 5 novembre.»

M. Fox a expliqué que la date de la reprise des travaux aux Communes a été annoncée à la hâte, dimanche, en raison des exigences de la loi. La constitution aurait obligé les conservateurs à siéger plus tôt s'ils avaient attendu plus longtemps avant de convoquer les Chambres.

Les trois chefs disposeront donc de temps pour se reposer après une dure campagne électorale. De plus, les conservateurs vont pouvoir élaborer le discours du trône et préparer des projets

de loi qu'ils veulent adopter avant les fêtes.

M. Turner est parti la semaine dernière pour les Bermudes, d'où il ne doit revenir qu'après la première semaine d'octobre. M. Mulroney devrait prendre de courtes vacances à compter du 7 octobre, après avoir rencontré la reine Elizabeth II, qui effectue à compter de lundi un voyage au Canada.

Le premier ministre doit accueillir lundi la reine à Moncton, avant de s'envoler pour Washington où il rencontrera mardi le président Ronald Reagan. Il reviendra à Ottawa le soir même.

M. Mulroney devait annoncer, avant la reprise des travaux aux Communes, la tenue d'une rencontre avec les premiers ministres provinciaux afin de discuter d'économie. Certaines sources ont déjà indiqué que cette réunion pourrait avoir lieu vers la mi-octobre.

Le gouvernement devrait également donner au début de la session un compte-rendu de la situation économique du pays, à la suite du discours du trône.

M. Mulroney a déclaré durant sa campagne électorale que son gouvernement entendait remplir plusieurs promesses en arrivant au pouvoir, comme des programmes d'emploi pour les jeunes, l'abandon de la taxe pour l'industrie pétrochimique et l'élimination de la taxe de neuf pour cent sur le carburant pour les producteurs de produits de base, comme les agriculteurs.

Les conservateurs devront également prendre une décision au sujet de la hausse de 1% de la taxe de vente du gouvernement fédéral, que les libéraux avaient prévu pour cet automne.

**NOUVEAUX
MODELES 85**

Magasinez AMC/Jeep Renault

Plus de 10 modèles différents. Grand choix de couleurs. Livraison rapide. Magasinez votre prochain véhicule chez votre concessionnaire AMC/Jeep/Renault. Les modèles AMC/Jeep/Renault sont également en démonstration jusqu'au 6 octobre dans plusieurs centres commerciaux de la région.

**AMC/Jeep
RENAULT**

Les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du Grand Montréal

Île de Montréal
À Ma Baie Automobile Inc.
9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400
Automobile Montréal
Daphnie Ltée
12,050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130
Automobiles Newman Ltée
7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210
Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525
Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373
Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511
Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841
Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785
2085, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-9551
Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
12,305, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
645-1611

Laval
Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123
Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222
Houle et Frères Inc.
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne, 471-4647
Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491
Laval Auto Inc.
4650, boul. Dagenais
Laval ouest 627-4731

Banlieues
Auto Montréal Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil 670-8410
Auto Stop A.C. Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242
Automobiles Segal Inc.
665, boul. Clairevue
St-Bruno 653-3333
Automobile de St-Lambert Inc.
860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901
Rendez-vous Auto Ltée
9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603
Roger Bernard Automobiles Inc.
133, 1^{re} avenue
Île Perrot 453-5850
André Fortin Auto Inc.
1201 Bourgoigne
Chambly 447-1234

RENAULT
..ENCORE RENAULT



24 septembre par la PC et l'AP

1982: devant l'ampleur des critiques dirigées contre son gouvernement, le premier ministre israélien Menahem Begin ordonne une enquête judiciaire sur les massacres de Sabra et Shatila.

1980: les maquisards afghans affirment avoir tué 1,500 soldats soviétiques en un mois de combats.

1971: la Grande-Bretagne expulse 90 Soviétiques accusés d'espionnage.

1970: les fedayins palestiniens approuvent l'accord mettant fin aux combats avec l'armée israélienne.

1963: le Sénat américain ratifie le traité conclu avec la Grande-Bretagne et l'URSS limitant les essais nucléaires.

1934: Babe Ruth, des Yankees de New York, participe à son dernier match de baseball.

1853: la France annexe la Nouvelle-Calédonie.

1688: Louis XIV déclare la guerre au Saint-Empire romain germanique, qui deviendra la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

1513: l'armée suisse attaque Dijon. La ville belge de Tournai se rend aux Anglais.

Ils sont nés un 24 septembre: l'homme politique anglais Horace Walpole (1717); le numéro un soviétique, Constantin Tchernenko (1911).

Le marché à terme sur le bois de sciage de l'est (2)

La Bourse de Montréal a des ambitions continentales et non seulement régionales avec ce nouveau service

MIVILLE TREMBLAY de la Presse canadienne

si le marché, donc les prix, est actuellement très déprimé, les débuts du marché à terme du bois de sciage de l'est se dérouleront raisonnablement bien.

En fait, estime M. Jeffrey Howe, de Greenleaf Investments, « si les prix étaient plus élevés, on aurait facilement un volume trois fois supérieur ». M. Howe, qui est un consultant américain spécialisé dans les marchés à terme et le bois d'oeuvre, a été embauché par la Bourse de Montréal pour son expertise. Il y a lui-même transigé pour son propre compte et celui de ses clients.

Dans un marché à terme, la masse critique est véritablement critique. S'il y avait continuellement huit ou neuf personnes sur le parquet, on pourrait facilement générer 500 contrats par jour. Il faut bien comprendre que la plus grosse partie du volume est normalement créée par ces négociateurs qui transigent pour leur propre compte ou celui de leur firme. Montréal manque de ces spéculateurs.

M. Howe explique que les transactions ne se font pas comme pour les actions, où avec le système Moore, un négociateur de parquet peut présenter sa commande au mainteneur de marché et s'en retourner immédiatement. Le marché à terme implique que les offres et les demandes soient criées à haute voix et que quelqu'un y réponde de la même manière. Il faut que les négociateurs de parquet investissent de leur temps et restent sur place, même s'il n'y a pas de quoi les tenir occupés au commencement.

Il estime que les débuts du marché de Montréal se sont déroulés « raisonnablement bien jusqu'à maintenant. Je ne crois pas qu'au début la Bourse ait vraiment réalisé l'ampleur du défi qu'elle entreprenait. Le Canada ne fait pas partie de l'industrie des marchés à terme. Par contre, je dois dire qu'ils ont fait un travail de mise en marché extrêmement complet. Contrairement aux bourses américaines, ils n'ont pas seulement eu à fournir les lieux pour transiger mais à éduquer l'industrie du bois et le public spéculateur. Ils sont vraiment partis de zéro. Il faudra toutefois attendre une année avant de savoir s'ils ont réussi ».

Le marché de Montréal a des ambitions. Il ne se veut pas local mais continental. M. Luft passe la moitié de son temps aux États-Unis pour convaincre les acheteurs de bois canadiens de la côte Est de l'utilité du marché. Il mise également beaucoup d'espoir sur le gros bassin des spéculateurs de Chicago, qui d'un coup de téléphone, peuvent transiger à Montréal. « Chicago est prêt à nous donner une chance, estime-t-il, ils n'essaieront pas de placer 50 contrats au début, mais ils nous surveillent de près et vont tester notre marché ».

Pour professionnels seulement Le contrat à terme sur le bois de sciage qu'a lancé la Bourse de Montréal en juin n'est définitivement pas un véhicule financier pour amateur, particulièrement pour ceux qui voudraient y spéculer.

Des négociateurs de parquet qui ont tâté le marché pour leur propre compte depuis ses débuts, affirme l'un d'eux, une demi-douzaine l'ont quitté après y avoir laissé leur chemise. Ce travail spéculatif exige des nerfs d'acier, l'audace d'aller chercher rapidement la petite marge que seule une personne sur place peut obtenir, et la capacité d'absorber les

pertes. Le marché à terme implique rapidement de grosses sommes. Un contrat standard de 130,000 pieds mesure de planche (PMP) coûte en ce moment près de \$25,000 US, et avec de meilleurs prix, peut facilement chiffrer \$40,000 US.

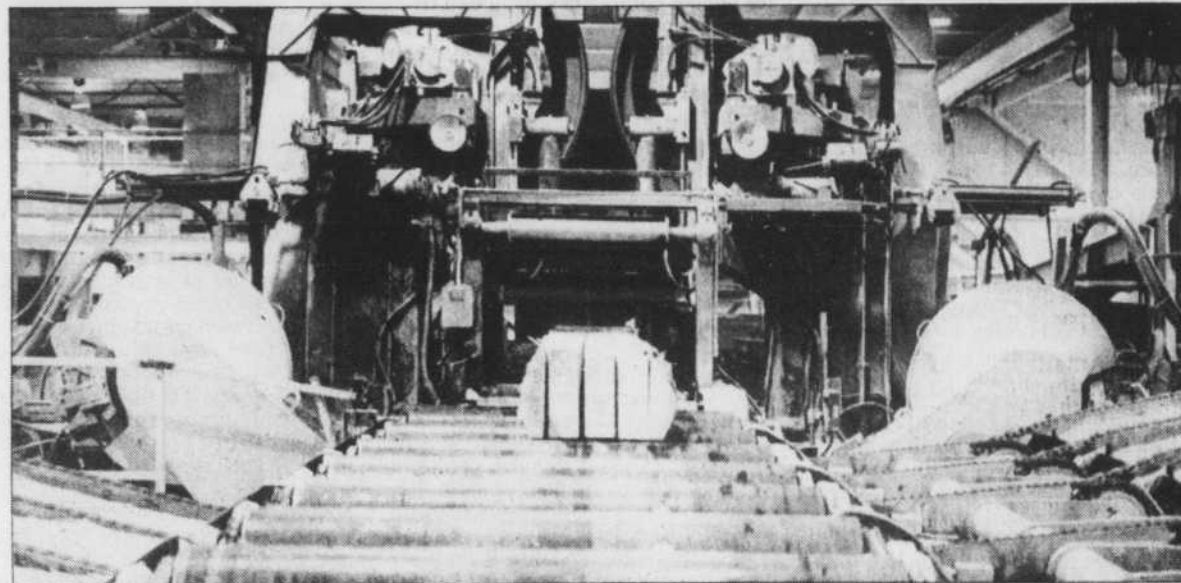
Or la marge minimale (ou dépôt minimum exigé) est de \$1,000 US pour un spéculateur qui mise sur le mois courant et de \$900 US pour les autres échéances.

Le contrepartiste, producteur ou marchand qui cherche à se protéger contre les fluctuations des prix (hedging), se voit exiger un versement moindre de \$500 US, car il peut toujours livrer la marchandise. (Dans les faits, environ 3 % des contrats à terme se dénouent par la livraison.) Voilà donc un véhicule financier offrant un effet de levier fort important.

Les marchés à terme vivent de la volatilité du cours des marchandises qui y sont transigées. Plus les fluctuations sont fortes, meilleures sont les chances de profit rapide et important, mais plus grands sont également les risques, à tout le moins pour les spéculateurs.

Pour les contrepartistes, c'est une question de gros bon sens que d'utiliser ce marché, affirme M. Luft, dont le service a préparé à leur intention une excellente documentation en français. Mais pour le spéculateur, il faut très bien connaître le marché, ce n'est pas fait pour tout le monde.

M. Pierre Saucier, directeur du marketing et l'un des propriétaires des Produits forestiers Saucier, de Comtois en Abitibi, est l'un des plus importants scieurs du Québec. Selon lui, le marché à terme peut être utilisé comme outil de gestion et de mise en marché. L'homme d'affaire,



Pour l'instant, les producteurs de bois de sciage se contentent d'observer avec intérêt l'évolution d'un service qui, avec des prix plus intéressants, pourrait leur permettre de se protéger contre d'autres fluctuations.

qui a lui-même souvent transigé sur le bois de l'Ouest à Chicago, craint cependant que des producteurs mal informés et peu expérimentés se brûlent les doigts au début, et en conclut faussement que l'outil n'est bon à rien.

« Le marché à terme doit être utilisé de façon très rationnelle. Et comme on a besoin d'une vue d'ensemble pour y opérer, les décisions ne devraient pas être prises au jour le jour par le service des ventes, mais à un niveau supérieur ».

M. Saucier ne trouve pas le marché de Montréal « aussi liquide qu'on pourrait l'espérer » et sa compagnie n'y a pas encore transigé. Puisque les spécifications du contrat ne peuvent être rencontrées par leur pro-

pre production, on préfère s'assurer d'une forte corrélation entre le prix de leur colomage de huit pieds et celui du lot de huit à 16 pieds exigé au contrat.

Mise à part le problème particulier des spécifications propre à Saucier, la plupart des gros scieurs tels Normick-Perron, Domtar et Donohue ne se seraient pas encore engagés sur le marché de Montréal. Pour le moment, on se contente d'observer avec intérêt. Comme les courtiers protègent l'anonymat de leurs clients, il est difficile de savoir quelles firmes ont placé une mise, mais selon une bonne source, il s'agirait d'entreprises de taille moyenne particulièrement dynamiques.

Si l'on peut à posteriori pointer une

faible dans la stratégie de la Bourse de Montréal, c'est d'avoir démarré son nouveau produit financier dans un moment peu propice. L'industrie québécoise souffre d'un essoufflement prématuré du cycle du bois, avec une demande léthargique et une offre pléthorique.

Depuis le sommet intercalaire de février, les prix du bois ont perdu plus de 25 %, glissant sous les \$200 US le millier de PMP, emporté en bonne partie par le pessimisme qui s'est emparé du marché monétaire.

Car le marché du bois et presque calqué sur l'évolution des taux d'intérêt, ou à tout le moins, en est profondément affecté. La corrélation

Suite à la page 12

Parizeau jongle avec l'idée d'un fonds mutuel RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.E.A.Q.

Date du prospectus	Émetteur	Déduction	Montant	Prix par action	Prix au 02-09-84	Prix au 08-09-84	Var.
30-12-82	Imasco Ltée	REAO 100%	114 000 000 \$	28 1/2 \$	42 \$	41 1/4 \$	- 1/4
07-12-82	U.A.P. Inc.	REAO 100%	5 170 000 \$	22 \$	30 1/2 \$	30 1/2 \$	- 1/4
07-12-82	* Cascades Inc.	REAO 100%	5 000 000 \$	2.50 \$(1)	9 1/4 \$	9 1/4 \$	- 1/4
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	REAO 100%	1 250 000 \$	8 1/4 \$	6 1/4 \$	6 1/4 \$	-
22-03-83	Dufresnoy, société d'exploration minière Inc.	REAO 100%	690 000 \$	60	50	45	- 5
08-06-83	Quebecor Inc.	REAO 100%	13 000 000 \$	13 \$(2)	19 \$	18 1/4 \$	- 1/4
16-06-83	Mines Dumagami Inc.	REAO 100%	19 053 470 \$	7 1/4 \$	6 \$	5 1/4 \$	- 1/4
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	REAO 100%	7 100 000 \$	450	10 1/2 \$	10 1/2 \$	- 3/4
06-07-83	Sensormatic Canada Ltée	REAO 150%	2 475 000 \$	8 1/4 \$	280	N.D.	-
27-07-83	Les Mines d'Or Kiena Ltée	REAO 100%	25 000 000 \$	25 \$	21 1/4 \$	21 1/4 \$	+ 1/4
31-08-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	REAO 150%	10 000 000 \$	12 \$	6 1/4 \$	6 1/4 \$	-
14-09-83	Donohue Inc.	REAO 100%	42 537 000 \$	20 1/4 \$	31 1/4 \$	31 1/4 \$	-
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	REAO 150%	2 000 000 \$	200	230	235	+ 5
01-11-83	Banque d'Épargne	REAO 100%	22 200 000 \$	18.50 \$	18 1/4 \$	17 1/4 \$	- 1/4
08-11-83	* La Société minière Louvem Inc. (actions privilégiées convertibles)	REAO 150%	6 000 000 \$	450	(3) 400	410	+ 10
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	REAO 100%	5 000 000 \$	5 \$	100	90	- 10
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	REAO 100%	15 000 000 \$	7 1/4 \$	7 1/4 \$	7 1/4 \$	+ 1/4
08-12-83	* Les Communications par Satellite Canadien Inc.	REAO 150%	20 000 000 \$	5 \$	350	320	- 30
08-12-83	* Les Magasins Châteaude Canada Ltée	REAO 150%	10 125 000 \$	11 1/4 \$	14 1/4 \$	14 1/4 \$	-
08-12-83	Comterm Inc.	REAO 150%	28 462 500 \$	8 1/4 \$	188	171	- 17
08-12-83	Les Explorations Muscocho Limitée (actions privilégiées convertibles)	REAO 150%	4 000 000 \$	8 \$	9 \$	9 1/4 \$	+ 1/4
12-12-83	* Tembec Inc.	REAO 100%	10 050 000 \$	5 \$(3)	360	360	-
16-12-83	* Amusecor Inc.	REAO 150%	2 400 000 \$	200	130	130	-
22-12-83	Guardian Trustco Inc. (actions privilégiées convertibles B)	REAO 150%	8 000 000 \$	10 \$	7 1/4 \$	7 1/4 \$	-
22-03-84	Montreal Trustco	REAO 100%	27 500 000 \$	12.50 \$	10 1/4 \$	10 1/4 \$	+ 1/4
22-03-84	* CB Pak Inc.	REAO 75%	2 700 000 \$	12 1/4 \$	12 1/4 \$	12 1/4 \$	-
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	REAO 100%	6 000 000 \$	6 \$	375	395	+ 20
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	REAO 150%	3 000 000 \$	300	280	285	+ 5
09-04-84	* Allgro	REAO 150%	3 500 000 \$	5 \$	7 \$	6 1/4 \$	- 1/4
25-05-84	* Canam Manac Inc. A	REAO 100%	9 500 000 \$	9.50 \$	9 1/4 \$	9 \$	- 1/4
06-06-84	Papiers peints Bercley Inc. (actions privilégiées convertibles)	REAO 150%	4 000 000 \$	4.00 \$	450	435	- 15

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au 20-07-84	Marché 27-07-84	Var.
15-12-84	Alcan	REAO 75%	6 000 \$	1.56 \$	37 1/4 \$	34 1/4 \$	- 2 1/4
24-10-84	Banque de Montréal	REAO 75%	5 000 \$	1.96 \$	24 1/4 \$	24 1/4 \$	+ 1/4
24-10-84	Banque Royale	REAO 75%	5 000 \$	2.00 \$	28 1/4 \$	28 1/4 \$	+ 1/4
15-10-84	Entreprises Bell Canada	REAO 75%	54 000 \$	2.18 \$	32 1/4 \$	32 1/4 \$	-
19-10-84	Dominion Textile	REAO 100%	4 000 \$	0.72 \$	15 1/4 \$	15 1/4 \$	+ 1/4
14-12-84	Domtar	REAO 75%	4 000 \$	1.40 \$	31 1/4 \$	32 1/4 \$	+ 1/4
-01-85	Québec Téléphone	REAO 75%	3 000 \$	2.60 \$	33 \$	32 1/4 \$	- 1/4

(1) Le 5 juillet 1984, la compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) Le 31 janvier 1984, la compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(3) Bon de souscription inclus.
* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.
Compilation par LE DEVOIR

RÉAction

PAUL DURIVAGE

L'idée de mettre sur pied un fonds d'investissement (fonds mutuel) regroupant des titres admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec fait son chemin. Le ministre Jacques Parizeau des Finances la trouve lui-même pour le moins séduisante. Son application pourrait cependant demander encore un certain temps.

Cette idée est certes intelligente, et je la trouve personnellement très intéressante », a déclaré le ministre au cours d'une entrevue récente au DEVOIR ÉCONOMIQUE. « Quant à savoir quand cela sera possible, c'est autre chose. Entre une bonne idée et un programme fiscal, il y a un véhicule à dessiner », a-t-il ajouté.

L'idée d'un fonds mutuel RÉA a été mise de l'avant par la Commission québécoise sur la capitalisation des entreprises dans son rapport au ministre de l'Industrie du Commerce et du Tourisme. Son application est toutefois conditionnelle à la modification de quelques éléments de la Loi des RÉA, par le ministre des Finances.

De façon pratique, des fonds d'investissement RÉA regrouperaient principalement des émissions éligibles au RÉA et transmettraient les privilèges fiscaux aux détenteurs des unités du fonds. Toute vente d'une unité par un contribuable au cours des deux années de vie d'un fonds se reflèterait dans son revenu imposable, à moins qu'il ne le remplace par des valeurs admissibles d'un même montant rajusté. C'est d'ailleurs les mêmes règles qui prévalent pour les actions incluses directement dans un RÉA.

Le ministre Parizeau a souligné que pareil fonds ne manquait pas d'attraits tout en respectant l'esprit initial qui est de réduire les impôts des personnes à haut revenu, d'habituer les Québécois à détenir des actions ordinaires et d'amener les entreprises à se financer sur le marché public. Selon le ministre, le premier objectif a été immédiatement réalisé. Le second est en train de se réaliser. Le troisième deman-

dera effectivement quelques efforts supplémentaires.

Le premier attrait d'un fonds RÉA en son sens est de permettre aux investisseurs n'ayant pas beaucoup d'épargne de répartir certains risques. Un épargnant n'ayant que quelques milliers de dollars à investir annuellement peut en effet difficilement ajouter plus d'un titre par an à son portefeuille, ce qui le rend plus vulnérable aux remous qui peuvent survenir dans les affaires de l'entreprise. Le participant d'un fonds d'investissement peut par contre compter sur la mise en commun de capitaux importants permettant d'acquiescer un large éventail de titres, où les aléas des compagnies prises individuellement ne comptent guère.

Pour sa part, la Commission Saucier y voit surtout un atout additionnel pour faciliter le financement des PME. « La création d'un fonds analogue à un fonds mutuel permettrait de diminuer substantiellement le risque associé aux émissions de corporations en voie de développement. La perception de ces risques associés à un placement dans une entreprise en voie de développement dissuade encore un grand nombre d'investisseurs qui préfèrent les titres de compagnies plus établies », lit-on dans le rapport.

Outre ces effets immédiats, l'existence d'un réseau de fonds d'investissements RÉA permettrait aussi d'améliorer sensiblement l'environnement qui influe sur les conditions structurelles du financement public, selon M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal.

« La possibilité de créer des fonds d'investissement RÉA permettra de canaliser vers le financement des petites et moyennes entreprises les talents de nouveaux gestionnaires financiers spécialisés dans la gestion de portefeuille. Les fonds n'auront pas le choix de faire autrement car pour être capables d'avoir les actions pour mettre dans les fonds, il va falloir qu'ils suscitent des émissions », a expliqué M. Lortie lors d'une entrevue au DEVOIR ÉCONOMIQUE.

Par sa recherche de placements, le réseau en lui-même inciterait en effet à faire le passage du privé au public. Les fonds d'investissement s'ajouteraient en quelque sorte aux courtiers en valeurs mobilières et aux sociétés de capital de risque pour faire la promotion du financement public. Un personnel qualifié dans la gestion des fonds d'investissement viendrait alors s'ajouter et compléter celui de l'industrie des valeurs mobilières et épaulerait les entreprises lors de leurs émissions, s'avérant une source supplémentaire de conseils et de fonds.

M. Lortie estime qu'il n'y a pas suffisamment de spécialistes présentement et que la souscription publique « manque de profondeur » au Québec. « Lorsque l'on ne faisait que quatre appels publics à l'épargne en cinq ans, il n'était pas nécessaire d'avoir un personnel spécialisé de soixante personnes. Avec un rythme de quinze financements publics par année maintenant, il devient primordial de se doter d'une expertise suffisante », a-t-il expliqué.

Déjà plusieurs gestionnaires importants de fonds d'investissements du Québec, mais aussi de l'extérieur du Québec ont indiqué leur intention d'attaquer le marché aussitôt que la législation le permettra. C'est le cas notamment de Investors Group et de Dynamic Fund de Toronto. Une compagnie américaine a même manifesté son désir de former un fonds mutuel RÉA au Québec.

Un semblable fonds d'investissement spécialisé celui-ci dans les actions accréditées et permettant de reporter les avantages fiscaux au bénéfice des détenteurs d'unités a déjà été formé. Le fonds Sofimines mis sur pied par Soficor et De Leuw vise à recueillir de \$5 millions à \$15 millions. Le minimum requis a déjà été amassé.

La commission Saucier a recommandé par ailleurs que le privilège des fonds d'investissement RÉA soit de même étendu à des clubs d'investissements RÉA. Ceux-ci seraient formés exclusivement pour l'acquisition d'actions admissibles au RÉA. À chaque année, chaque investisseur recevrait du courtier associé un reçu aux fins du RÉA dont le montant serait proportionnel à l'investissement effectué par chacun et au coût rajusté moyen des investissements admissibles.

PRIX 30^E ANNIVERSAIRE

1954-1984

MAZDA RX-7

Venez nous voir avant d'acheter

MAZDA

Nous avons la RX-7 qui convient à votre budget, "la voir c'est l'aimer". Modèles disponibles RX-7 "S" / "GS" / "GSL" et la sensationnelle nouvelle GSL-SE, 0-100 km en 8 secondes.

Profitez de notre expérience pour un service après vente personnalisé et impeccable.

LIVRAISON IMMÉDIATE

A. Quérin

automobiles ltée

4219, BOUL. LÉVESQUE OUEST CHOMEDEY, LAVAL

688-4787

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les mini-fourgonnettes

Deux tendances s'affrontent: l'utilitaire et le familial

L'AUTOMOBILE

Daniel Héraud
(collaboration spéciale)

Phénomène automobile des années 1980, la mini-fourgonnette n'est pas limitée à l'Amérique du Nord. Quand on fait un rapide tour d'horizon, on s'aperçoit que la plupart des pays constructeurs d'automobiles sont prêts à donner la réplique aux Japonais qui restent dans ce domaine dangereusement en avance.

On constate que deux tendances se disputent les faveurs des consommateurs. La première consiste à reconstruire, pour l'usage des particuliers, des véhicules à vocation utilitaire, déjà existants. La seconde est un véhicule hybride qui a pour base une familiale conventionnelle sur laquelle le toit est rehaussé. Dans les deux cas, le but est de donner plus d'espace pour plus de confort.

«Espace» est d'ailleurs le nom choisi par Renault pour baptiser la «Familiale» produite en collaboration avec la Société Matra. En Italie, FIAT a, depuis longtemps, des petits mini-bus qui descendent des «Multipla» produites dès 1956.

Chez les Japonais, c'est un raz-de-marée. Dans les Familiales suréle-

vées, la Honda Civic Familiale a suivi la voie ouverte par la Toyota Tercel 4 X 4 en 1983, et aux États-Unis, Mitsubishi commercialise la «Chariot». Nissan teste sa «prairie» au Canada depuis deux ans, alors que ce modèle remporte déjà en Europe un succès appréciable. Cette formule de transition vers la mini-fourgonnette présente l'avantage d'offrir un style de conduite et des performances plus automobile, sous un format à deux volumes. Les vraies mini-fourgonnettes à un seul volume, en provenance du Japon, attaqueront le marché dans deux directions. La première dans des formats encore plus réduits comme le Honda «Acty» qui ne mesure que 3,25 m. Propulsée par un moteur de 547 cc développant 27 cv. Cette formule «Micro» existe au Japon depuis nombre d'années comme véhicule commercial et convient particulièrement aux pays européens où le prix du carburant est très élevé.

La deuxième tendance à venir est le système à quatre roues motrices. Mitsubishi l'a adapté à son modèle L-300 vendu avec succès en Allemagne, tandis que Subaru, qui excelle en la matière, a équipé un micro-bus,

dont les qualités d'adhérence sont très appréciées en Suisse, par exemple, où le relief montagneux requiert une traction maximale.

Nissan s'est contenté d'une formule très classique semblable à celle de Toyota. Sa «Vanette» à moteur 1.500 cc n'est pas des plus performantes, mais son prix est un des plus compétitifs.

L'avenir est à l'espace et Renault l'a bien compris. Étudiée dans un premier temps pour Peugeot, cette mini-fourgonnette française est sans doute la plus évoluée. Avec sa traction avant et son coefficient aérodynamique très bas (0,32 égal à celui d'une Chevrolet Corvette), elle offre le confort et un luxe d'équipement comparable à ceux des voitures de luxe, tandis que son comportement routier et ses performances se mesurent avec ceux de certains modèles à tendances sportives. Enfin, elle est la seule à être constituée d'une structure métallique habillée de panneaux de polyester et fibre de verre. Si son handicap majeur reste son prix élevé, il s'explique par son avance technique indiscutable.

Nous aurons peut-être l'occasion de repérer de véhicule hors du commun, si Renault décide de l'emporter ou de le fabriquer en Amérique du Nord. Si les problèmes de normes ne posent pas de problèmes, puisque la mécanique provient de la R-18 déjà



Actuellement, la Renault «Espace» constitue le meilleur compromis technique dans le genre... Mais son prix est exorbitant.

homologuée, c'est un problème de cadence de fabrication qui pourrait nous en priver, puisque le «Fiberglass» ne se travaille pas aussi rapidement que l'acier.

Le marché mondial est en train de s'orienter vers ce type de véhicule,

très polyvalent et il semble que cela doit aller au-delà de la mode. L'avènement des mini-fourgonnettes annonce une réduction des tyles d'automobiles, et une spécialisation en-

core plus marquée des genres. Paradoxalement, la conquête de l'espace se fera d'abord sur terre, sur nos routes, dans le domaine automobile. (Fin)

Avec la XR4TI, Mercury change d'image

Daniel Héraud
(collaboration spéciale)

L'introduction de la Merkur XR4TI dans la gamme Mercury sera l'occasion pour Ford de distinguer plus nettement les deux marques. Cette nouvelle voiture de sport typiquement européenne, présentée dans nos colonnes dès la fin de mai dernier sera introduite au Canada dans les jours qui viennent. La grève qui a frappé l'industrie automobile alle-

mande au début de l'été avait eu pour effet de retarder quelque peu la production des modèles destinés à l'Amérique du Nord. La Merkur XR4TI se situe dans la classe des voitures sport luxueuses puisque son prix se situera aux environs de \$20.000. Pour ce prix, elle sera, bien sûr, toute équipée et sera couverte par une garantie de trois ans ou 60.000 km. Elle fera concurrence à la Mustang SVO de Ford qui, elle, restera très américaine. Une fois encore, le jeu des marques permettra

au deuxième constructeur américain d'aller chercher deux clientèles distinctes, celle des domestiques bien sûr mais aussi celle des importées. La Merkur devra vendre une image précise, exclusive, vraiment européenne et allemande de surcroît. Cela permettra de faire oublier qu'il s'agit en fait d'une autre américaine fabriquée en Europe, comme il en fut trop par le passé de la Capri à la Fiesta et qui ne furent pas toutes des succès, tant s'en faut.

Lincoln Mercury a volontairement

limité le nombre de modèles qui seront mis en vente sur notre continent pour accentuer l'impression de rareté, donc d'exclusivité. Mais dès 1986 et demi, une autre Mercury sera importée d'Europe à un prix encore plus élevé et elle sera disponible en sedan quatre portes puis en familiale, dont les ventes totales ne dépasseront jamais 100.000 unités par an.

Les Mercury seront mises en marché autour de l'agrément de conduite. En effet, Lincoln-Mercury insistera sur les performances du moteur 4 cylindres Turbo de 2,3 litres qui est américain. Équipé d'une transmission manuelle à 5 rapports, il permettra à la nouvelle venue de passer de 0 à 100 kmh en moins de 8 secondes et, ainsi, de pouvoir la comparer à d'autres importées telles que les Audi, Saab, Volvo et BMW. Ford, qui a souvent utilisé la publicité comparative vis-à-vis de Mercedes et de BMW (avec quelques problèmes toutefois), tentera encore de l'exploiter à travers une campagne qui se fera dans un large échantillon de magazines. Les insertions compteront 4 à 6 pages avec double page centrale.

Aux États-Unis, la Californie absorbera 30 % des budgets de publicité qui seront surtout répartis entre Los Angeles et San Francisco. Les autres grands axes de l'action de Ford seront concentrés sur New York et Dallas et ces quatre grandes villes recevront 50 % du budget total de lancement de la Merkur XR4TI. Reprenant à son compte l'exemple de la récente «Audi-Expérience», Lincoln-Mercury organisera dès ce mois-ci des séminaires d'entretien pour le personnel de garage et de conduite pour les gens des ventes, où la Merkur XR4TI sera comparée à d'autres modèles d'origine européenne.



La Merkur XR4TI symbolisera la nouvelle image de Mercury qui sera sportive, européenne et dispendieuse.

Bois

Suite de la page 11

est en effet très forte entre les taux hypothécaires et la construction domiciliaire, donc indirectement avec le cours du bois de sciage.

L'optimisme de début d'année des marchés financiers, quant à un nouveau repli des taux, a rapidement déchanté. Bien que la hausse récente de cet été ne fut que de courte durée, l'incertitude demeure teintée de morosité.

De surcroît, l'industrie du sciage a pris du temps à réagir aux signaux des prix. Leur niveau fort élevé du milieu de 1983, où on a dépassé les \$300 US le millier de PMP, a suscité l'euphorie et plusieurs usines de rentabilité marginale ont réouvert leur portes. Conséquem-

ment, le marché est affligé d'une offre excédentaire généralisée.

«La production devra baisser d'au moins 20 % en 1985, et ce, à l'échelle canadienne, estime M. Jean-Guy Boulet, directeur du service économique-statistique de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

«Il y a un essoufflement du marché. Je crois que pour les cinq prochains trimestres, la fourchette de prix va demeurer basse, à peu près dans le registre actuel. Je ne vois guère les prix baisser de plus de \$10 US à l'automne, ni gagner plus de \$15 US d'ici la fin de l'année.»

Mais un marché aussi volatil que celui du bois peut toujours réserver des surprises. La Bourse de Montréal en aura bien besoin pour assurer le succès de son nouveau marché. (Fin)

UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE!

OFFRE EXCEPTIONNELLE

LINCOLN MARK V11 1984 NEUVE à partir de: **\$26,500**

Deslauriers Automobile Itée

1201, DES LAURENTIDES, YIMONT, LAVAL

AUSSI LOCATION À LONG TERME 667-7330

up-town automobiles itée

LE SEUL CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF VOLVO À MONTRÉAL

Augustine Pellerin
Meilleur vendeur VOLVO en 1983 à remporter le trophée Diamant Volvo

Alex Zucker
Directeur des ventes Volvo de l'année 1983

TROPHÉE DU CONCESSIONNAIRE VOLVO «PAR EXCELLENCE» POUR 1983

400, boul. Décarie, St-Laurent
748-8807

Chez Concordia un prix se négocie

Vente de liquidation

210 Renault Alliance et Encore 1984

À PARTIR DE 6,840\$

«Transport et préparation en sus»

CONCORDIA AUTO LTÉE
8065, rue Lajeunesse, Mtl. 273-2373

AMC Jeep RENAULT

Occasion unique d'acheter une Mercedes-Benz qui a peu roulé

Une fois par an, des automobiles Mercedes-Benz sont offertes à des prix bien spéciaux. C'est le moment où jamais d'agir.

Un certain nombre de voitures qui ont été exclusivement conduites par des dirigeants ou d'autres membres du personnel Mercedes-Benz vous attendent chez nos dépositaires de Montréal et de Greenfield Park.

Ces automobiles sont dans un état impeccable. Elles ont peu roulé et ont été méticuleusement entretenues. Elles sont aussi protégées pour le restant de notre garantie de 48 mois ou 80 000 km. La plupart sont des modèles 1984. Mais il y a aussi quelques modèles enregistrés en 1983 qui bénéficient du restant de la garantie 1983.

Si vous avez toujours rêvé de devenir propriétaire d'un certain modèle de Mercedes-Benz, venez nous voir, ou téléphonez-nous. Votre modèle est peut-être sur la liste. Mais dépêchez-vous, car ces voitures ne peuvent évidemment être remplacées.

Mercedes-Benz Canada Inc. SERVICE DES VENTES

Montréal
4815, rue Buchanan
Coin Victoria et Jean Talon
Montréal, Québec
(514) 735-3581

Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux min. du Pont Champlain
Greenfield Park, Québec
(514) 672-2720

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Nouvelles stratégies de maraudage d'agents

Le remue-ménage se poursuit dans le secteur immobilier

CLAUDE TURCOTTE

Le remue-ménage, qui secoue le monde du courtage immobilier au Québec depuis deux ans, suscite de nouvelles initiatives, qui aux yeux de certains, prennent, à quelques nuances près, des allures de maraudage auprès des agents qui cherchent à s'arracher les courtiers.

La conquête des agents du voisin n'est pas, à vrai dire, un phénomène nouveau dans l'immobilier. L'agence qui aura la meilleure équipe de courtiers aura inévitablement de meilleurs résultats au bout de la ligne, de sorte que la chasse aux courtiers se poursuit à toutes fins utiles toujours.

Cependant, le secteur de l'immobilier au Québec a connu depuis 1982

des transformations importantes avec l'avènement des franchises (Re-max, Century 21, Trans-Action et autres), dont la part du marché dépasse déjà les 30 %. Le bureau d'immobilier qui détient un franchise jouit d'une administration entièrement autonome et doit assumer toutes les dépenses liées à ses opérations, ce qui a des répercussions sur le mode de rémunération des agents. Le bureau, qui aura la formule la plus attrayante, attire davantage les agents des concurrents.

« Dans tous les bureaux d'immobiliers, 20 % des agents font 80 % des valeurs », expliquait le directeur d'un bureau portant la bannière de Century 21. Les stratégies de « maraudage » élaborées par les divers courtiers visent à attirer les champions,

les meilleurs vendeurs.

Les courtiers établis et prestigieux, qui occupaient la plupart du terrain avant l'arrivée des franchises, ont eu besoin, explique-t-on dans le milieu, d'un long moment pour voir d'abord l'évolution du marché et pour établir ensuite une stratégie apte à attirer dans leur sillon les agents des concurrents.

C'est ce qui explique, semble-t-il, que le temps des opérations est arrivé. Ainsi, la semaine dernière, le Permanent réunissait les quelques 800 agents immobiliers de ses 34 succursales au Québec et le directeur général, M. Paul Legault, leur annonçait « un nouveau système de rémunération », en le décrivant comme suit : « Le Permanent offrira maintenant le meilleur des deux mondes.

Plus particulièrement, il accordera à l'agent un partage de commission atteignant, dans les cas des plus gros producteurs, 90 % et continuera à payer les mêmes dépenses à ses agents tout en leur offrant sans frais les outils qui lui ont permis de devenir le No 1 au Québec, c'est-à-dire service de formation continue, réseau de kiosques immobiliers, etc... »

Selon des informateurs des compagnies rivales, les agents à l'emploi des courtiers concurrents ont reçu également des copies de ce nouveau système. « Le Permanent s'est attaqué à tout le monde, en faisant un envoi à chacun de nos agents », mentionnait un informateur de l'emploi du Trust Général. Globalement, les concurrents du Permanent ont réagi en disant que le nouveau système de rémunération change très peu de choses

en réalité et que seule une infime minorité pourra profiter de la commission à 90 %.

Pour sa part, M. Legault a soutenu qu'il s'attendait à des réactions des principaux concurrents du Permanent. « Nous sommes le premier des cinq grands à bouger », a-t-il dit. Les quatre autres principaux courtiers sont Century 21, le Trust Général, le Trust Royal, et A.E. Lepage.

Dans le monde de l'immobilier, c'est un secret de polichinelle que le Trust Général s'apprête à bouger lui aussi. Tous ses concurrents sont au courant. De plus, le Trust Général a déjà annoncé la tenue d'une conférence de presse qui aura lieu demain. M. Gilles Vigeant, porte-parole de l'entreprise, a refusé d'entrer dans les détails; il a simplement parlé d'un concept tout à fait nouveau et un instrument majeur pour

nous ». Il a également fait état d'un cadre propice à un plan de carrière, en précisant que dans le passé l'immobilier a été « tellement méprisé » par un roulement trop grand d'agents, dont certains cherchaient davantage à faire un coup d'argent rapidement qu'à offrir un service fiable et constant à la clientèle.

Par ailleurs, M. Vigeant a mentionné que le Trust Général avait été prévenu que le Permanent allait annoncer un nouveau système de rémunération et qu'il a préféré retarder sa propre annonce afin de connaître la position du Permanent avant de lancer la sienne.

De toute évidence, cette chasse aux agents immobiliers est aussi une guerre des nerfs. D'autres courtiers pourraient fort bien entrer dans la danse avant longtemps.

Le CPQ soupçonne Parizeau

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) soupçonne le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, de cacher délibérément à la population le taux d'indexation des exemptions personnelles d'impôt qu'il appliquera à partir du premier janvier 1985.

Dans un communiqué émis dimanche, le CPQ presse en conséquence M. Parizeau de dire immédiatement à combien se chiffrera ce taux d'indexation.

Selon le Conseil, cette information, que M. Parizeau avait l'habitude d'inclure dans son discours du budget, est essentielle pour évaluer la situation fiscale des Québécois par rapport aux contribuables des autres provinces.

Le CPQ commande régulièrement auprès des fiscalistes des études comparant la situation au Québec, en Ontario et en Alberta avant de soumettre son mémoire annuel au ministre des Finances.

Dans son dernier budget, le ministre Parizeau n'avait pas dévoilé le taux d'indexation pour 1985, préférant attendre la publication de son Livre blanc sur la fiscalité, ce qui n'a pas encore été fait.

Le CPQ « se demande sérieusement si M. Parizeau ne tait pas volontairement cette information, empêchant ainsi de réaliser des comparaisons qui démontreraient sans l'ombre d'un doute que les Québécois demeurent les contribuables les plus taxés au Canada ».

Le contrat des ordinateurs scolaires est signé

Le ministère de l'Éducation a signé son contrat avec la compagnie Comterm pour la livraison de 9,000 micro-ordinateurs aux institutions scolaires du Québec. Une commande d'environ \$20 millions.

Selon l'entente, les premiers appareils devront être disponibles en décembre et les derniers, au plus tard en janvier 1986. On sait que Québec a préféré le MAX-20-E conçu par la firme française Matra Micro Systèmes à des micro-ordinateurs plus connus comme le Macintosh d'Apple et le PC d'IBM.

La convention signée prévoit que les appareils fournis devront avoir un contenu québécois d'au moins 50 %. Récemment, le président de Comterm, M. Laurent Nadeau, a indiqué que les 9,000 MAX-2-E seront fabriqués en son usine de Pointe-Claire. En recherche-développement uniquement, le projet devrait créer 100 emplois. Comterm doit consacrer à la RD au moins 10 % des revenus générés par le contrat.

THE SHIPPING CORPORATION OF NEW ZEALAND (CANADA) LIMITED

Avis est donné par les présentes qu'un dividende trimestriel de 0.5475 \$ l'action a été déclaré sur les actions privilégiées rachetables, encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,19\$ série A payable le 17 octobre 1984 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 4 octobre 1984.

Le Conseil d'Administration
M. J. Davidge
Secrétaire adjoint

Toronto, Ontario
le 24 septembre 1984

La francisation des entreprises a progressé depuis sept ans

Après sept ans d'application de la loi 101, le Centre de linguistique de l'entreprise (CLE), qui regroupe une centaine d'importantes compagnies établies au Québec, estime que le français comme langue de travail est devenu « un dossier à maturité », c'est-à-dire dépouillé de son émotivité initiale, mais qui nécessite tout de même une certaine révision.

Dans le dernier rapport annuel, le président de l'organisme, M. André Boutin, déclarait que « le climat linguistique dans l'ensemble du Québec donne des signes évidents d'amélioration ». À l'occasion d'un colloque sur la francisation des entreprises de haute technologie au Québec, le directeur général du CLE, M. Michel Guillolette, a dit au DEVOIR qu'il considérait la question linguistique dans les entreprises comme un dossier à maturité, ce qui n'est cependant pas synonyme de désintéressement.

Selon M. Guillolette, le facteur de

bonne ou de mauvaise volonté dans l'application de la loi est à peu près complètement disparu de la scène, « même à l'extérieur du Québec », ajoute-t-il.

Comme plusieurs entreprises installées au Québec ont leur centre décisionnel ailleurs que dans cette province, il arrive que le CLC, dont la raison d'être est de les conseiller dans leurs démarches de francisation, a 40 % de ses communications avec des dirigeants dont les bureaux sont hors du Québec. Il y a dans le Québec 3,000 entreprises qui sont assujetties à la loi 101.

Après sept ans d'application, le CLE pense que le temps est venu d'effectuer une réflexion et une révision. « Les choses les plus spectaculaires (l'affichage par exemple) ont été faites, il reste maintenant les plus difficiles, c'est-à-dire concilier les impératifs économiques, techno-

logiques et culturels », a mentionné le directeur général du CLE.

Il s'agit surtout maintenant de juger d'un point de vue de gestionnaire des programmes mis en place en tenant compte de leurs coûts, de leur efficacité et de l'utilité.

Selon M. Guillolette, l'application de la loi 101 dans les entreprises a surtout eu « un impact réel » dans l'administration des entreprises. La francisation est beaucoup plus lente à pénétrer dans des secteurs de technologie comme l'industrie aéronautique ou l'informatique, où le personnel hautement qualifié provient d'universités non francophones, tout comme la technologie elle-même d'ailleurs, qui généralement origine des États-Unis. En revanche, on a remarqué des progrès dans la recherche pharmaceutique et médicale, notamment où les spécialistes francophones sont nettement plus nombreux.

Pour ne pas augmenter le retard du pays en informatique Il faut rapatrier les cerveaux canadiens qui travaillent à l'étranger

CALGARY (PC) — Même si le Canada s'est aventuré tardivement dans le monde de l'informatique, et si maintenant il doit faire des efforts pour rejoindre le Japon, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest, il ne peut pas négliger le développement de la cinquième génération d'ordinateurs et d'intelligences artificielles.

C'est l'opinion qu'a exprimée M. Gordon MacNabb, président du Conseil de recherche en sciences du génie et en sciences naturelles, à l'occasion d'un colloque sur les ordinateurs. Le conseil est la principale

agence fédérale distribuant des subventions pour la recherche.

On parle de cinquième génération dans les ordinateurs, depuis qu'on a réussi à unir le hardware, ou le matériel d'utilisation, et le logiciel, ou les programmes miniaturisés, dans un même système.

On parle par ailleurs d'intelligences artificielles, lorsqu'on essaie de faire agir des ordinateurs comme les humains.

Le conseil est une société d'État qui a été créée après séparation du Conseil national de la recherche, en

1978. Durant l'année fiscale 1983-1984, il a attribué autour de \$15 millions de son budget de \$292 millions à la recherche sur les ordinateurs.

NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ

Cette rubrique a pour but de renseigner le lecteur sur la disponibilité de nouveaux titres sur le marché financier et, conséquemment, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique. Les prospectus offrant ces valeurs sont disponibles auprès du chef de file de l'émission et/ou d'autres courtiers en valeurs mobilières.

Comme le but principal du prospectus provisoire est d'évaluer le marché éventuel d'une émission, il peut arriver que les titres décrits ne soient pas, par la suite, offerts au public.

Lors de la semaine se terminant le 21 septembre 1984, la Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé son visa aux prospectus provisoires soumis par les entreprises suivantes.

TITRES ADMISSIBLES AU REA

La Commission des valeurs mobilières du Québec n'a pas, cette semaine, approuvé son visa sur aucun prospectus portant sur des titres admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec.

AUTRES TITRES

Débetures

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

La Société exploite le plus important des deux réseaux de transport ferroviaire au Canada en plus de s'occuper d'autres activités commerciales du domaine des télécommunications, du camionnage, de l'hôtellerie, de l'immobilier et autres. La totalité des actions de la Société appartient au gouvernement du Canada.

Les débetures ne sont pas garanties par le gouvernement du Canada et ne seront pas rachetables avant une certaine date.

Preneurs termes : McLeod Young Weir Limitée
Richardson Greenshields du Canada Limitée
Wood Gundy Limitée
Geoffrion, Leclerc Inc.
Pemberton Houston Willoughby Inc.
Lévesque, Beaubien Inc.

Le contenu de cette rubrique est compilé à partir du Bulletin hebdomadaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec et à partir du contenu des prospectus visés.

Le contrat des ordinateurs scolaires est signé

Le ministère de l'Éducation a signé son contrat avec la compagnie Comterm pour la livraison de 9,000 micro-ordinateurs aux institutions scolaires du Québec. Une commande d'environ \$20 millions.

Selon l'entente, les premiers appareils devront être disponibles en décembre et les derniers, au plus tard en janvier 1986. On sait que Québec a préféré le MAX-20-E conçu par la firme française Matra Micro Systèmes à des micro-ordinateurs plus connus comme le Macintosh d'Apple et le PC d'IBM.

La convention signée prévoit que les appareils fournis devront avoir un contenu québécois d'au moins 50 %. Récemment, le président de Comterm, M. Laurent Nadeau, a indiqué que les 9,000 MAX-2-E seront fabriqués en son usine de Pointe-Claire. En recherche-développement uniquement, le projet devrait créer 100 emplois. Comterm doit consacrer à la RD au moins 10 % des revenus générés par le contrat.

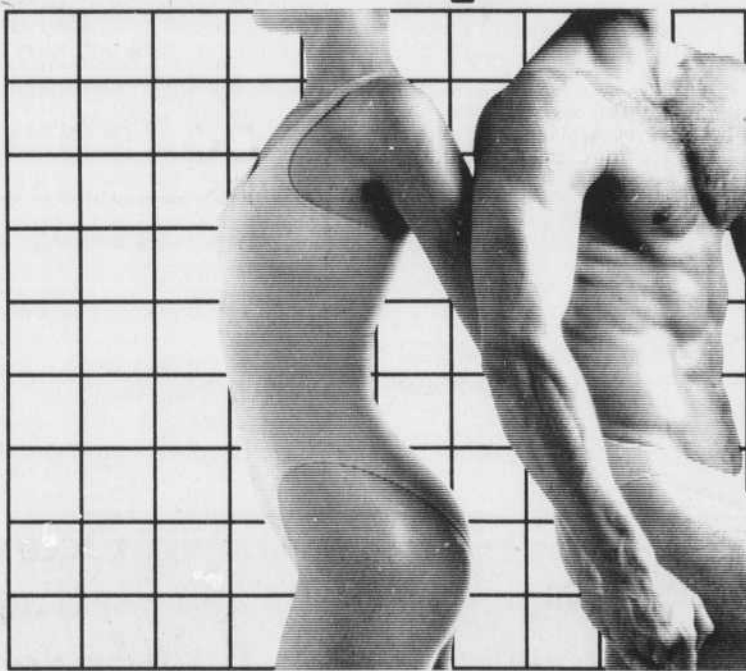
THE SHIPPING CORPORATION OF NEW ZEALAND (CANADA) LIMITED

Avis est donné par les présentes qu'un dividende trimestriel de 0.5475 \$ l'action a été déclaré sur les actions privilégiées rachetables, encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,19\$ série A payable le 17 octobre 1984 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 4 octobre 1984.

Le Conseil d'Administration
M. J. Davidge
Secrétaire adjoint

Toronto, Ontario
le 24 septembre 1984

Le corps



signé:
Centre de conditionnement
Nautikus®

Développez ou tonifiez tous les muscles de votre corps. Mincez, raffermissez. Augmentez votre capacité cardio-respiratoire. En un temps record. À votre rythme. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautikus de votre choix. Il y en a un près de chez vous ou près du bureau. Nos conseillers et conseillères sont spécialisés. Attentifs. Humains. Avec eux, laissez-vous guider personnellement vers la forme au maximum.

La forme
au maximum®

Essai gratuit sur rendez-vous

Centre de
conditionnement
Nautikus®

ANOU
Régional Québec
2777, Montserrat est
362-1448

BROSSARD
Régional Plus
9710, Parnet
672-9883

CENTRE-VILLE
2226, St-Catherine ouest
866-1953

LABALLE
Régional Québec
1050, Sherbrooke
366-8700

LAVAL
Centre Sport
Centre Laval
2095, Autoroute 15
881-6453

LAVAL
Club de Tennis
Val des Arènes
1655, St-Martin est
668-2686

LONGUEUIL
Club de Tennis intérieur
de Longueuil
580, Cote Priore ouest
874-8264

REPENTIGNY
Club de Tennis
de Lanouche
745, Pontreuil
582-0961

ST-LAURENT
Cote de L'Ange Marcquet Club
8305, Cote de L'Ange
759-2779

VILLE MONT ROYAL
Centre d'achat Rockland
Nouveaux restaurants
341-1553



LE COSTUME



AMERICAN EXPRESS
ET AUTRES CARTES
DE CRÉDIT HONORÉES

UNE NOUVELLE SILHOUETTE À DEVANT CROISÉ
DE NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER.
NOS COSTUMES À COMPTER DE 395 \$.

ARMAND BOUDRIAS

6816, RUE ST-HUBERT, 273-2851 • LES TERRASSES • PLACE BONAVENTURE • PROMENADES ST-BRUNO • PLACE QUÉBEC

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La monnaie américaine constitue une véritable énigme

XÉNOPHON ZOLOTAS*
reproduit du Monde

Lorsqu'il y a moins de trois ans, au cours d'un dîner de travail entre les gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne et les représentants de la Banque fédérale de réserve à Bâle, j'avais observé que si on laissait les choses aller, il serait fort probable de voir le cours du dollar atteindre 3 deutschemarks, un des gouverneurs princi-paux avait trouvé ma remarque absurde. Or l'évolution actuelle prouve que cette remarque s'est révélée plus que juste.

En ce qui a trait aux taux d'intérêt du dollar, on observe également que ses fluctuations affectent substantiellement le mouvement international des capitaux et qu'elles augmentent ou diminuent, selon le cas, les charges du service des dettes des pays débiteurs, vu que la plupart des emprunts sont toujours conclus à un taux d'intérêt variable.

Au cours de la dernière décennie, les taux d'intérêt américains ont enregistré des variations très fortes: de 8 % environ, ils ont atteint 20 % il y a quelques années, pour reculer par la suite à 9 %, alors que les derniers mois ils ont atteint 13 %. L'écart entre les taux d'intérêt allemands et américains a augmenté de 3,5 à 6 points de pourcentage environ depuis le mois de janvier jusqu'à ce jour.

En particulier, quant au cours du dollar, il faut se référer à la cause qui est à l'origine de ses fluctuations et, plus précisément, de sa récente hausse spectaculaire. Il est bien connu que trois facteurs contribuent à la formation de la valeur extérieure d'une monnaie: le pouvoir d'achat dans le pays par rapport à celui des monnaies des principaux pays étrangers; les taux d'intérêt; et le climat de confiance allant de pair avec

les expectatives de spéculation.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat du dollar, qui joue un rôle fondamental - surtout à moyen terme - dans la formation de sa valeur extérieure, je voudrais souligner ceci: par le passé, lorsque l'inflation aux États-Unis était considérablement supérieure à celle des principaux pays industrialisés (taux d'inflation aux États-Unis 13 % contre 5 % - 6 % en Allemagne fédérale et au Japon), cet écart substantiel constituait un des facteurs principaux qui ont conduit à la dépréciation du dollar. Or maintenant cet élément a disparu: car grâce aux efforts concertés de la Réserve fédérale, l'inflation aux États-Unis a été réduite à 4 % l'an environ, niveau analogue à celui des principaux pays industrialisés.

Venons maintenant au sujet des taux d'intérêt à cause de la forte influence qu'ils exercent sur les déplacements de capitaux. Ces mouvements affectent à leur tour la valeur des diverses monnaies. En particulier, dans le cas des États-Unis, c'est la grande différence entre les taux d'intérêt américains et ceux des autres pays industrialisés qui a principalement causé la demande accrue de dollars pour placements aux États-Unis et la hausse continue de la monnaie américaine, qui est à présent substantiellement surévaluée. Cela implique que le cours actuel du dollar n'est pas justifié du point de vue des données économiques et en particulier de celui des parités du pouvoir d'achat entre le dollar et les autres monnaies.

Cette évolution implique que, tôt ou tard, le cours du dollar devrait reculer et s'approcher du niveau justifié par le rapport de l'écart d'inflation entre les États-Unis et les principaux pays industrialisés. Pourtant, l'expérience a prouvé que ce rajustement, motivé exclusivement par le facteur ci-dessus, se réalise lentement.

Jadis, lorsqu'il y avait des parités stables entre les diverses monnaies, comme c'était le cas pendant les deux premières décennies après la guerre, les banques centrales, en vue de maintenir ces parités stables et de lutter contre les mouvements perturbateurs des capitaux, se servaient de l'arme du taux d'escompte et des taux d'intérêts qui étaient influencés par le premier. Une majoration importante des taux d'intérêt par un pays dont la monnaie était en train de se déprécier entraînait automatiquement un afflux de capitaux, en raison de la différence des autres taux d'intérêt et, par la suite, le rétablissement de la parité officielle de cette monnaie. Par contre les pays dont la monnaie montrait des tendances à la hausse et risquait ainsi de dépasser les limites de fluctuation des parités extérieures réduisaient le taux d'escompte.

SURÉVALUATION

À l'heure actuelle et dans le cas précis des États-Unis, les taux d'intérêt ne sont pas utilisés raisonnablement pour la stabilité du dollar à un niveau justifié par les données économiques; tout au contraire ils suivent un mouvement opposé, à savoir ils renforcent la surévaluation du dollar au lieu de l'atténuer. Ainsi le dollar a-t-il atteint le niveau absurde de 3,04 deutschemarks, alors qu'en réalité son cours devrait varier - selon des estimations autorisées - entre 2,25 et 2,40 deutschemarks.

Cependant, les autorités ainsi que l'économie américaine se trouvent engagées dans une situation qui tend à perpétuer cette absurde évolution. Afin de comprendre le problème des États-Unis, qui est aussi un problème de l'économie mondiale, il faut considérer les deux déficits qui en ce moment troublent l'économie des États-Unis. Le premier est le déficit du budget de l'État et le second celui de la balance des transactions courantes. Mais, au fond, c'est le déficit

du budget qui joue le rôle principal. Ce déficit s'est chiffré à 200 milliards de dollars environ l'année passée, et il paraît qu'il restera à peu près au même niveau - ou bien qu'il marquera une légère baisse - pendant l'année en cours. Mais, à moins que des mesures concertées ne soient prises, certains milieux prétendent que le déficit risque de s'élargir davantage à un taux accéléré durant les prochaines années. Ce déficit est surtout financé par des bons du Trésor qui sont offerts au marché des capitaux, absorbant ainsi une grande part de ses disponibilités.

Pour mieux comprendre l'importance de ce phénomène, il suffit de se rendre compte qu'il absorbe 70 % environ de l'épargne nette annuelle de l'économie américaine, ne laissant qu'une fraction limitée pour le financement du secteur privé. C'est donc le facteur principal qui a contribué - et continue de le faire - au maintien des taux d'intérêt élevés, lesquels à leur tour font attirer un grand volume de fonds étrangers. Il faudrait noter que, sans cet afflux de capitaux, les taux d'intérêt américains pourraient atteindre des niveaux beaucoup plus hauts, s'élevant peut-être même à 17 %, 18 %.

Cette évolution entraîne des conséquences importantes sur la balance des paiements des États-Unis, notamment les transactions courantes, car - moyennant des intérêts élevés - la hausse continue du dollar a provoqué une aggravation du déficit de la balance commerciale, qui, cette année, selon les prévisions, atteindrait 100 milliards de dollars, ainsi que de celui des transactions courantes qui se chiffrent à 80 milliards de dollars.

Et cela car, vu la grande appréciation du dollar, les produits américains libellés en monnaies étrangères sont devenus plus chers, ce qui contribue, d'un part, à la réduction des exportations provenant des

États-Unis et, de l'autre, à l'augmentation des importations, qui sont ainsi rendues meilleur marché.

L'évolution en question a comme conséquence d'avoir des conséquences défavorables pour l'économie américaine, lesquelles forceraient éventuellement le gouvernement du pays à prendre des mesures afin de restreindre le déficit du budget de l'État si l'économie ne se trouvait dans une phase de croissance considérable, lui permettant de neutraliser pour une grande part ces effets adverses.

Parallèlement, les intérêts élevés constituent un important facteur de freinage des investissements dans l'économie des États-Unis. Pourtant, son influence est atténuée considérablement grâce à l'intense activité économique et aux bénéfices accrus des entreprises, qui sont ainsi autofinancées sur une grande échelle.

Cette évolution a entre-temps aidé tant les économies des pays industrialisés que celles des pays en voie de développement, car elle a entraîné un accroissement de leurs exportations et une stimulation de leur dispositif productif, les faisant sortir de la stagnation où ils étaient plongés. Mais si donc la tendance se poursuit, les États-Unis, de pays créateur, deviendront pays débiteur pour la première fois après la première guerre mondiale. Et ce fait, entre autres, privera le reste du monde - notamment les pays en voie de développement - d'une grande partie des fonds qu'ils pourraient emprunter et utiliser pour leur croissance économique.

Finalement, le climat de confiance, ainsi que la spéculation, constitue encore un élément essentiel de formation du prix du dollar. Indépendamment du montant des taux d'intérêt, il y a toujours une fuite de capitaux, tant de provenance de pays industrialisés que - surtout - de pays en voie de développement, pour des raisons de sécurité et de confiance.

Quel sera l'avenir du dollar ? Une chose est sûre: le dollar ne peut continuer sa marche ascendante pour longtemps car, à mesure que le temps passe, les réactions de l'économie américaine finiront tôt ou tard par le faire baisser. Naturellement, trancher la question une fois pour toutes consisterait en une restriction drastique du déficit du budget des États-Unis, disons de 200 à 100 milliards de dollars, mais le gouvernement ne semble pas disposé à le faire. Car dans ce cas il faudrait, d'un part, augmenter l'imposition et, de l'autre, réduire les dépenses, ce qui entraînerait un coût politique considérable, avant tout dans un période préélectorale. Bien sûr, après les élections de novembre, face à une évolution économique défavorable, il se peut que le nouveau gouvernement se trouve forcé de prendre certaines mesures à cet effet.

Entre-temps, nous dépendons des prévisions et des anticipations de divers experts et spécialistes du marché, lesquelles influencent probablement ceux qui importent de grands montants de capitaux aux États-Unis. Quant à ce fait, plusieurs personnes pensent que, la tendance baissière du dollar une fois amorcée, ce sont les expectatives d'une dépréciation plus prononcée qui vont prédominer, lesquelles pourront provisoirement le porter à un niveau considérablement inférieur à son prix d'équilibre.

Je considère comme opportun de citer ici qu'au début de l'année certaines grandes banques américaines, prévoyant une dépréciation imminente du dollar, ont procédé à la vente de grosses sommes de dollars. Mais ces prévisions ont été démenties, de sorte que les banques en question ont subi des dommages considérables.

*L'auteur est gouverneur honoraire de la Banque de Grèce.

Les illusions d'un système « polycentrique » dollar-écu-yen

CHRISTIAN DE
BOISSIEU*
(du Monde)

Que les changes flottants semblaient beaux sous le régime de changes fixes mais ajustables instauré par les accords de Bretton Woods ! Les économistes se plaisaient à souligner, avant sa généralisation, en mars 1973, que le flottement des monnaies augmenterait les degrés de liberté des politiques économiques intérieures, rendrait la spéculation stabilisante, etc. À l'inverse, que les changes fixes paraissent aujourd'hui souhaitables, après plus de 10 ans d'expérience d'effets pervers associés aux variations erratiques des changes (exemple, entre autres, des dépréciations continues qui accélèrent l'inflation interne plus qu'elles n'améliorent la balance commerciale, de mouvements déstabilisants des taux de change dus à la spéculation...).

Pour rétablir plus de symétrie dans les ajustements, en particulier entre les États-Unis et leurs principaux partenaires de l'OCDE, les partisans d'un système international multipolaire (ou « polycentrique ») multiplient depuis quelques années les initiatives. La solution du polycentrisme monétaire, généralement présentée comme la juxtaposition de trois zones monétaires respectivement centrées sur le dollar, le yen et l'écu, est séduisante par son volontarisme, et la sanction institutionnelle qu'elle confère aux efforts de l'intégration européenne et à l'essor économique et commercial du Japon. Elle paraît cependant limitée pour plusieurs raisons.

D'abord, le dollar demeure aujourd'hui au plan international la seule monnaie « complète », c'est-à-dire le seul actif exerçant l'ensemble des fonctions traditionnelles de la monnaie (étalon des valeurs, intermédiaire entre les échanges, réserve de valeur), et ce malgré les efforts du FMI pour promouvoir le DTS (droit de tirage spécial) comme étalon et réserve de valeur (efforts mis en échec avec l'abandon du projet de « compte de substitution » à la réunion de Hambourg en avril 1980), la politique de diversification de leurs réserves de change par les banques centrales, la montée progressive de certaines devises fortes - en particulier le yen et le deutschemark - comme monnaies de facturation et monnaies de règlement du commerce international, l'extension significative de l'usage privé de l'écu, etc.

En second lieu, un système monétaire ne peut fonctionner durablement avec plusieurs monnaies complètes, ou, s'il parvient à s'ajuster à la coexistence en longue période de plusieurs monnaies complètes, c'est généralement au prix d'une instabilité accrue. Tôt ou tard, les utilisateurs finissent par établir une hiérarchie entre les monnaies.

Ce phénomène de hiérarchie entre les monnaies, reflet des préférences des opérateurs, a joué dans l'ordre interne et trouvé sa sanction dans l'évolution historique (exemple, entre autres, de la transformation du bimétallisme or-argent en système fondé sur le seul étalon-or, etc.). Étant donné l'intégration croissante des économies nationales dans le domaine

ment coexister plusieurs monnaies complètes. Une telle conception du système multipolaire risque de nous faire revenir à des temps heureusement révolus de protectionnisme à outrance, voire d'autarcie économique...

Une conception plus réaliste du système multipolaire est celle dans laquelle coexistent une seule monnaie complète et plusieurs monnaies « partielles » (dotées seulement de certains attributs de la monnaie). Cela correspond déjà à la situation actuelle puisque le dollar ne dispose de monopole dans aucune de ses fonctions,

mais risque de s'étendre de manière spontanée (c'est-à-dire sans qu'il soit besoin de réunir une conférence internationale à cet effet...) : le yen et l'écu, dans une moindre mesure le DTS, progressivement complètent, voire concurrencent, le dollar dans certaines de ses fonctions, sans pour autant devenir de véritables monnaies complètes au plan international.

On ne change pas l'étalon monétaire par décret, pas plus qu'on ne règle d'un simple trait de plume le problème de l'endettement. L'endettement des pays en développement ou même

développés, dont le poids réel a été accru par la hausse des taux d'intérêt, la revalorisation du dollar et l'amorce de la désinflation, est, aujourd'hui, la contrainte principale qui relègue au second plan le débat sur le régime de change. Ce dernier, par les fluctuations des changes qu'il autorise, en particulier celles du dollar, conditionne sans doute le degré d'incertitude des débiteurs vis-à-vis de la charge réelle de leurs dettes. Mais on ne peut imputer au rôle privilégié du dollar ni à l'asymétrie des ajustements qui lui est associée la responsabilité en

tière, ou même primordiale, de la croissance de la dette des pays en développement.

Le défi principal auquel est confrontée aujourd'hui l'économie internationale consiste à mettre en oeuvre une solution au problème de l'endettement suffisamment globale pour être cohérente et efficace, sans pour autant démolir le réseau des banques commerciales, principal pourvoyeur de liquidités.

*L'auteur est professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

NOTRE BUT DIMINUER VOS IMPÔTS

• ABRI FISCAL

• CATÉGORIE 31

• CONDOMINIUMS

• FLORIDE

La compagnie GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC. se spécialise depuis plusieurs années dans la formation de clubs de placement en copropriété divisée et indivise dans des immeubles de Catégorie 31, immeubles conventionnels et condominiums.

Nous avons réalisé un volume de transactions qui dépasse les 150 000 000 \$ (cent cinquante millions) et nous sommes maintenant parmi les plus grands dans ce domaine au Québec.

Si vous désirez faire de votre investissement « UN EXCELLENT PLACEMENT », faites-le avec des gens qui ont fait leurs preuves, une équipe responsable qui possède une réputation à la mesure de son potentiel.



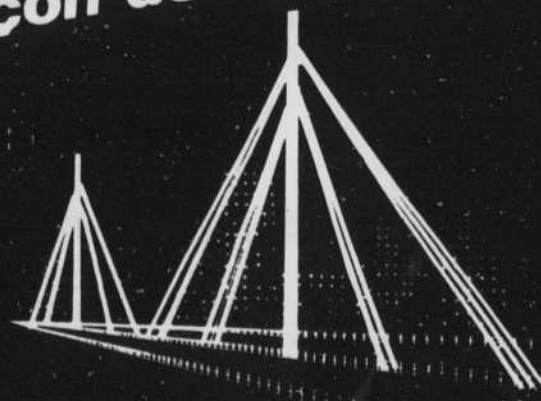
**GUY
PARÉ**
& ASSOCIÉS INC.
Fiscalité et courtage immobilier

Tél.: (418) 659-6900
(514) 288-8500

Veillez me faire parvenir de la documentation:
NOM: _____
ADRESSE: _____
Code postal: _____
TÉLÉPHONE: Rés.: _____ Bur.: _____
RETOURNEZ À: GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.
Place Iberville III
2960 boul. Laurier Suite 200
Ste-Foy, G1V 4S1

d

CFGL 105 FM
Mon choix... ma façon de vivre.



LE DEVOIR ECONOMIQUE

En particulier pour l'embauche du personnel

En Europe, la graphologie-conseil gagne en crédibilité

HUGO LÉGER

(Collaboration spéciale)

Longtemps assimilés à quelques charlatans aux obscurs pouvoirs divinatoires, les graphologues prennent aujourd'hui une douce revanche. Passant par la grande porte de l'industrie, ils ont littéralement envahi le champ de la très pragmatique sélection du personnel, en Allemagne et surtout en France — les pays des pères fondateurs Michon, Crépiaux-Jamin et Klages — où, signe des temps, la Société française de graphologie fut reconnue d'utilité publique en 1971, près d'un siècle après sa fondation.

La graphologie-conseil a atteint un tel degré de crédibilité que certaines entreprises françaises s'enorgueillissent de la présence d'un graphologue-maison pour analyser les écritures de leurs futurs employés ou de leurs candidats à une promotion. L'unanimité est presque totale : l'écriture est un fameux test projectif, complet et nuancé qui permet de visualiser rapidement les traits saillants d'une personnalité.

Bien qu'au Québec, les graphologues professionnels et compétents ne soient pas légion, le phénomène est en constante progression. « Nous écrivons en toute confidentialité, accompagnant obligatoirement votre C.V. d'une lettre écrite à la main citant vos prétentions et attentes », précise une firme d'ingénierie qui cherche à recruter un conseiller en technologie industrielle. Il n'est plus rare de rencontrer ce genre d'annonce dans les quotidiens, et ce n'est que la partie visible de l'intervention graphologique puisque plusieurs entreprises attendent une première sélection avant de soumettre les écritures au diagnostic du graphologue.

Depuis maintenant trois ans, Huguette Gauthier, vice-présidente à l'administration de PEMP Inc., une agence de planification financière, retient les services d'un graphologue pour le recrutement de son personnel.

Elle se perd en éloges pour cette nouvelle méthode d'évaluation. « L'analyse graphologique fait avancer de six mois la connaissance d'un individu. Elle révèle l'identité caractéristique du scripteur. De plus, la graphologie facilite de beaucoup le choix épineux entre plusieurs bons candidats. »

Doris Gauthier est graphologue-conseil depuis 1972. Spécialisée en sélection du personnel, il fait figure de pionnier dans le domaine. Il est loin le temps où de vieilles dames, inquiètes de leur destinée, lui demandaient de « lire dans l'écriture » comme dans une boule de cristal. Gauthier a vécu le glissement progressif de la graphologie d'une curiosité de boulevard à une véritable professionnalisation.

Comment explique-t-il la pénétration qu'exerce la graphologie-conseil dans les mœurs des patrons québécois ? « Indépendamment de la publicité de plus en plus ouverte des graphologues, il est sûr que la conjoncture économique difficile influence la demande, soutient Gauthier. En période de chômage avancé, le client se retrouve avec davantage de candidats, et il est alors beaucoup plus réceptif à une nouvelle méthode d'évaluation. » D'autre part, de nombreux chefs d'entreprise européens, une fois l'atlantique traversé, ont conservé leurs habitudes d'embauche.

Se prémunir plutôt deux fois qu'une contre les élans injustifiés ou les rejets irrationnels, voilà le souhait le plus sincère des sélectionneurs qui font souvent payer cher aux employeurs leurs erreurs de recrutement. Et la graphologie apporte cette garantie supplémentaire sur la justesse du choix. « Avec la grapho, tu prends un rayon-X. Ce qui nécessite parfois plusieurs mois à découvrir d'un individu dans l'entreprise, de façon téléscopique, tu obtiens tout de suite cette information. Avec quelque chose d'objectif écrit noir sur blanc », affirme Doris Gauthier.

L'argument majeur en faveur de la graphologie réside dans la position privilégiée du graphologue qui n'est influencé par la vision de l'individu qu'il cherche à connaître, évolue sur un terrain d'investigation neutre. « Il s'agit d'un son de cloche de quelqu'un d'extérieur », précise Gauthier. Le graphologue intervient dans le processus d'évaluation comme consultant au même titre qu'un psychologue, un médecin ou un travailleur social. L'étude graphologique n'est qu'un élément du dossier de candidature et en aucun cas, le graphologue ne devrait se substituer au décideur.

Frédéric Mariage, directeur de la division matériel de construction chez McMillan-Boeddel, a procédé à l'engagement de plusieurs personnes par les voies révélatrices de la graphologie. Il ne regrette pas sa décision. « J'ai découvert la graphologie en feuilletant certains journaux français. J'ai décidé d'utiliser, d'abord par curiosité, puis je me suis aperçu qu'il s'agissait d'une méthode simple, rapide, et modeste au niveau des coûts. La graphologie est un moyen additionnel de lire le candidat, de découvrir un inconnu. D'habitude, elle confirme l'impression que l'on a du candidat, mais peut également mettre en lumière des facettes jusqu'alors insoupçonnées de l'individu. »

« Candidat sérieux et discipliné qui

devrait donner un bon rendement comme représentant vendeur externe. Il est bien organisé et peut donner une bonne image au client. Il est moins à l'aise dans le domaine des sentiments », conclut Gauthier dans un de ses rapports. Ainsi, le graphologue lève le voile autant sur la vie intellectuelle qu'émotive et sociale du scripteur, et ce, toujours en fonction du poste à pourvoir. « La graphologie est un test global. On aborde tous les plans tout en pouvant en faire les interrelations », assure Gauthier.

Attention aux candidats incertains qui tentent de calquer un modèle jusqu'à obtenir une calligraphie parfaite, une écriture trafiquée ne trompe jamais son graphologue. L'oeil averti est sans pitié. « Je m'aperçois qu'il existe un masque », tranche Gauthier. « Mais souvent derrière ce déguisement, tu reconstruis la forme. Un simple détail peut te trahir. C'est aussi évident qu'un cultivateur obligé de porter la cravate sans y être habitué. » Alors, nous voilà prévenus. Le graphologue est un fin limier du subterfuge. Aussi bien se rabattre sur nos bonnes vieilles pattes de mouche.

Ma foi, le graphologue serait-il un être aux jugements infaillibles ? « Non, je ne suis pas infaillible, répond-il Gauthier. Mais j'ai une très bonne moyenne au bâton. » Pour

autant que le graphologue-conseil obtienne une bonne qualité de documents — une page d'écriture avec la signature et le C.V. pour éviter les devinettes — Gauthier soutient que « la graphologie se compare très avantageusement à n'importe quel autre test. Ce n'est pas une science exacte, je ne suis pas mathématicien, mais la psychologie n'est pas une science exacte. »

Geoffroy Tiberghien, directeur général de Argos, une firme de consultants en ingénierie économique et sociale qui œuvre également en France, est si convaincu des mérites de la graphologie que non seulement, il s'en sert pour l'embauche de ses propres employés, mais il offre également à ses clients les services d'un graphologue-conseil. « La graphologie est un outil extrêmement efficace, voire redoutable, dit-il. Il s'agit d'un test psychologique complet qui facilite le tri des C.V., et permet d'éviter plusieurs entrevues et enquêtes. Seulement, les bons graphologues ne courent pas les rues. »

Entachée par certains pseudo-instituts américains qui distribuent des diplômes comme des circulars publicitaires, la profession n'est évidemment pas à l'abri des fumistes et encore moins, des préjugés. N'est pas graphologue qui le veut bien. Selon Doris Gauthier, « il est important de posséder un sérieux background

en sciences humaines parce que la graphologie est tout de même une spécialisation en psychologie. Le graphologue-conseil doit cumuler plusieurs compétences. » Comme il n'existe aucun diplôme au Québec, le graphologue professionnel construit sa crédibilité à même ses consultations et ses réussites.

J'apprends encore que la graphie des ingénieurs ressemble souvent à une écriture d'enfant. Rationalité développée et sentiments négligés. Que la plupart du temps, les lettres anonymes sont écrites à la verticale ou vers la gauche. Que l'écriture des graphologues eux-mêmes est plutôt du type pensée/intuition. Doris Gauthier est intraitable, passionné de graphologie. « L'écriture, c'est du mouvement figé, dit-il. Ta page est une scène où le scripteur évolue comme un danseur. » Vitesse, degré d'appui, inclinaison des lettres, le graphologue interprète, traduit ce ballet calligraphique.

La graphologie pointe à l'horizon à une époque où paradoxalement, le langage informatisé prend le pas sur l'écriture manuscrite. Engagé sur la base d'une graphie conforme aux besoins de l'entreprise, un informaticien ne reprendra peut-être le crayon que pour transcrire sa liste d'épicerie. Ce qui confère à la graphologie le charme discret, mais efficace, de l'anachronisme.

Le Conference Board commande une étude

TORONTO (PC) — Le Conference Board du Canada commandera une étude de \$800,000 sur le temps partagé, a annoncé samedi son président, M. James Nininger.

M. Nininger faisait ainsi écho à l'Association canadienne des maladies mentales, qui affirmait récemment dans un rapport que les Canadiens devraient partager une partie de leur emploi et de leur revenu avec

les chômeurs pour éviter de graves problèmes sociaux.

M. Nininger ne croit pas que le plein emploi puisse être atteint par les moyens traditionnels.

« Certains emplois peuvent être créés grâce au développement naturel des entreprises, mais la question est de savoir si c'est suffisant », a-t-il déclaré. « Nos projections sont négatives. »

Les glucides sont à la base de notre alimentation

VOTRE FORME PHYSIQUE

Jo Malléjac

(collaboration spéciale)

Nous avons établi la semaine dernière (17 septembre), que les besoins de notre organisme entraînaient des dépenses caloriques qui pouvaient atteindre un niveau assez élevé, dans le cas notamment d'efforts prolongés. Pour faire face à ces dépenses, et pour maintenir un équilibre calorique satisfaisant, l'être humain doit se nourrir aussi rationnellement que possible. Il apparaît d'emblée que pour bien se nourrir, il faut tenir compte en premier lieu des propriétés particulières des divers groupes d'aliments. En fait, il en existe trois grands, à savoir les glucides, les lipides et les protéides.

Les glucides, ou aliments sucrés (on dit aussi aliments féculents ou hydrates de carbone), sont les préférés des muscles, du cerveau et des nerfs. Ils fournissent la plus grande partie de l'énergie dont nous avons besoin. Ils constituent la plus forte proportion de notre alimentation, au moins 55 % sous notre latitude, surtout à l'approche d'efforts physiques importants en durée. Un gramme (soit 1/28 d'once) fournit 4 calories. Font partie de ce groupe : le pain, la farine, les biscuits, le riz, les flocons d'avoine, les pommes de terre, les pâtes alimentaires, les bouillies, les légumes secs, le sucre, le miel, les compotes, la confiture et les fruits mûrs, pour ne citer que les principaux. Les glucides sont utilisés sous forme de glucose. Ils peuvent être stockés sous forme de glycogène hépatique ou musculaire (environ 10 à 13 onces, ou 300 à 400 grammes). Grâce à des modifications complexes, ils permettent la libération de l'énergie nécessaire à la contraction musculaire. Au-delà de 55 % ils peuvent provoquer des troubles, tels que : dérèglements digestifs (ballonnements, fermentation...);

— prise de poids;
— inappétence pour les autres aliments lipidiques ou protéiques;
— insuffisance d'apport calcique, car les aliments riches en hydrate de carbone sont souvent pauvres en calcium;
— insuffisance en vitamines B1, particulièrement quand la ration en sucre raffiné est trop élevée (c'est pourquoi celle-ci ne doit pas dépasser 8 à 10 % de la ration globale). **Propriété calorique des glucides :** 100 grammes ou 3-1/2 onces de glucides apportent en valeur-calories : Pain : 250, (ou farine, biscuits, biscuits secs) Légumes secs : 340, (ou lentilles, pois cassés, haricots) Pommes de terre : 90 Sucre : 400 Pâtes crues : 350 (cuites : 90) Riz cru : 340 (cuit : 90) Miel-confiture : 300 Chocolat : 500

Quelques remarques importantes : La bonne cuisson du pain importe plus que sa plus ou moins grande blancheur. Il faut préférer les biscuits secs de grande valeur énergétique et de digestion facile aux pâtisseries. La pomme de terre est une source intéressante de vitamine C, laquelle intervient dans l'utilisation de glucose par l'organisme. Les légumes secs sont riches en protéides, éléments minéraux et vitamines B (qui facilitent l'utilisation des aliments féculents et sucrés), mais qui sont de digestion lente, pour ne pas dire longue et difficile. Ce qui fait qu'ils sont déconseillés la veille et le jour d'une épreuve sportive à grand engagement musculaire. Les légumes verts, fruits et salades ont un faible pouvoir calorique. Mais leur teneur en cellulose, substance de lest indispensable pour « nettoyer » l'intestin, active la digestion à ce niveau. En outre, ils sont riches en vitamine C (jusqu'à 75 milligrammes dans une orange, soit 1/4 d'once), et en sels minéraux. Or, on sait que la vitamine C sert à utiliser tous les éléments nutritifs. Une erreur diététique fréquente consiste à négliger les légumes verts et surtout les fruits. Or, une alimentation équilibrée exige une ration de légumes verts par jour, et un fruit à chaque repas, y compris le déjeuner du matin. Dans notre prochaine parution, nous aborderons les questions relatives aux lipides et protéides.

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30,
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, MtL H2Y 3S6

Ameublement

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

App./Logements

OUTREMONT avenue Champagner, 6 1/2 pièces non chauffées, chauffage électrique, stationnement, réfrigérateur, cuisinière, occupation immédiate, 550 \$. 521-2787 après 18h. 29-9-84

OUTREMONT Le Tournesol, luxueux 4 1/2, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785 \$, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 1-10-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Hutchison près Villeneuve, très grand 6 1/2, chauffé, libre immédiatement, 525 \$. 276-4168. 26-09-84

App./logements

Parc Lafontaine, à sous-louer 3 1/2 pièces meublées avec appareils électro. Tous près métro Sherbrooke. 300\$/mois. Denis Dion 1-418-723-2428. 25-09-84

BELOEIL, très grand 4 1/2, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495\$/mois, après 18h, 744-0882, 24-08-84. 29-09-84

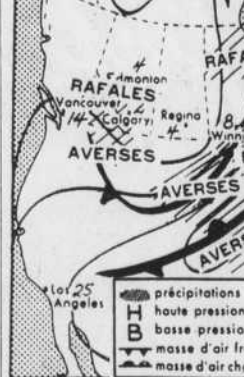
7 1/2 HAUT DUPLEX près métro. Côté Ste-Catherine, 1 1/2 s.b., frigo, cuisinière, chauffage, foyer, garage, 680\$. 738-0265. J.N.O.

OUTREMONT, "penthouse", 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffées, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

À St-Laurent, 5 1/2 chauffé, eau chaude, devant parc, piscine, tennis, patinoire, 550\$. 334-6116. 27-09-84

PARIS, grand 2 pièces, tout confort, meublé, 144 arr., ascenseur, septembre — décembre inclus — 272-9826. N.N.O.

LA METEO



Situation générale: une dépression à l'est de la Baie James continuera à se déplacer vers l'est lundi recouvrant de nuages et d'averses la plupart des nos régions. Une faible crête de haute pression qui dégradera les régions du nord-ouest ce soir donnera du beau temps aux régions les plus à l'ouest lundi. Une perturbation ramènera des averses sur les régions de l'ouest de la province mardi alors que la haute pression se retrouvera sur le bas du fleuve. Les températures seront généralement près des normales saisonnières.

MONTREAL

dégagement le matin, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés par moments. Max. près de 17. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: possibilité d'averses. LEVER DU SOLEIL: 6 h 39 COUCHER: 18 h 53

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonag et Gouin: dégagement graduel, lundi ensoleillé avec fréquents passages nuageux, vents modérés. Max.: 16. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: quelques averses.

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

OUTREMONT Le Tournesol, luxueux 4 1/2, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785 \$, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 1-10-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Hutchison près Villeneuve, très grand 6 1/2, chauffé, libre immédiatement, 525 \$. 276-4168. 26-09-84

App./logements

Parc Lafontaine, à sous-louer 3 1/2 pièces meublées avec appareils électro. Tous près métro Sherbrooke. 300\$/mois. Denis Dion 1-418-723-2428. 25-09-84

BELOEIL, très grand 4 1/2, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495\$/mois, après 18h, 744-0882, 24-08-84. 29-09-84

7 1/2 HAUT DUPLEX près métro. Côté Ste-Catherine, 1 1/2 s.b., frigo, cuisinière, chauffage, foyer, garage, 680\$. 738-0265. J.N.O.

OUTREMONT, "penthouse", 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffées, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

À St-Laurent, 5 1/2 chauffé, eau chaude, devant parc, piscine, tennis, patinoire, 550\$. 334-6116. 27-09-84

PARIS, grand 2 pièces, tout confort, meublé, 144 arr., ascenseur, septembre — décembre inclus — 272-9826. N.N.O.

LA METEO



Situation générale: une dépression à l'est de la Baie James continuera à se déplacer vers l'est lundi recouvrant de nuages et d'averses la plupart des nos régions. Une faible crête de haute pression qui dégradera les régions du nord-ouest ce soir donnera du beau temps aux régions les plus à l'ouest lundi. Une perturbation ramènera des averses sur les régions de l'ouest de la province mardi alors que la haute pression se retrouvera sur le bas du fleuve. Les températures seront généralement près des normales saisonnières.

MONTREAL

dégagement le matin, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés par moments. Max. près de 17. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: possibilité d'averses. LEVER DU SOLEIL: 6 h 39 COUCHER: 18 h 53

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonag et Gouin: dégagement graduel, lundi ensoleillé avec fréquents passages nuageux, vents modérés. Max.: 16. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: quelques averses.

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

OUTREMONT Le Tournesol, luxueux 4 1/2, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785 \$, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 1-10-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Hutchison près Villeneuve, très grand 6 1/2, chauffé, libre immédiatement, 525 \$. 276-4168. 26-09-84

App./logements

Parc Lafontaine, à sous-louer 3 1/2 pièces meublées avec appareils électro. Tous près métro Sherbrooke. 300\$/mois. Denis Dion 1-418-723-2428. 25-09-84

BELOEIL, très grand 4 1/2, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495\$/mois, après 18h, 744-0882, 24-08-84. 29-09-84

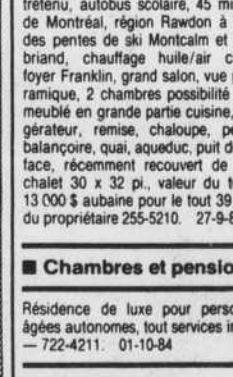
7 1/2 HAUT DUPLEX près métro. Côté Ste-Catherine, 1 1/2 s.b., frigo, cuisinière, chauffage, foyer, garage, 680\$. 738-0265. J.N.O.

OUTREMONT, "penthouse", 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffées, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

À St-Laurent, 5 1/2 chauffé, eau chaude, devant parc, piscine, tennis, patinoire, 550\$. 334-6116. 27-09-84

PARIS, grand 2 pièces, tout confort, meublé, 144 arr., ascenseur, septembre — décembre inclus — 272-9826. N.N.O.

LA METEO



Situation générale: une dépression à l'est de la Baie James continuera à se déplacer vers l'est lundi recouvrant de nuages et d'averses la plupart des nos régions. Une faible crête de haute pression qui dégradera les régions du nord-ouest ce soir donnera du beau temps aux régions les plus à l'ouest lundi. Une perturbation ramènera des averses sur les régions de l'ouest de la province mardi alors que la haute pression se retrouvera sur le bas du fleuve. Les températures seront généralement près des normales saisonnières.

MONTREAL

dégagement le matin, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés par moments. Max. près de 17. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: possibilité d'averses. LEVER DU SOLEIL: 6 h 39 COUCHER: 18 h 53

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonag et Gouin: dégagement graduel, lundi ensoleillé avec fréquents passages nuageux, vents modérés. Max.: 16. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: quelques averses.

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

Propriétés à revenus à vendre

ARMOIRE merisier et soie, 6 1/2 p. hauteur, 54 po. largeur, 20 po. épaisseur, 2 000 \$. Tapis de laine type oriental, 11' x 8 1/2', marine et rouille, 400 \$. 273-0917. 26-9-84

OUTREMONT Le Tournesol, luxueux 4 1/2, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785 \$, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 1-10-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Hutchison près Villeneuve, très grand 6 1/2, chauffé, libre immédiatement, 525 \$. 276-4168. 26-09-84

App./logements

Parc Lafontaine, à sous-louer 3 1/2 pièces meublées avec appareils électro. Tous près métro Sherbrooke. 300\$/mois. Denis Dion 1-418-723-2428. 25-09-84

BELOEIL, très grand 4 1/2, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495\$/mois, après 18h, 744-0882, 24-08-84. 29-09-84

7 1/2 HAUT DUPLEX près métro. Côté Ste-Catherine, 1 1/2 s.b., frigo, cuisinière, chauffage, foyer, garage, 680\$. 738-0265. J.N.O.

OUTREMONT, "penthouse", 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffées, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

À St-Laurent, 5 1/2 chauffé, eau chaude, devant parc, piscine, tennis, patinoire, 550\$. 334-6116. 27-09-84

PARIS, grand 2 pièces, tout confort, meublé, 144 arr., ascenseur, septembre — décembre inclus — 272-9826. N.N.O.

LA METEO



Situation générale: une dépression à l'est de la Baie James continuera à se déplacer vers l'est lundi recouvrant de nuages et d'averses la plupart des nos régions. Une faible crête de haute pression qui dégradera les régions du nord-ouest ce soir donnera du beau temps aux régions les plus à l'ouest lundi. Une perturbation ramènera des averses sur les régions de l'ouest de la province mardi alors que la haute pression se retrouvera sur le bas du fleuve. Les températures seront généralement près des normales saisonnières.

MONTREAL

dégagement le matin, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés par moments. Max. près de 17. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: possibilité d'averses. LEVER DU SOLEIL: 6 h 39 COUCHER: 18 h 53

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonag et Gouin: dégagement graduel, lundi ensoleillé avec fréquents passages nuageux, vents modérés. Max.: 16. Précipitations: 10 %. Aperçu pour mardi: quelques averses.

Propriétés à vendre

BROSSARD, magnifique cottage canadien, 9 pièces, 4 chambres, salon, salle familiale 32 x 13, idéal pour professionnel qui aime recevoir. Monique Griffin 465-3263, 678-7820. Société Immobilière Sélection Inc., courtier. 25-9-84

Société/loisirs</

ARTS ET SPECTACLES

La Folia, fête de la musique à R.-C.

MUSIQUE

MARIE LAURIER

Une grande fête de la radiophonie musicale, « La Folia », organisée par Radio-Canada, aura lieu le jeudi 27 septembre. Cet événement durera 24 heures et sera diffusé dans les grandes villes du réseau à l'antenne FM-stéréo de Radio-Canada.

La Folia, du nom d'un thème musical qui a inspiré les musiciens depuis des siècles, se veut le moment de ralliement de tous et une fête où ceux qui oeuvrent dans le domaine musical pourront réaliser leurs rêves les plus fous. Ainsi, les compositeurs, interprètes, promoteurs, radiodiffuseurs se retrouveront unis autour de leur motivation principale: l'amour de la musique.

Médium privilégié de l'instantané, la radio est semblable à une fête lorsqu'elle est diffusée en direct. Pleine de risques et de promesses, elle est dépendante de tous les goûts de ses participants, fait-on valoir à R.-C.

Un programme complet a été mis au point par le Service des émissions musicales de la radio de Radio-Canada mettant à contribution les belles voix des amateurs réguliers FM depuis les Musiques de nuit de Ginette Bellavance et Pierre-Olivier Désilets à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire de musique de Montréal, jusqu'au Grand concert La Folia qui durera quatre heures, de 20 à 24 h, en passant par Musique en fête, une émission animée par Renée Laroche depuis la salle Claude-Champagne de 9 à midi suivi de L'Art vocal animé par André Hébert de midi à 13 h et qui rendra hommage aux grandes voix. De 13 h à 16 h, Gilles Dupuis présentera Au Gré de la fantaisie dans l'édifice de la Guilde des musiciens de Montréal. Au cours de la nouvelle émission d'information musicale quotidienne sous l'indicatif de Présent-Musique, André Vigant accueillera de 16 à 20 h les Foliass des ré-

gions d'Ottawa et de Québec. Les quatre heures du Grand concert clôturant cette journée mémorable parviendront en direct du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM avec la participation de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, de l'Orchestre des jeunes du Québec, des ensembles de chambre, de musique ancienne, de jazz, etc. Les animateurs seront Henri Bergeron, Janine Paquet, Jean Perreault, Jean Deschamps et Michel Benoit. Quant à l'émission Les Notes inégales présentée de 6 h à 9 heures, elle sera animée par Francine Moreau et parviendra du Café de la Place des arts.

Selon M. Jacques Boucher, directeur du Service des émissions musicales de la radio de Radio-Canada, La Folia du 27 septembre permettra de communier l'amour de la musique sur les ondes, d'affirmer l'esprit de créativité qui anime tous ceux qui y collaborent, et surtout d'annoncer aux auditeurs réguliers et nouveaux la programmation FM de la saison.

La Folia aura un lendemain puisque le vendredi 28 septembre, dans le cadre des Journées mondiales de la musique, le réseau FM stéréo de Radio-Canada présentera en direct de la salle Claude-Champagne un concert gala avec l'Orchestre du Centre national des arts d'Ottawa sous la direction de Serge Garant. Au programme, des oeuvres de Simon Bainbridge, de Grande-Bretagne, Pawell Szymanski de Pologne et du regretté Claude Vivier du Canada.

Démission regrettée à l'OSM — Richard Roberts, violon solo de l'Orchestre symphonique de Montréal depuis juin 1982, a fait savoir qu'il quitterait son poste à la fin de la présente saison. Charles Dutoit et Zarin Mehta, respectivement directeur artistique et directeur général de l'OSM ont accepté avec regret la démission de M. Ro-

berts, les raisons invoquées par ce dernier étant d'ordre personnel.

M. Roberts avait succédé à Calvin Sieb qui occupe actuellement le poste de violon solo avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse, en France. Pendant son engagement à l'OSM, M. Roberts a joué comme soliste à plusieurs reprises, notamment dans des oeuvres de Mozart, Haydn, Glazounov et Shostakovich. Son remplacement sera choisi parmi un certain nombre de postulants qui auront auditionné devant un jury présidé par M. Dutoit et formé des musiciens occupant les principaux pupitres des sections des cordes de l'orchestre. M. Mehta estime que l'annonce de la disponibilité de ce poste provoquera beaucoup d'intérêt parmi les meilleurs violonistes d'orchestres, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Sons et brîches du dimanche 30 septembre au Piano Nobile de la Place des arts reçoit la pianiste Christina Petrowska. Cette série de 14 concerts dominicaux est subventionnée par le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et est une coproduction des Jeunesses musicales du Canada et de la Société de la Pda.

Le pianiste Marc-André Hamelin donnera un récital de musique contemporaine à la nouvelle Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce le mercredi 3 octobre, le lendemain de l'ouverture officielle de cette maison située au 3755 rue Botrel, à l'angle du chemin de la Côte Saint-Antoine. L'artiste interprétera des oeuvres de Sessions, Wolfe, Brégent, Tremblay et Eckhardt-Gramatté ainsi qu'une oeuvre de Davidovsky pour piano et sons électroniques.

Le pianiste canadien Parker primé à Leeds

LONDRES (AFP) — Le Canadien Jon Kimura Parker a remporté samedi soir le Concours international de piano de Leeds, situé dans le nord de l'Angleterre.

Le lauréat du concours de Leeds, qui a interprété un concerto de Brahms, a devancé une Coréenne de 16 ans, Ju Hee Suh, qui a joué une oeuvre de Rachmani-

DOMINIQUE DEMERS

Allez donc aborder un spectacle conçu, écrit, dansé, chanté, et interprété par des jeunes de 5 à 19 ans avec le même regard scrupuleusement critique qui, si vous assistiez à la plus récente production d'une troupe professionnelle... impossible!

À la veille de l'Année internationale de la jeunesse, alors qu'on dénonce avec une ardeur renouvelée les conflits entre générations, chacun veut se donner bonne conscience en étant bon et large d'esprit, réceptif et compréhensif. Le rideau se lève devant des spectateurs adultes à l'âme débordante de générosité et inondée de bonnes intentions.

Quatre-vingt-dix minutes plus tard, l'ennui a eu raison de toutes ces bonnes dispositions. Vendredi et samedi, sur la scène de l'Expo-Théâtre, Les Créations des enfants célèbrait son 5e anniversaire en présentant *One more ride... et on s'en va*. L'organisme sans but lucratif a été fondé dans le but de permettre aux jeunes Canadiens de se



La troupe du groupe « Les créations des enfants »

faire entendre de leurs aînés en participant à des projets collectifs principalement dans le domaine des arts scéniques. Dirigés par des adultes, professionnels du monde de la danse, de la musique et des communications, les 35 jeunes participants de *One more ride...* semblent tous avoir vécu une expérience riche et inoubliable et reviennent — glorieux dit-on — d'une vaste tournée pan-canadienne.

À moins de pouvoir reconnaître son fils ou sa nièce sur scène, le

spectateur, lui, a bien du mal à partager cet enthousiasme. Création collective dramatique, bilingue, musicale et humoristique, le spectacle devient vite fourre-tout. À force de vouloir explorer avec un souci de profondeur des thèmes aussi nombreux et variés que le chômage, le racisme, la puberté, la drogue, les relations sexuelles, l'amitié, la philosophie et j'en passe, les interprètes et créateurs ne font qu'effeuiller leur vécu.

Ajoutez à cela que la création tente d'intégrer

réalisme et symbolisme, se veut à la fois comique et tragique, sérieuse, musicale et dansante, honnête et vibrante, à grands déploiements mais spontanée... et bilingue en plus.

Peu ému, le spectateur ressent tout juste un élan de sympathie devant tant d'ardeur. Les interprètes passent sans crier gare de la langue de Molière à celle de Shakespeare comme si, au nom d'un juste équilibre, le nombre de mots dans chaque langue avait été compté. Les couleurs de peau se mê-

Mort de l'écrivain Pierre Emmanuel

(AFP) — L'écrivain et poète français Pierre Emmanuel est décédé samedi à Paris à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé dimanche soir sa famille.

Il a été inhumé, selon ses dernières volontés, dans la plus stricte intimité, à l'indiqué sa famille dans un communiqué.

Pierre Emmanuel, résistant de la première heure, était l'une des personnalités les plus connues du monde littéraire français. Élu à l'Académie française au fauteuil du Maréchal Juin en 1968, il en avait démissionné en 1975 pour protester contre

l'élection de l'auteur dramatique Félicien Marceau, mis en cause pour son attitude pendant l'occupation nazie, mais, conformément aux statuts, conservait son siège.

Pierre Emmanuel était depuis novembre 1979 membre du conseil politique du RPR (Rassemblement pour la République, opposition neogaulliste).

De son vrai nom Noël Mathieu, il est né le 3 mai 1916 à Gan, près de

Pau (sud-ouest de la France). Enseignant avant la guerre, il se révéla, sous l'occupation, un des poètes les plus écoutés et les plus lyriques de la résistance.

Journaliste après la libération en 1945, Pierre Emmanuel collabora notamment au *Figaro*, à *La France catholique*, à *Témoignage chrétien*, ainsi qu'aux revues *Esprit* et *Preuves*.

Grand prix de l'Académie française en 1963, Pierre Emmanuel est l'auteur de très nom-

breux ouvrages, dont deux consacrés à la culture: *Pour une politique de la culture* (1971) et *La Révolution parallèle* (1975).

L'équipe de Disney tourne au Québec

SAINT-IRENÉE (PC) — Une équipe de tournage des productions Walt Disney tourne depuis quelques jours des scènes québécoises pour un film sur le Canada qui sera présenté dans le cadre de l'Exposition internationale de 1986, à Vancouver.

Le film d'une trentaine de minutes, qui a la particularité d'être tourné en 360 degrés, portera sur chacune des provinces canadiennes. Cinq minutes sont consacrées au Québec.

L'équipe de Walt Disney a déjà passé cinq

jours dans la Vieille Capitale.



Le soprano Evelyn Lear et le baryton Thomas Stewart ouvrent la 51e saison de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit, demain et mercredi, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Au programme, des airs tirés des opéras populaires de von Suppé et Leh-

(Publicité)

Téléservice plus



Claude Saucier et sa valeureuse équipe "agrandie", vous donnent rendez-vous, du lundi au vendredi à 18h30, pour une heure de services utiles et d'informations agréables.

Collaborateurs: Jeanette Blondi, Marc Laurendeau, Lise LeBel, Louise Faure, Almé Boivin, Guy Richer et Yves Mondoux.
Producteur-délégué: Marshall Johnson

L'autre télévision Radio Québec

VERSION FRANÇAISE INTEGRALE

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE 14 ANS
ADULTES: 5,50\$
ADOLESCENTS (14-17 ans): 5,00\$
AGE D'OR CINÉMAS UNIS: 2,25\$
TOUS LES JOURS 2:00 & 8:00 P.M.
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL

MEILLEURE ACTRICE Festival de VENISE
1:45, 3:50, 5:50, 7:55 & 10:00.
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL

MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTREAL '84 (Version Originale, S.T. Français)
ELYSEE Semaine 6:45, 9:20
PLACE VILLE MARIE (Version Originale, S.T. Français) 1:00, 3:40, 7:00, 9:35
CINÉMA 1 35 MILTON 842-6053

UN AMOUR DE SWANN 14 ANS
ORNELLA MUTI ALAIN DELON
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL
1:00, 3:05, 5:15, 7:15 & 9:25

La Femme Publique 18 ANS
PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTREAL '84
PARISIEN: 12:40, 2:55, 4:40, 7:25, 9:40, 12:10
LAVAL: 7:20, 9:35, 11:50
VERSAILLES: SEM 7:10, 9:10
P.V. MARIE: (V.O. S.T. Angl.) 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:05
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL
PLACE VILLE MARIE 35 MILTON 842-6053

« LE MEILLEUR FILM DE 1984 » (Version Originale, Sous-Titres Français) SEM. 7:05, 9:05
ELYSEE 2 35 MILTON 842-6053

LE CRIME d'Oride Plouffe 14 ANS
PARISIEN: 12:35, 2:45, 4:50, 7:05, 9:15
LAVAL: SEM 7:00, 9:05
GREENFIELD: SEM 7:10, 9:10
VERSAILLES: SEM 7:10, 9:10
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL
CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2 353-7880

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Il était une fois en Amérique" 7 h 30.

ASTRE II: — "Conan le destructeur" 6 h 10, 10 h, — "Tank" 8 h.

ASTRE III: — "Louisiane" 7 h 40 — "Le Père Noël est une ordure" 6 h, 9 h 55.

ASTRE IV: — "À la poursuite du diamant vert" 6 h 10, 9 h 50 — "Faut pas en faire un drame" 8 h 05.

BERRI I: (288-2155) — "Les années de révolte" 1 h 30, 5 h, 7 h 15, 9 h 40.

BERRI II: — "La femme de l'hôtel" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 05.

BERRI III: "La pirate" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50.

BERRI IV: — "Tchoo Pantlin" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.

BERRI V: — "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) — "Places in the heart" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

BONAVENTURE II: — "Bachelor party" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD I: (465-5906) — "Ghosbusters" 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD II: (465-5906) — "Louisiane" 7 h, 9 h 15.

BROSSARD III: "Le projet de brainstorm" 9 h 15 — "Le choc des Titans" 7 h 15.

CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Les années de révolte" 7 h 30, 9 h 20.

CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Le projet brainstorm" 7 h 25, 9 h 30.

CHAMPLAIN II: — "L'académie de police" 9 h 45 — "The quest again" 7 h 35.

CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Bolero" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINEMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "Pleasure Beach" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h.

COSMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — "Relais" 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX I: — "Flashpoint" 1 h 10, 3 h, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50.

CINÉPLEX II: — "Splash" 1 h 10, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX III: — "The big chill" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX IV: — "Muppets take Manhattan" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX V: — "Red dawn"

"L'enfer de la violence" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.

GREENFIELD 1: (671-6129) — "L'enfer de la violence" 1 h 15, 2 h 55, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 40.

GREENFIELD 2: — "Grenlins" 7 h, 9 h.

GREENFIELD 3: — "Le crime d'Ovide Plouffe" 7 h 10, 9 h 10.

IMÉRIAL: (288-7102) — "Indiana Jones: le temple de la malédiction" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.

JEAN-TALON: (725-7000) — "Projet brainstorm" 9 h 30 — "Le choc des Titans" 7 h 15.

KENT I: (489-9707) — "Tighrope" 7 h, 9 h 10.

KENT II: — "The karate kid" 6 h 15, 8 h 45.

LA CITÉ I: (844-2829) — "The evil that men do" 12 h 45, 4 h 50, 9 h — "Le soldat" 3 h 50, 7 h 15.

LA CITÉ II: — "The never ending story" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

LA CITÉ III: — "Until september" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Jeux de guerre, par ordinateurs" 6 h 15 — "Koyaniscatsi" 7 h 15 — "Fanny et Alexandre" 8 h 30 — "L'été meurtrier" 9 h 15 (21 au 27 sept.)

LAVAL I: (686-7776) — "Indiana Jones: le temple de la malédiction" 7 h 15, 9 h 35.

LAVAL II: — "L'enfer de la violence" 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

LAVAL III: — "Tighrope" 7 h 05, 9 h 20.

LAVAL IV: — "La femme publique" 7 h 10, 9 h 35.

LAVAL V: — "Le crime d'Ovide Plouffe" 7 h, 9 h 05.

LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Projet de brainstorm" 9 h 20 — "Le choc des Titans" 7 h 15.

LAVAL-ODEON II: — "Le justicier de minuit" 9 h 10 — "Les humanoides de la mer" 7 h 25.

LEWIS I: (661-7435) — "Windy City" 12 h 50, 2 h 55, 5 h 7 h 10, 9 h 20.

LEWIS II: — "Oxford Blues" 1 h 30, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25.

LEWIS III: — "Grenlins" 1 h 30, 3 h 5, 5 h 7, 9 h.

LEWIS IV: — "Dreamscape" 12 h 15, 2 h 40, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 25.

LEWIS V: — "Top secret" 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 05.

MERCER: (255-6224) — "Le justicier de minuit" 9 h 30 — "Les humanoides de la mer" 7 h.

QUIMETSCOPE: (525-8600) — "Molitor" 7 h 30, 9 h 30.

FLEUR DE LYS: (849-0041):

OUTREMONT: (277-4145) — "Les assassins meurent aussi" 7 h 15 — "Tendres passions" 9 h 30.

PALACE I: (865-6991) — "Tighrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

PALACE II: — "The evil that men do" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

PALACE III: — "The never ending story" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.

PALACE IV: — "Revenge of the nerds" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.

PALACE V: — "The Karate Kid" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

PALACE VI: — "Purple rain" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10.

SUR SCENE

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert, Mt — "La voix fermée" spectacle de Philippe Norreaut, 20 h 15 sept. au dim. 20h 30.

LE BLUE NOTE: 4500 St-Paul (875-5126) — Raneé Lee, 27 au 30 sept.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — L'arrêl d'autobus + comédie de François Desjardins, 24 sept.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — En attendant Godot + de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mt (843-4166) — Au fil des étoiles + comédie théâtre-musicale de Pierre Guenet, m. en s. Louis Leveillé, mar. au dim. 20h 30, du 14 sept. au 19 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Paroles + de David Loneragan, m. en s. Claude Poissant, du 12 au 30 sept. mer. au dim. 20h 30 — Pierrot Fournier chante Brel + du 12 sept. au 28 oct. à 22h 30, du mer. au dim.

CARÉ TIMÉNES: 4857 ave du Parc (272-7134) — Festival Marilyn Monroe du 17 sept. au 18 oct. les lun. et mar. — lun. 24 sept. Panorama Viviane Moneau interprète les hits les plus populaires, 21 au 24 sept., 28 au 30 sept.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h 00 à 19h 00, Eddie Prophète de 21h 00 à 22h 00, du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h à 22h, sam.

RÉPERTOIRE CANADIEN DU CINÉMA: Archives Publiques, 395 Wellington, Ottawa (232-8769) — lun. 24 sept. Panorama Reichenbach, production du 20 sept. au oct. 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (1-800-267-9038) — Théâtre français: "L'avare" de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, production du 20 sept. à 29 sept. à 20h, matinée 29 sept. 14h.

Strictly Taboo, quintette, du 25 au 29 sept., 3 spectacles par soir à compter de 21h 30.

HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. 20h à 03h — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci

HÔTEL REINE ELISABETH: Salle Arthur (861-3511) — "Strauss père et fils" conception et m. en s. Philippe Grenier, mer. au ven. 21h 30, sam. 19h 30 et 22h 30 — Pierrot Fournier chante Brel + du 12 sept. au 28 oct. à 22h 30, du mer. au dim.

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est

PARISIEN I: — "Un amour de jeune fille" 1 h 30, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25.

PARISIEN II: — "La femme publique" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40.

PARISIEN V: — "Les nuits de la pleine lune" 1 h 45, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 15, 9 h 15.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Le justicier de minuit" 9 h 15 — "Les humanoides de la mer" 7 h 50.

PLACE LONGUEUIL II: — "L'académie de police" 9 h 25, "The quest again" 7 h 20.

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "El norte" 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II: —

"La femme publique" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 05.

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Amadeus" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.

PLACE ALEXIS NIHON II: — "All of me" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON III: — "Woman in red" 7 h, 9 h.

PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghostbuster" 7 h 15, 9 h 15.

VERSAILLES II: (845-3222) —

"Star 80" 17 h 20, 21 h 30 — "La fièvre au corps" 19 h 15.

SAINT-DENIS III: — "Signe lassier" 17 h 05, 21 h 05 — "Blade runner" 19 h.

VERDUN: (788-2092) — "Le justicier de minuit" 6 h 10, 9 h 30 — "Les humanoides de la mer" 8 h.

VERSAILLES I: (353-7880) — "L'enfer de la violence" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.

VERSAILLES II: — "La femme publique" 7 h 10, 9 h 10.

VERSAILLES III: — "Le crime d'Ovide Plouffe" 7 h 10, 9 h 10.

VILLERY: (388-5577) — "Le justicier de minuit" 7 h 30 — "Les humanoides de la mer" 9 h 30.

WESTMONT SQUARE: (831-2477) — "Careful he might hear you" 7 h 10, 9 h 20.

YORK: (837-8978) — "Until september" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 50, 7 h 40, 9 h 30.

TELEVISION

2 CBFT

11.45 Visite royale: arrivée à Montréal

12.30 Allô Bou Bou

13.30 Au jour le jour

14.30 Cinéma

15.30 Le chasseur de chez Maxim

16.30 Bobino

17.30 Les schtroumpfs

18.00 Quincy

18.30 Ce soir

18.30 Les nouvelles du sport

18.33 Avis de recherche

19.30 A communiquer

20.00 Power et sel

20.00 La bonne aventure

21.30 La vie promise

21.30 Télé-journal

6 CBMT

12.00 Royal visit: Queen's arrival at Moncton

12.30 All in the family

12.57 Program highlights

13.00 All my children

14.00 Wok with Yan

14.27 Weather report

14.30 Coronation street

15.00 Canadian reflections

16.00 Do it for yourself

16.29 Newswatch 6

16.30 Spread your wings

16.59 Newswatch 6

17.00 Happy days

17.30 There's a company

18.00 Newswatch

19.00 Country report

19.30 Shragge's journal

20.00 Fall launch

21.00 Kate and Alice

21.30 Newhart

22.00 The Journal

22.25 Newswatch headlines and the national update

23.05 Newswatch

23.27 Barney Miller

23.57 CBC Late Night

SPECTRUM

318 ouest Ste-Catherine (861-5851) — Spectacle de Michel Lemieux, du 27 au 30 sept. à 20h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532) — Long jeu + exploit théâtral, du 25 au 27 sept. 20h 30.

THÉÂTRE PORT ROYAL: POA (842-2112) — Le Cid, Jean Duceppe présente, "La ronde" d'Arthur Schnitzler, m. en s. Claude Maher, du 5 sept. au 13 oct., 25 au 28 sept. 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Faculté de musique, 200 av. Vincent d'Indy (345-6470) — Salle B-484. Récital de piano, Claude Webster, 24 sept., 12h.

THÉÂTRE DE LA BORDEE: 1091-1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631) — Stand by 5 minutes

CFTM

12.00 Le dix vous informe

12.15 Cine-Ox

13.00 L'empire du Grec + amér. 78 avec Anthony Quinn

13.30 Jacqueline Bisset, Edward Albert, James Franciscus et Raf Vallone

14.30 Forum

15.30 Drôle de monde

16.00 La bande animée

16.30 Les satellopettes

17.00 Montréal en direct

18.00 Le 18 heures

18.30 Odyssée

19.00 Les Moinaux et les Pinson

19.30 La croisière à s'amuser

20.30 Entre chien et loup

21.00 Concept

21.00 Dynastie

23.00 Les nouvelles TVA

23.25 Le 10 vous informe

23.30 Les sports et la couleur du temps

23.45 Cinéma de fin de soirée

TV FQ (Câble)

12.40 L'académie des neufs

13.15 L'appartement c'est Pinnocchio l'assassin + avec Jacques Legras, Danièle Girard et Véronique Boulanger

13.30 Rocking chair

14.00 Falls gaies au graffiti

15.00 Festival des records à Aubigny

15.15 L'Europeade

15.35 Il était une fois le Théâtre de Bouvard

15.49 Croque-vacances

17.00 Le Journal

17.40 Le village dans les nuages

18.00 Pic pic pic: le cerf

18.05 Cocktail maison

18.25 Alot Pic

18.30 Des chiffres et des lettres

19.00 Aujourd'hui la vie

20.10 L'académie des neufs

20.45 L'appartement c'est Pinnocchio l'assassin + avec Jacques Legras, Danièle Girard et Véronique Boulanger

21.00 Rocking chair

21.30 Le carrousel de Saumur

22.00 Au large de Morlaix: les fêtes de la mer

22.30 La pétanque comme si vous y étiez

22.45 Les dix commandements du vacancier du bord de mer

23.05 Il était une fois le théâtre de Bouvard

23.20 Le Journal

AVIS PUBLICS

"Avis d'application pour Changement de Nom

Avis est donné que Beril Lerner dit Léonard Meier Laibler Lerner, résidant et domicilié au 6305 avenue de Vimy, à Montréal, fera au JURY TO-LENTANT-GOUVERNEUR en Conseil pour un décret changeant son nom à Leonard Lerner.

Montréal, le 7 août 1984

RONALD N. COHEN
Procureur de l'applicant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 125798 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby, Québec, le septième jour de septembre 1984, sous le numéro 61006.

Ce onzième jour de septembre, 1984

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 125798 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby, Québec, le septième jour de septembre 1984, sous le numéro 21904.

Ce onzième jour de septembre, 1984

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que SPIRO STELIO XEPLATIS, sans emploi, domicilié et demeurant au 6559 rue St-Vallier, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de STEPHEN XEPLATIS.

Montréal, le 20 septembre 1984

ME SYLVIE LAPORTE
400 est Jarry
Montréal P.Q.
H2P 1V3
Procureur du requérant

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC
MARTEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 24 septembre 1984
2ème parution: 25 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, SERVICES PETROLIERS GAZEXPERT INC., détentrice du permis M-306690, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport subpétrolier conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Transip P.M. Inc., dans le cadre du permis M-303518 de cette dernière.

Toute personne

SPORTS

L'absence des vétérans se fait sentir
Au tour des Jets de vaincre le Canadien

WINNIPEG (PC) — Guy Lafleur disait la semaine dernière que le Canadien devrait connaître du succès lors des matches hors-concours pour pouvoir poursuivre sur leur lancée du printemps dernier.

Le Canadien doit être heureux que Lafleur n'ait pas été témoin des deux parties qu'a livrées son équipe en fin de semaine. Car, la défaite d'hier soir, contre les Jets de Winnipeg était encore plus cinglante que la veille, à Edmonton.

Le Canadien a perdu 7-2. Les hommes de Jacques Lemaire ont accordé 13 buts en deux matches.

Comme le soulignait le directeur-gérant Serge Savard, les jeunes joueurs qui ont participé aux deux rencontres dans l'Ouest «étaient là pour apprendre». La performance de l'équipe aurait peut-être été différente avec les Lafleur, Guy Carbonneau, Bob Gainey, Larry Robinson, Pierre Mondou et... Steve Penney.

Dans le match d'hier, Paul Pooley et Brian Mullen ont conduit l'attaque

des Jets avec deux buts chacun. Les autres ont été inscrits par Dale Hawerchuck, Murray Eaves et Mike Lauen.

Pour le Canadien, John Chabot et Mike McPhee ont été les seuls à compter.

Les Jets ont ouvert le pointage dès la deuxième minute de jeu, lors d'une attaque massive. Bien posté dans l'enclave, Pooley n'a alors donné aucune chance à Moffett, en propulsant un tir dans la partie supérieure de la cage.

La première période s'est terminée 3-0 en faveur des Jets et les deux autres filets sont allés à Mullen.

Au sommaire, ces buts ont été inscrits sans aide. Mais en réalité, l'ailier gauche américain n'aurait pu souhaiter de passes plus précises de ses coéquipiers que celles qui lui ont servies, à tour de rôle, Thomas Rundqvist et Bobby Smith.

Si Rundqvist et Smith n'ont pas accumulé de bonnes notes dans le carnet du pilote Jacques Lemaire, Chabot a du y remplir la colonne des

plus.

Après que Pooley eût récidivé et porté le compte 4-0 tôt au deuxième engagement, Chabot s'est remis à l'oeuvre.

Il a d'abord marqué son troisième but en deux matches pendant un avantage numérique.

Puis, il a provoqué deux belles occasions de marquer. Une pour Steve Shutt, qui a vu Doug Soetaert lui voler un but, et une autre pour Mike McPhee qui, lui, a tout simplement manqué de précision.

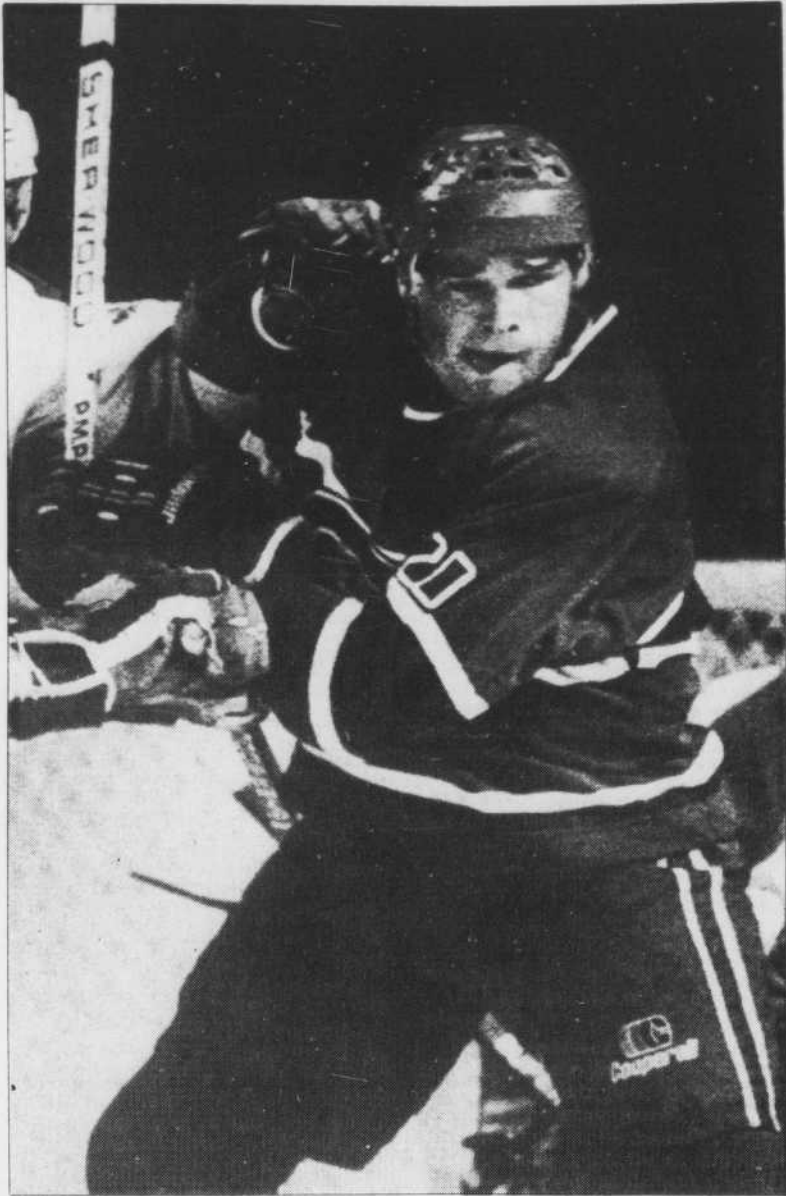
Chabot a en outre été brillant lorsque son équipe jouait avec un homme en moins. Il a brisé de nombreuses attaques des Jets.

Comme la veille, il a été le joueur qui s'est le plus illustré dans le camp montréalais.

«J'ai du plaisir à jouer de ce temps-ci, a indiqué Chabot, avant le match. C'est la seule raison de mes succès.»

Chabot doit sûrement avoir été l'un des seuls joueurs du Canadien à s'amuser en fin de semaine.

Jets 7, Canadien 2	
Première période	
1—WINNIPEG, Paul Pooley	2:52
Arnel, Lundholm	19:10
2—WINNIPEG, Mullen	14:27
3—WINNIPEG, Mullen	18:10
Pénalités — Rundqvist MII 1:38, Svoboda MII 6:07, Picard Wpg 9:47, Corson MII, Boschman Wpg, majeures 18:36	
Deuxième période	
4—WINNIPEG, Pooley	2:31
Lundholm, Campbell	
5—MONTREAL, Chabot	6:06
McPhee, Shutt	
Pénalités — Turnbull Wpg 6:00, Smith MII 6:24, Eaves Wpg 9:43, McBain Wpg 14:48, Svoboda MII 16:11, Ludwig, MII, Boschman Wpg double mineures 19:25.	
Troisième période	
6—WINNIPEG, Eaves	5:27
Lauen, Small	
7—WINNIPEG, Hawerchuk	7:11
8—MONTREAL, McPhee	14:07
Svoboda, Ludwig	
9—WINNIPEG, Lauen	16:47
Small	
Pénalités — Tremblay MII banc mineure 1:24, Waters Wpg 12:13, Hunter MII, Picard MII, majeures, 17:18.	
Tirs aux buts	
Montréal 5 7 14—26	
Winnipeg 9 11—29	
Gardiens—Moffett, Montréal; Soetaert, Hayward, Winnipeg.	
Assistance—11,256	



L'ailier doit Mark Hunter du Canadien a participé au match de samedi contre les Oilers d'Edmonton et il se dit complètement rétabli de la blessure à un genou qui l'a tenu à l'écart du jeu une partie de la saison dernière. (Photolaser CP)

Patrick Roy était nerveux à Edmonton

John Chabot tire son épingle du jeu

DANIEL CAZA

EDMONTON (PC) — Le Canadien a entrepris sa série de matches hors concours en subissant un revers de 6-5, samedi, contre les Oilers d'Edmonton.

C'était véritablement un match d'entraînement. Amputés de leurs meilleurs éléments, aucune des deux équipes n'est parvenue à imposer un rythme soutenu à la rencontre. L'arbitre Bob Hall s'est même permis de ralentir les élans des deux clubs en décrétant 67 minutes de pénalités dans un match où les contacts physiques étaient presque inexistantes.

Quoi qu'il en soit, quelques joueurs ont réussi à briller. Ce fut le cas de Kevin McLelland, des Oilers, et de John Chabot, du Canadien. Ils ont mené l'attaque de leur équipe respective avec chacun deux buts. Les autres marqueurs des Oilers ont été Risto Jalo, Mike Krushelnyski, Marc Habscheid et Willy Lindstrom.

Du côté du Canadien, outre Chabot, Stéphane Richer, Ryan Walter et Chris Nilan sont parvenus à déjouer Andy Moog et Mike Zanier, qui ont été éprouvés par 35 tirs.

Le jeune gardien de but de 18 ans, Patrick Roy, a paru nerveux à sa première sortie dans la Ligue nationale. Il a démontré de belles qualités, particulièrement une main gauche agile, mais il a commis le premier geste sur trois des quatre premiers buts des Oilers.

Cela dit, il n'a pas été vraiment faible. Il n'a pu en revanche réaliser de

gros arrêts. Il bougeait constamment devant sa cage. Heureusement que les Gretzky, Messier, Anderson et compagnie étaient absents, car il aurait eu une soirée passablement plus éprouvante.

On a par contre senti qu'il prenait de l'assurance au fur et à mesure que le match progressait. Ce qui est évidemment bon signe. En tout, il a repoussé 20 des 26 tirs de l'adversaire, y compris huit au dernier engagement.

Le Canadien a réussi deux de ses buts en d'avantage numérique. Mais compte tenu qu'il a pu envoyer son attaque à cinq à 10 reprises dans le match, sa moyenne d'efficacité à ce niveau n'a guère impressionné.

Il faut aussi considérer que le but de Richer, réussi dans ces circonstances, l'a été à la suite d'une mise en jeu. Autrement dit, ce but aurait pu être marqué si les équipes avaient joué à forces égales.

Bref, dans ce match, rares sont les joueurs ayant réussi à accumuler des points dans le carnet d'évaluation du pilote Jacques Lemaire.

Il y a eu Chabot, le meilleur attaquant des siens, Richer, par sa fougue et sa finesse, et le défenseur Tom Kurvers, qui n'a jamais paru hors position.

Petr Svoboda et Shayne Corson, deux autres recrues à surveiller, n'ont pas vraiment impressionné. Svoboda, en particulier, a joué comme un gars assuré de son poste. Mais comme disent Lemaire et le di-

recteur-gérant Serge Savard, le talent est là et il ne faudrait pas affecter sa confiance.

Parmi les vétérans, Steve Shutt (il jouait avec Chabot), s'est bien comporté. Lucien DeBlois aussi. Mais Bobby Smith, Mario Tremblay et Walter n'ont rien cassé.

A la défensive, si Craig Ludwig s'est permis de brasser ses rivaux avec ardeur, Rick Green et Ric Nattress devaient se croire encore en train de disputer des matches inter-équipe.

Il y a eu deux combats de boxe plutôt farouches. Kent Carlson a eu le dessus sur Jeff Beukeboom, mais Nattress, pauvre lui, s'est mal défendu contre McLelland.

ÉCHOS — Petr Svoboda est-il le poulain de Serge Savard ou de Jacques Lemaire. C'est la question que tous les journalistes se posaient avant le match. A la feuille d'alignement, le nom du jeune Tchecoslovaque apparaissait à côté du numéro 18. Mais une fois sur la patinoire en vue de l'exercice d'échauffement, Svoboda endossait l'uniforme numéro 25. Puisque qu'à leur glorieuse époque, Savard et Lemaire portaient respectivement les numéros 18 et 25, on ne savait plus quoi conclure de cette histoire.

Quoi qu'il en soit, les numéros parlent d'eux-mêmes cette année au camp d'entraînement du Canadien.

En plus de Svoboda qui s'est fait confier un numéro plus régulier, le no 12 a été attribué au Suédois Thomas Rundqvist, le numéro 1 à Greg Mof-

fett, et le 31 à Stéphane Richer. Dans chacun des cas, il s'agit d'une amélioration.

Le gros Jeff Brubaker, ancien policier du Canadien, obtient actuellement un essai avec les Oilers.

Oilers 6, Canadien 5	
Première période	
1—MONTREAL, Chabot	11:32
(McPhee, Tremblay)	
2—EDMONTON, McClelland	14:11
(Jackson, Hughes)	
3—EDMONTON, Jalo	16:27
4—EDMONTON, Krushelnyski	18:41
(Habscheid, Melnyk)	
Pénalités: Moog E (purgé par Smith) 0:26, McClelland E 1:50, Svoboda M 3:49, Habscheid E 5:31, Corson M 8:54, Corson M, Smith E 13:46, Carlson M, Beukeboom E majeures 14:11, Hunter M 18:18, Boettger E 18:59, Svoboda M 19:25.	
Deuxième période	
5—EDMONTON, McClelland	3:37
(Fogolin)	
6—MONTREAL, Richer	16:12
7—MONTREAL, Walter	19:50
(Ludwig, Kurvers)	
Pénalités: Green M 3:32, McClelland E 4:16, DeBlois M, Habscheid E 5:46, Jackson E, Hughes E 8:09, Nattress M 10:35, Nattress M majeure, inconduite, McClelland E majeure 12:56, Beukeboom E 14:09, Sherven E 16:10, Rundqvist M 17:31, E banc purgé par Smith 18:36	
Troisième période	
8—EDMONTON, Habscheid	1:00
(Hughes, Hunter)	
9—MONTREAL, Nilan	7:21
(Chabot, Shutt)	
10—EDMONTON, Lindstrom	16:04
(Semenko)	
11—MONTREAL, Chabot	18:36
(Nilan)	
Pénalités — Sherven E 2:17, Green M 3:52, Smith E 19:27	
Tirs au but	
Montréal.....	13 12 10—35
Edmonton.....	9 7 10—26

L'Américain Ed Lee crée une belle impression dans le camp des Nordiques

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Parmi les décisions difficiles qu'aura à prendre l'entraîneur Michel Bergeron, sur la composition de son personnel de la prochaine saison, il faudra sûrement penser à celle concernant l'ailier gauche recrue Ed Lee.

L'ancien porte-couleurs de l'équipe olympique américaine âgé de 22 ans (il est originaire de Rochester) a été un des meilleurs des Nordiques hier après-midi lors du premier match pré-saison qui s'est terminé 1-1 contre les Maple Leafs de Toronto.

«Ed Lee a joué un très fort match. Il a fait preuve de beaucoup d'agressivité et d'anticipation. Je dirais qu'il a constitué une agréable surprise pour une recrue et qu'il a été un des meilleurs des nôtres, a commenté l'entraîneur Michel Bergeron.

«C'est vrai qu'il est un peu plus vieux et qu'il sort des rangs collégiaux. Mais c'était quand même la première fois qu'il affrontait une équipe de la LNH.»

Le solide gaillard de six pieds deux pouces et 180 livres, qui a disputé 11 matches au sein du club de Princeton University la saison dernière, a avoué qu'il était un peu nerveux avant la rencontre.

«Mais mon expérience avec l'équipe olympique des Etats-Unis m'a un peu facilité les choses, a-t-il confié. Tout ce que j'espère c'est de mériter un poste au sein des Nordiques. Si je continue d'être aussi constant en offensive et en défensive, mes

chances n'en seront que meilleures », a ajouté le jeune Américain qui a joué au centre en compagnie d'Alain Côté et Bo Berglund.

Environ 12,000 amateurs ont assisté à cette rencontre qui, compte tenu des circonstances, n'a guère soulevé d'enthousiasme. Les Québécois alignaient sept recrues et les Torontois quatre.

Les Maple Leafs ont eu beaucoup de veine de s'en retourner avec un verdict nul parce qu'ils ont été do-

minés tout au long de la rencontre. Le pointage de 1-1 n'indique pas l'allure du match. Seul le brio des vétérans gardiens Mike Palmateer et Rick Ste-Croix, qui ont repoussé 35 des 36 tirs de leurs adversaires, a empêché les visiteurs d'encaisser un revers. Ce fut là la seule consolation de l'entraîneur Dan Maloney. Un marqueur comme Rick Vaive et le défenseur Borje Salming, notamment, ne paraissaient pas au meilleur de leur forme. Ils manquaient

de cohésion la plupart du temps.

Il a fallu une sortie malheureuse du gardien recrue Mario Gosselin vers la fin de la troisième période pour permettre aux Leafs d'éviter la défaite. Gosselin s'est aventuré non loin de la ligne bleue pour empêcher Vaive de s'emparer du disque. Mais il n'a pu réussir une passe à un coéquipier le long de la rampe, et Bill Derlago a saisi la rondelle pour ensuite tirer dans un filet abandonné à 15:55 minutes au troisième vingt.

Riggins connaît une bonne journée contre les Patriots

FOXBORO, Mass. (AP) — John Riggins a amassé 140 verges au sol dont une course de 13 verges pour un touché, contre la deuxième meilleure défensive du circuit, et Mark Moseley a réussi quatre placements pour mener les Redskins de Washington à une victoire de 26-10 sur les Patriots de la Nouvelle-Angleterre.

Jouant contre une unité défensive qui n'avait permis que 205 verges au sol et aucun touché en trois rencontres, Riggins a brisé le record d'équipe pour le nombre de verges au sol de 5,875 verges, appartenant à Larry Brown. Le gros centre-arrière a également égalé le nombre de touchés au sol comptés par un demi (100), celui de Franco Harris, au quatrième rang des meilleurs de tous les temps.

Les placements de Moseley ont été réussis sur des distances de 19, 42, 22 et 27 verges et le place désormais au septième rang des meilleurs pointeurs de la LNF.

Joe Theisman a lancé une passe de touché de 15 verges à Charlie Brown et le quart des Patriots, Tony Eason, a atteint Stephen Starling sur 38 verges pour le seul majeur des vaincus.

A Philadelphie, le quart remplaçant Matt Cavanaugh a lancé trois passes de touché pour mener les 49ers de San Francisco, invaincus en quatre rencontres, à une victoire de 21-9 sur les Eagles.

Cavanaugh, qui a avait seulement lancé huit passes au cours des trois premières rencontres, remplaçant le quart numéro un de l'équipe, Joe Montana, blessé aux côtes. Il a réussi 17 de ses 34 passes pour 252 verges de gain.

Cavanaugh a d'abord permis aux siens de prendre l'avantage de la rencontre en lançant une passe précise de 35 verges au demi Roger Craig pour le premier touché du match. Jim McFadden a ensuite réussi des placements de 35 et 32 verges pour réduire l'écart à un seul point. Mais avec seulement 12 secondes à jouer à la demie, Cavanaugh a rejoint Freddie Solomon sur deux verges pour reprendre une priorité de huit points. Finalement, Cavanaugh a lancé une bombe de 51 verges à Dwight Clarke pour le dernier touché des vainqueurs.

Les Eagles n'ont remporté qu'une seule de leur quatre premières rencontres.

A Cincinnati, à son premier départ en carrière, le quart Jeff Kemp a lancé une longue passe de 52 verges pour un touché à Ron Brown et les Rams de Los Angeles ont remporté une victoire de 24-14 sur les Bengals.

La deuxième passe de touché en carrière de Kemp a donné une priorité de 14-7 aux Rams au troisième quart et est survenue avant le placement de Mike Lansford. Mais

Ken Anderson réduisait cette priorité en lançant une passe de touché de 10 verges à Cris Collinsworth avec deux minutes à jouer.

Mike Guman a cependant capté un botté court des Bengals pour filer seul vers la zone des buts, scellant ainsi l'issue du match.

Kemp, remplaçant de Vince Ferragamo, a complété 13 de ses 23 passes pour 205 verges.

A Atlanta, Steve Bartkowski a dirigé trois passes de touché et Gerald Riggs a inscrit deux autres majeurs sur des plongeurs et les Falcons ont été sans pitié pour les Oilers de Houston en les défaits au compte de 42-10.

La défaite des Oilers s'ajoute à la série de 19 défaites consécutives encaissées sur la route. Les Oilers n'ot pas remporté une victoire à l'extérieur de l'Astrodome depuis un succès de 27-20 contre les Rams de Los Angeles, en 1981.

Bartkowski, le meilleur passeur de la Conférence nationale, a complété 11 de 13 passes pour 195 verges, dont des tirs de touché de 23 et 16 verges à Arthur Cox et d'un troisième de 25 verges à Billy (White Shoes) Johnson.

Les Falcons ont pris une priorité de 21-0 dès le premier quart contre les faibles Oilers. Warren Moon a lancé une passe de deux verges pour un touché à Larry Moriarty, avec une seconde à jouer à la demie.

Dattilio brille dans son rôle de releveur

(PC) — La situation dans laquelle il a été utilisé, samedi contre les Blue Bombers de Winnipeg, est de nature à réjouir Gerry Dattilio.

«C'est ce que j'aime le plus, a indiqué Dattilio. Entrer dans le match alors que nous sommes en bonne position de vaincre l'adversaire, a poursuivi celui qui a dirigé des poussées menant à 10 points en deuxième demie, lors de la « victoire morale » de 14-14 des Concorde de Montréal contre les meneurs de la section Ouest.

Lorsque Gerry Dattilio est venu en relève à Turner Gill avec trois minutes à jouer au troisième quart, les Concorde perdaient 11-3, résultat d'une interception de David Shaw et d'un retour de 35 verges pour le touché. Jusque là, la défensive montréalaise était responsable du faible écart entre les deux équipes.

L'unité défensive des Blue Bombers possédait avant la rencontre la première position au chapitre des sacs du quart (60) et Gill en a pris pour son rhume. Les seconds Aaron Brown et John Sturdivant ont été les plus efficaces. Gill a été plaqué à sept reprises en un peu plus de deux quarts.

«Le problème avec Turner est qu'il n'a pas profité d'une excellente protection, a expliqué l'entraîneur un souriant Joe Galat. Gill est toujours

mon quart partant. Nous avons utilisé Gerry de cette façon aujourd'hui (samedi), parce que c'est à ce moment qu'il excelle. Ils nous aidera à remporter d'autres victoires d'ici la fin de la saison.»

Dattilio a fait le plus gros du domage en lançant une passe de touché de 82 verges à Nick Arakgi.

Toutefois, cinq minutes plus tard, Trevor Kennerd réussissait un placement de 20 verges. Mais Dattilio n'avait pas encore terminé sa journée de travail.

Un bon retour de dégagement de Vince Phason a placé le ballon à la ligne de 50 verges et Dattilio a pris sept jeux pour se placer à 13 verges de la zone payante. Au deuxième jeu avec 10 verges à franchir, Dattilio a lancé en direction de Arakgi dans la fond de la zone des buts, mais ce dernier a vu le ballon lui glisser dans les mains. «J'ai hésité une fraction de seconde et ça nous a coûté la victoire. Je voulais être sûr que j'étais encore à l'intérieur du terrain », a dit Arakgi.

C'est alors que Sweet a réussi son 17e placement consécutif pour égaliser le compte et permis aux Concorde de se hisser seuls au deuxième rang avec une fiche de 4-6-1, un point devant les Rough Riders d'Ottawa.

Nordiques 1, Maple Leafs 1	
Première période	
1—QUEBEC, Côté	14:33
(Berglund, Lee)	
Pénalités — Nylund T 7:01, Moller Q 15:10.	
Deuxième période	
Aucun but.	
Pénalité — Moller Q 3:25.	
Troisième période	
2—TORONTO, Derlago	15:55
Pénalités — Lee Q 2:35, Mulvey T, Paiement Q 5:16, Frycer T 6:31, Nylund T, Mann Q majeures 14:31.	
Prolongation	
Aucun but.	
Pénalités — Frycer T, Berglund Q mineures, majeures 0:23.	
Tirs au but	
Toronto.....	6 3 11—21
Québec.....	16 12 5—3—36
Gardiens — Palmateer, St. Croix, Toronto; Bouchard, Gosselin, Québec.	
A—13,876	

SPORTS

Lisa Larsen termine première chez les femmes

Jorge Gonzales triomphe de la coalition éthiopienne

MARC DELBÈS

(PC) — Le Portoricain Jorge Gonzales a mêlé les cartes, hier, alors que plusieurs experts s'attendaient à ce que la sixième édition du Marathon international de Montréal soit l'affaire des représentants des pays qui ont boycotté les Jeux olympiques de Los Angeles.

Gonzales, 13e aux Olympiques, a en effet coiffé l'Éthiopien Dereje Nedi et le Soviétique Yakov Tolstikov, deux des grands favoris. Il a franchi les 42 kilomètres en 2 h 12:48, précédant par 39 secondes Nedi. Tolstikov, champion d'URSS en 1983, a terminé l'épreuve en 2 h 16:02.

Les Québécois ont fait belle figure malgré l'absence des Alain Bordeleau, Jacqueline Gareau et Lizanne Bussièr. Le Montréalais Rhéal Desjardins a terminé neuvième en 2 h 20:56, suivi du Québécois Jocelyn Parent (2 h 21:50).

Chez les dames, l'Américaine Lisa Larsen a mené de fil en fil, résistant à la toute fin au retour de la Soviétique Lutsia Beliaeva, et a triomphé en 2 h 36:31. Odette Lapierre, de Québec, a terminé troisième en 2 h 40:17.

Dès le départ de l'épreuve, sur le pont Jacques-Cartier, il était évident que les Éthiopiens seraient encore à surveiller après les victoires en 1979, 81 et 83 de Kebede Balcha. Et Gonzales en était bien conscient.

« Je savais que les Éthiopiens allaient livrer une course tactique, a révélé le vainqueur en espagnol, propos traduits aussitôt par son entraîneur Jose Espinosa. Ils étaient trois dans le peloton et ils avaient toujours un coureur qui donnait le tempo. « Je ne les ai pas laissés m'ennuyer et j'ai gardé mon propre rythme jusqu'au 22e kilomètre. »

C'est au cours des 10 kilomètres suivants que la course s'est jouée. Gonzales a augmenté son rythme et



Les deux grands vainqueurs du sixième Marathon de Montréal: le Portoricain Jorge Gonzales, à g., et l'Américaine Lisa Larsen. (Photolaser CP)



seul Nedi, jusqu'alors appuyé par ses coéquipiers, a réussi à lui tenir tête. De sorte qu'au 35e kilomètre, les deux coureurs avaient pris une avance de près de deux minutes sur

leurs poursuivants.

« Au 25e kilomètre, lorsque j'ai commencé à appliquer ma pression, j'ai vu que Nedi cherchait ses coéquipiers, a ajouté Gonzales. Une fois

seul avec lui, j'étais convaincu de pouvoir le distancer. »

C'est ce qui est finalement arrivé aux environs du 40e kilomètre. Gonzales a d'abord jeté deux rapides

coups d'oeil à Nedi tout juste derrière et, soudainement, il s'est démarqué de son rival. Ce ne devait plus être qu'un jeu d'enfant pour le Portoricain qui a évité ainsi le sprint

des derniers mètres où les coureurs éthiopiens sont toujours redoutables. Le spécialiste Jo Mallejac s'est dit surpris que Nedi, vainqueur du marathon des Jeux de l'Amitié le mois dernier, n'ait pu résister à l'attaque de Gonzales.

« Les autres coureurs éthiopiens ont fait la course pour Nedi qui, lui, est constamment demeuré à l'abri dans le peloton. Gonzales avait investi beaucoup plus d'efforts que l'autre lorsqu'ils se sont retrouvés seuls. »

« Mais Gonzales désirait à tout prix s'échapper avant les derniers mètres car il se savait vulnérable dans pareille situation », a-t-il conclu en comparant le vainqueur au Portugais Carlos Lopez, champion olympique de Los Angeles.

Malgré un temps nuageux, les coureurs ont dû surmonter l'humidité qui était estimée à 100 pour cent hier par le bureau météorologique. Mais cela n'a pas semblé ennuyer Larsen dans sa performance solo.

« L'humidité ne m'a causé aucun problème, a-t-elle d'ailleurs confirmé après avoir terminé l'épreuve au 38e rang au total. Les gens le long du parcours ont été formidables. »

Sa seule source d'inquiétude est survenue dans les derniers cinq kilomètres.

« Je me sentais très bien physiquement mais je me suis rendue compte au 37e kilomètre que Beliaeva n'était plus qu'à 100 mètres. »

Mais les efforts déployés par la Soviétique pour combler son important retard (près de trois minutes) entre les 22e et 36e kilomètres l'ont privée de toute ressource pour le sprint ultime.

Il y avait seulement neuf femmes inscrites dans l'épreuve d'élite alors que quelque 10,000 coureurs ont participé au Marathon populaire.

En l'absence des vedettes de chez nous

Rhéal Desjardins et Odette Lapierre, les révélations québécoises

(PC-AFP) — En l'absence de Jacqueline Gareau, Lizanne Bussièr et Alain Bordeleau, chefs de file des éditions précédentes, le Montréalais Rhéal Desjardins et la Québécoise Odette Lapierre ont été les révélations de la sixième édition du Marathon international de Montréal.

Desjardins a été le premier Québécois à terminer l'épreuve de 42 kilomètres, se classant neuvième au total. Quant à Lapierre, elle s'est classée troisième chez les dames.

Deuxième québécois à avoir franchi le chrono de 2 h 20 — l'autre étant Bordeleau — Desjardins a été incapable de réaliser le chrono de 2 h 17 qu'il visait, se contentant d'un temps de 2 h 20:56.

Selon son entraîneur Benoît Leduc, Desjardins a mal réparti ses efforts entre les 16e et le 25e kilomètres, ce qui lui a coûté de précieuses minutes en fin de parcours.

« Rhéal est passé une minute trop

vite au 25e kilomètre », a expliqué Leduc, qui avait élaboré les temps de passage.

Desjardins, qui avait réalisé un chrono de 2 h 19:25 au Marathon d'Ottawa au mois de mai, était tout de même très satisfait de sa performance.

« Je savais que je terminerais les premiers québécois, mais je ne pensais vraiment pas me classer parmi les dix premiers », a expliqué Desjardins qui était d'accord avec la constatation de son entraîneur.

« J'ai fort probablement dépensé trop d'énergie entre les 16e et 25e kilomètres. J'ai ressenti une crampe à la jambe au 25e kilomètre. C'est sans doute les effets de l'humidité. »

Il faut toutefois souligner que Desjardins en était à son deuxième marathon seulement.

La tenace Odette Lapierre, âgée de 29 ans, visait un chrono de 2 h 40 et

elle a réalisé son objectif (2 h 40:17).

« Je suis très heureuse du déroulement de la course, a mentionné Lapierre, une employée de banque de Québec. J'ai respecté mes temps de passage et j'étais confiante au départ de réaliser une bonne course. »

Dans les derniers kilomètres, j'étais en forme mais les jambes répondaient moins bien. Je devrai maintenant me conditionner pour augmenter ma vitesse dans les derniers kilomètres. »

Lapierre avait déjà retranché quatre minutes (2 h 42:45) à sa marque personnelle lors des essais olympiques à Ottawa au mois de mai.

Jocelyn Parent, de Crabtree, a terminé 54 secondes derrière Desjardins pour s'approprier la 10e position au classement. Il a même été, jusqu'au 25e kilomètre, le meilleur québécois.

« J'ai effectué un très bon départ et je ne m'attendais pas à figurer

aussi bien, a expliqué Parent qui en était à son septième marathon. Je savais que si je suivais Rhéal, je réussais un bon chrono. Mais à partir du 25e kilomètre, j'ai été obligé de ralentir deux ou trois fois à cause d'une crampe. »

ÉCHOS — La Néo-Zélandaise Lorraine Moller a remporté, hier, le marathon international de Paris en 2 h 32:44, devant la Néerlandaise Carla Beurskens (2h32:53.) et l'Allemande de l'Ouest Charlotte Teske (2h33:32.).

Près de 800 concurrentes étaient sur la ligne de départ de ce marathon, dont quelques-unes des meilleures spécialistes mondiales, parmi lesquelles Moller, Schiro, la Britannique Joyce Smyth (46 ans), Teske, et la Française Joelle Debrouwer.

Dès les premiers kilomètres, un groupe de six concurrentes allait se former. Lorraine Moller, déjà, emmenait Goertzern, Schiro, la Britannique Joyce Smyth (46 ans), Teske, et la Française Joelle Debrouwer.

Moller, après avoir fait pratiquement toute la course en tête et éliminé une à une toutes ses adversaires, allait s'imposer devant Carla Beurskens, auteur d'une remarquable fin de parcours.

Les Expos balayés à New York

Gooden, un maître!

NEW YORK (PC) — Foi d'Andre Dawson, Dwight Gooden deviendra un très grand lanceur, peut-être même un des plus célèbres, s'il poursuit de cette façon sa carrière.

Il est le meilleur jeune lanceur que j'ai affronté au cours de ma carrière, a indiqué Dawson de l'issue de la victoire de 6-1 des Mets sur les Expos, hier, à New York. Même s'il n'est âgé que de 19 ans, Gooden semble s'améliorer à mesure que le match progresse, un atout incroyable pour un jeune lanceur. »

Gooden a retiré hier neuf autres frappeurs au bâton, portant sa fiche cette saison à 27e, meneur à ce chapitre au baseball majeur. De plus, Gooden n'est plus qu'à 13 retraits au bâton du record d'équipe des Mets appartenant à Tom Seaver. Gooden obtiendra une dernière chance cette saison d'abaisser la marque de Seaver contre les Expos à Montréal, vendredi prochain.

Gooden a été sans faille contre les Expos. Il n'a permis que cinq coups sûrs en huit manches lancées. Seul Dawson, avec trois des cinq coups sûrs, s'est illustré.

Pire encore, il n'a pas connu son meilleur match, a renchérit Dawson. A sa première saison chez les professionnels, Gooden est encore en phase d'apprentissage. Qu'est-ce que ce sera lorsqu'il sera expérimenté?

« Pour ma part, j'ai été chanceux d'obtenir trois coups sûrs puisqu'il m'avait retiré à six reprises au bâton lors de ses trois premiers matchs contre nous », a conclu Dawson. Le joueur de premier but des Expos, Dan Driessen, est d'avis pour sa part qu'à moins de blessures, Gooden connaîtra une carrière exceptionnelle.

« Plus je l'affronte meilleur il est, a expliqué Driessen qui avait eu l'occasion d'affronter Gooden à quelques reprises alors qu'il était avec les Reds de Cincinnati. Non seulement possède-t-il une rapide explosive, mais il lance souvent une courbe à retardement qui tient constamment les frappeurs hors d'équilibre. Il sera l'un des lanceurs les plus difficiles à vaincre avant longtemps. »

ÉCHOS — Une nouvelle rumeur a pris naissance hier dans l'entourage des Expos: Russ Nixon (entraîneur au troisième but) serait nommé gérant de l'équipe dès aujourd'hui ou demain. Le président John McHale s'est toutefois empressé de la démentir.

« Il n'est pas question que le gérant de l'équipe soit nommé cette semaine. Charles Bronfman (le propriétaire) est en Europe jusqu'à dimanche et il sera lui aussi consulté avant que nous prenions une décision », a dit McHale.

« Nous pourrions agir rapidement, mais nous ne nous sommes fixés aucune date limite. Tout ce que nous espérons est de pouvoir le nommer avant la Série mondiale », a ajouté le président.

Quant à Nixon, il demeure un candidat puisqu'il a officiellement avisé les Expos de son intérêt pour le poste.

Les Expos amorceront ce soir leur dernier séjour de la saison à domicile en recevant les Cards de St. Louis pour le premier d'une série de quatre matches. Danny Cox (9-10), Dave LaPoint (12-10), Kurt Kephre (5-5) et Rick Ownbey (0-2), mais il lancera hier) seront les lanceurs partants des Cards pour cette série, face à Steve Rogers (6-15), Bill Gullickson (11-8), Dan Schatzeder (7-6) et David Palmer (6-3).

Expos (1)	Hier	Mets (6)
pb p cs pp	pb p cs pp	pb p cs pp
Raines cc 4 0 0 0	MWilson cc 2 2 1 1	
Little 2b 3 0 0 0	Chpmn 2b 3 1 2 1	
Venobis fs 1 0 0 0	Hrmdz 1b 4 0 0 0	
Dawson cf 4 1 3 6	Foster cg 2 1 0 1	
GCarter r 4 0 1 0	Brooks 3b 3 0 1 0	
Driessen 1b 3 0 1 1	Strwbry cd 3 1 2 1	
Rojohns cg 3 0 0 0	Santana ac 4 0 0 0	
Wallach 3b 3 0 0 0	Fitzger 4 0 1 1	
ASolaz ac 2 0 0 0	Gooden l 3 1 2 0	
WJhnsn fs 1 0 0 0	Goff l 0 0 0 0	
Conrils ac 0 0 0 0		
Hesketh l 1 0 0 0		
Grphtn l 0 0 0 0		
Shines fs 1 0 0 0		
StClaire l 0 0 0 0		
Totaux 30 1 5 1	Totaux 26 6 9 4	

Expos (2)	Samedi	Mets (4)
pb p cs pp	pb p cs pp	pb p cs pp
Raines cc 3 1 1 0	Bckm 2b 2 1 1 1	
Little 2b 3 0 0 0	MWilson cc 4 0 0 0	
Rojohns cd 0 0 0 0	Hrmdz 1b 1 1 2 2	
Wallach cd 2 0 1 0	Strwbry cd 4 0 0 0	
Driessen 1b 5 0 0 1	Foster cg 4 0 1 0	
Wallach 3b 4 0 1 0	Brooks 3b 4 0 2 1	
Stenhaus cg 3 0 0 0	Santana ac 3 0 0 0	
Dawson fs 1 0 0 0	Ortiz r 2 0 0 0	
Venobis cg 0 0 0 0	Hesp fs 0 0 0 0	
Butera r 3 0 0 0	Oquendo cs 0 1 0 0	
Dilone fs 1 0 0 0	Orsco l 0 0 0 0	
ASolaz ac 0 0 0 0	Berensy l 2 0 1 0	
Gonzal ac 1 0 0 0	Gorman l 0 0 0 0	
WJhnsn fs 1 0 0 0	Hodges r 1 1 1 0	
Reardon l 0 0 0 0		
Palmer l 1 1 1 0		
James l 0 0 0 0		
Lucas l 0 0 0 0		
GCarter r 1 0 0 0		
Totaux 30 2 4 1	Totaux 30 4 8 2	

Expos (3)	Samedi	Mets (4)
pb p cs pp	pb p cs pp	pb p cs pp
Raines cc 3 1 1 0	Bckm 2b 2 1 1 1	
Little 2b 3 0 0 0	MWilson cc 4 0 0 0	
Rojohns cd 0 0 0 0	Hrmdz 1b 1 1 2 2	
Wallach cd 2 0 1 0	Strwbry cd 4 0 0 0	
Driessen 1b 5 0 0 1	Foster cg 4 0 1 0	
Wallach 3b 4 0 1 0	Brooks 3b 4 0 2 1	
Stenhaus cg 3 0 0 0	Santana ac 3 0 0 0	
Dawson fs 1 0 0 0	Ortiz r 2 0 0 0	
Venobis cg 0 0 0 0	Hesp fs 0 0 0 0	
Butera r 3 0 0 0	Oquendo cs 0 1 0 0	
Dilone fs 1 0 0 0	Orsco l 0 0 0 0	
ASolaz ac 0 0 0 0	Berensy l 2 0 1 0	
Gonzal ac 1 0 0 0	Gorman l 0 0 0 0	
WJhnsn fs 1 0 0 0	Hodges r 1 1 1 0	
Reardon l 0 0 0 0		
Palmer l 1 1 1 0		
James l 0 0 0 0		
Lucas l 0 0 0 0		
GCarter r 1 0 0 0		
Totaux 30 2 4 1	Totaux 30 4 8 2	

Expos (4)	Samedi	Mets (4)
pb p cs pp	pb p cs pp	pb p cs pp
Raines cc 3 1 1 0	Bckm 2b 2 1 1 1	
Little 2b 3 0 0 0	MWilson cc 4 0 0 0	
Rojohns cd 0 0 0 0	Hrmdz 1b 1 1 2 2	
Wallach cd 2 0 1 0	Strwbry cd 4 0 0 0	
Driessen 1b 5 0 0 1	Foster cg 4 0 1 0	
Wallach 3b 4 0 1 0	Brooks 3b 4 0 2 1	
Stenhaus cg 3 0 0 0	Santana ac 3 0 0 0	
Dawson fs 1 0 0 0	Ortiz r 2 0 0 0	
Venobis cg 0 0 0 0	Hesp fs 0 0 0 0	
Butera r 3 0 0 0	Oquendo cs 0 1 0 0	
Dilone fs 1 0 0 0	Orsco l 0 0 0 0	
ASolaz ac 0 0 0 0	Berensy l 2 0 1 0	
Gonzal ac 1 0 0 0	Gorman l 0 0 0 0	
WJhnsn fs 1 0 0 0	Hodges r 1 1 1 0	
Reardon l 0 0 0 0		
Palmer l 1 1 1 0		
James l 0 0 0 0		
Lucas l 0 0 0 0		
GCarter r 1 0 0 0		
Totaux 30 2 4 1	Totaux 30 4 8 2	

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

New York 6, Montréal 2
Pittsburgh 5, Phila'phie 1
St-Louis 8, Chicago 0
Cincinnati 5, Houston 2
Atlanta 3, St. Diego 1
S. Fran'co 5, L. Angeles 1

Samedi

New York 4, Montréal 2
S. Fran'co 8, L. Angeles 7
Pittsburgh 2, Phila'phie 1
Cincinnati 2, Houston 1
Atlanta 5, St. Diego 2
Chicago à St-Louis, pluie

Hier

New York 6, Montréal 1
Pittsburgh 4, Phila'phie 2
Chicago 8-4, St-Louis 1-2
S. Diego 2, Atlanta 1
S. Fran'co 4, L. Angeles 2
Cincinnati Houston

Aujourd'hui

St. Louis, Cox (9-10) à Montréal, Rogers (6-15), 19 h 35
Philadelphie, Denny (7-6) à New York, Terrell (10-12), 19 h 35
Chicago, Sutcliffe (15-1) à Pittsburgh, McWilliams (11-10), 19 h 35

Ligue Américaine

Vendredi

Milwaukee 5, Toronto 1
Boston 8, Baltimore 0
New York 5, Detroit 3
Seattle 5, Chicago 1
Kansas City 7, Oakland 4
Minnesota 7, Cleveland 3
Californie 5, Texas 4

Samedi

Toronto 2, Milwaukee 1
Minnesota 4, Cleveland 1
Detroit 6, New York 0
Kansas City 4, Oakland 2
Texas 9, Californie 7
Boston 4, Baltimore 2
Seattle 7, Chicago 1

Hier

Milwaukee 7, Toronto 5
Detroit 4, New York 1
Boston 6, Baltimore 2
Minnesota 5, Cleveland 1
Chicago 4, Seattle 0

Oakland 5, Kansas City 1

Texas 2, Californie 1

Aujourd'hui

New York, Guidry (10-9) à Baltimore, Boddicker (18-11), 19 h 35
Toronto, Ciano (12-15) à Boston, Hurst (12-10), 19 h 35
Minnesota, Viola (17-12) à Chicago, Bannister (13-10), 20 h 30
Detroit, Wilcox (17-8) à Milwaukee, Candiotti (2-2), 20 h 30
Oakland, Young (8-4) à Texas, Hough (16-12), 20 h 35
Californie, Witt (14-11) et Zahn (12-9) à Kansas City, Sabersagen (9-10) et Jackson (1-6), 2, 20 h 35

Samedi

Toronto 2, Milwaukee 1
Minnesota 4, Cleveland 1
Detroit 6, New York 0
Kansas City 4, Oakland 2
Texas 9, Californie 7
Boston 4, Baltimore 2
Seattle 7, Chicago 1

Hier

Milwaukee 7, Toronto 5
Detroit 4, New York 1
Boston 6, Baltimore 2
Minnesota 5, Cleveland 1
Chicago 4, Seattle 0

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

pb	p	cs	pp	cc	moy.
Carter	565	164	103	25	290
Dawson	501	125	82	16	250
Dilone	167	46	10	1	275
Driessen	136	32	22	13	235
Flynn	366	89	17	0	243
Francosa	214	74	18	1	346
Fuentes	4	1	0	0	250
Gonzales	22	6	1	0	273
R. Johnson	18	4	2	0	227
W. Johnson	22	5	4	0	273
Lawless	6	0	0	0	246
Little	248	61	7	0	200
Raines	586	182	57	8	311
Raimsey	83	16	5	2	193
Gonzales	70	15	3	0	214
Salazar	160	24	11	0	150
Scott	71	18	5	0	254
Shines	12	3	1	0	289
Stenhouse	169	32	16	4	189
Venable	63	16	7	2	254
Wallach	552	140	72	18	289
Wohlford	197	57	27	5	289

Bats volés: Raines 71; Dilone

26; Dawson, 13; Wohlford, 2; Carter; Wal lach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

g-p	mi	pb	ra	mpm
B. Berger	0-1	60	6	1 900
Grapenthin	1-2	2140	81	96 341
Gullickson	1-1	312	7	23 199
Hesketh	1-1	312	7	23 199
James	6-5	912	36	85 355
Lee	15-10	2241	68	121 289
Lucas	0-3	522	16	41 273
Reardon	6-3	911	40	57 394
Rogers	6-7	812	28	74 309
Rogers	6-15	1610	81	60 453</

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

En période d'instabilité monétaire, une bonne gestion des finances publiques est pratiquement impossible

PAUL FABRA
(Le Monde)

Non seulement les situations budgétaires des différents pays industriels diffèrent sensiblement entre elles, malgré un certain nombre de difficultés communes qui se sont manifestées de façon de plus en plus aiguë depuis le début des années 70 (en partie parce que les gouvernements ont presque tous commencé par commettre les mêmes erreurs), mais les choses ont de ce point de vue beaucoup évolué au cours de la période considérée à l'intérieur d'une même nation.

En France, par exemple, les trois premières années du septennat de M. Giscard d'Estaing ont été marquées par une dégradation rapide et en partie occulte (déficits des entreprises nationales masquées par les subventions), à laquelle M. Raymond Barre s'est résolument attaqué, pour laisser à son départ les finances publiques du pays dans un état plus qu'honorable, par comparaison en tout cas avec ce qu'on constatait à l'époque dans les autres grands pays industrialisés, y compris ceux qui avaient une réputation établie de sagesse. À la suite de quoi, comme on le sait, devait succéder, pendant les 22 premiers mois du septennat de M. François Mitterrand, un gâchis encore plus grand — et donc plus difficilement réparable — que celui auquel s'était livré son prédécesseur dès la fin du règne de Georges Pompidou (1). M. Mauroy et M. Delors, qui avaient eux-mêmes décidé ou laissé faire ces débordements, se sont ensuite employés à les contenir, sinon sans recourir parfois à des artifices et à des dissimulations pures et simples, dont on verra ce que feront M. Fabius (qui poussa lui-même beaucoup à la roue quand il faisait ses premières armes au ministère du Budget, où il s'installa dès le printemps de 1981) et M. Pierre Bérégovoy (qui arrive sur ce terrain avec une meilleure réputation qu'il lui reste à confirmer ou à perdre).

Ce bref rappel vise seulement à montrer que le premier responsable d'une situation budgétaire maîtrisée, ou au contraire débridée, n'est autre que le gouvernement en place. Il n'empêche que la France, comme les autres pays, est aux prises avec un certain nombre de phénomènes que la crise ouverte au début des années 70, avec la fin des taux de changes fixes et l'instabilité monétaire généralisée à laquelle on s'est résigné, a beaucoup contribué à déclencher, tout en rendant la solution des problèmes posés à la limite impossible.

Un certain nombre d'études publiées depuis quelques années par l'OCDE, notamment sous la plume d'un économiste français, M. Jean-Claude Chouraqui, aide à dégager les grandes lignes de force à la fois grâce aux matériaux statistiques et aux essais d'interprétation (dont nous nous éloignerons sur plusieurs points) fournis (2). Deux phénomènes dominent tous les autres, par leur généralité et par leur ampleur. Ils sont illustrés par nos deux tableaux.

Le premier est la croissance des dépenses publiques, dont la proportion moyenne, pour les sept plus grands pays industrialisés de monde à économie de marché, est passée, disons, d'un peu moins du tiers du PIB au début des années 70 à près des deux cinquièmes aujourd'hui.

À quoi est due, pour l'essentiel, cette progression ? Si l'on s'attache à l'évolution de l'ensemble des dépenses des administrations publiques, terminologie consacrée pour désigner à la fois les dépenses de l'État proprement dit (appelé « gouvernement central » dans les documents rédigés en anglais), celles des collectivités locales et celles de la Sécurité sociale, on s'aperçoit que les deux sources les plus importantes auront été : les budgets de protection sociale, et notamment l'indemnisation des chômeurs, et le service de la dette, laquelle, en France, représente désormais près de 10 % du total des dépenses de l'État, et environ 2 % du PIB.

On en arrive ainsi au deuxième phénomène, qui est l'augmentation des déficits passés globalement, pour

les sept pays en question, de 0,5 % du PNB au début des années 70 à plus de 4 % aujourd'hui, après avoir déjà excédé ce pourcentage lors de la récession de 1975.

Les experts, notamment ceux de l'OCDE, croient pouvoir distinguer deux sortes de déficits. L'un, qu'ils qualifient de « conjoncturel », est en quelque sorte le déficit subi, dû à la fois à l'augmentation des dépenses liées à la crise (indemnités de chômage en premier lieu) et à la diminution des recettes fiscales, dont une partie tient au ralentissement de l'activité mais une autre à la baisse de l'inflation. Cette dernière remarque, soulignons-le en passant, illustre l'extrême difficulté de démêler le sain du pathologique en période d'instabilité monétaire.

Quant à l'autre sorte de déficit, ils l'appellent « structurel », en ce sens qu'il tient aux décisions délibérément prises par les pouvoirs publics. Distinction subtile et finalement assez floue, car la fixation du niveau d'indemnisation du chômage est bien une décision, et pas seulement un phénomène subi. Selon les économistes de l'OCDE, les États-Unis seraient désormais à peu près seuls à avoir encore un important déficit « structurel ». Les politiques de redressement menées ailleurs depuis quelques années seraient parvenues à l'éliminer ou à le réduire. C'est ainsi que la Grande-Bretagne de Mme Thatcher et l'Allemagne de M. Kohl seraient en excédent si on faisait abstraction du déficit dit conjoncturel. La France, elle, serait, d'après le même calcul, en léger déficit (pas plus de 1 % du PNB).

On reconnaît l'origine « keynésienne » d'une telle analyse, qui conduit à se poser la question suivante : n'y aurait-il pas de bons et de mauvais déficits, le « conjoncturel » pouvant être considéré comme bénéfique, dans la mesure où il pourrait soutenir l'activité au moment où le marché est défaillant ? C'est là une conclusion à laquelle M. Chouraqui, et avec lui un nombre croissant d'économistes, souvent « keynésiens », à l'origine, refusent désormais de souscrire. Et cela à cause de l'irruption sur la scène d'un fait massif que les théoriciens de cette obédience ont longtemps voulu ne pas voir (voir aussi l'article de Remy Prud'homme sur le colloque d'Innsbruck).

Le poids de la dette

Quand le Trésor se présente sur le marché, en offrant aux épargnants bons et obligations, il n'est pas en mesure de distinguer ce qui est le financement d'un déficit conjoncturel et ce qui est le financement d'un déficit structurel. Il doit tout simplement combler une insuffisance de recettes par rapport aux dépenses. Le montant des emprunts de l'année s'ajoutera au total d'une dette publique qui n'a cessé de croître à un rythme accéléré dans la plupart des pays. Voilà comment l'histoire, par son déroulement logique, amène péniblement les hommes à réviser leurs doctrines et leurs grilles d'interprétation. Il y a encore sept ou huit ans, on n'aurait pas trouvé plus d'une poignée d'économistes de renom pour se préoccuper sérieusement de l'accroissement de la dette publique.

Quant à la vertigineuse montée du coût du service de cette dette, elle n'a cessé, et c'est encore le cas aujourd'hui, d'être sous-estimée. Un coup d'oeil sur le graphique que nous publions sur les dépassements de dépenses dont s'est rendue coupable l'administration Reagan par rapport aux objectifs triomphalement annoncés en 1981 — recul de l'État dépen-sier — met au jour deux erreurs grossières, l'une qui tient à l'incapacité des experts du Parti républicain (ils sont en l'occurrence en bonne et nombreuse compagnie) de prévoir la hausse des taux d'intérêt et l'autre dont l'origine est à rechercher du côté de leur capacité (également partagée par tous les gouvernements de droite et de gauche) de s'illusionner : combien d'économies annoncées qui furent ou bien rejetées par le Congrès (on aurait dû pouvoir mieux prévoir le seuil de refus politique) ou bien jamais proposées.

Cependant, d'autres pays ont, sur ce chapitre, mieux réussi que M. Reagan, parvenant à stabiliser sinon à réduire la part des dépenses publiques dans le produit national. Tel est

le cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Ces deux pays ont adopté une méthode en gros inverse de celle appliquée à Washington, où l'on a essayé de pratiquer une politique de redressement dans le bonheur par l'abaissement préalable des impôts, dans l'espoir que la reprise économique qui s'ensuivra produira

des recettes supplémentaires. La reprise a eu lieu, mais il est bien difficile de déterminer dans quelle mesure cet événement heureux a été favorisé par la diminution de la pression fiscale (qui a bien dû jouer un rôle), et le déficit s'est accru. Mme Thatcher et M. Kohl ont commencé par peser sur les dépenses et aug-

menter quelques recettes. C'est seulement maintenant, en tout cas en Allemagne, que des réductions d'impôts doivent intervenir.

À quoi donner la préférence ? À une politique visant à la reprise coûte que coûte ? À une politique d'assainissement d'une des sources les plus évidentes de distorsions, le

déficit budgétaire ? Au-delà des théories, les faits disposent : les États-Unis ont été en mesure d'attirer d'immenses capitaux ; la France ne peut guère compter sur cet élément, sauf précisément à présenter des comptes en ordre.

À cause du poids des emprunts publics, le déficit budgétaire est couramment cité comme une des causes les plus déterminantes de l'élévation des taux d'intérêt. Telle est la thèse, notamment, des plus prestigieux des économistes de Wall Street, auxquels les hommes politiques européens emboîtent le pas. Mais ne pourrait-on soutenir, à l'inverse, que seule une baisse des taux permettrait une réduction des déficits ?

Le maillon manquant

Quand une question posée aboutit à un cercle vicieux, c'est qu'on a oublié un maillon dans la chaîne du raisonnement. La hausse des taux est due au dérèglement financier général que l'instabilité monétaire, provoquant d'énormes déplacements de capitaux, contribue puissamment à aggraver. Sans retour à un ordre monétaire digne de ce nom, il est sans doute vain d'attendre des solutions, autres que temporaires, des problèmes budgétaires : une fois le franc stabilisé par Poincaré en 1927, le pays avait presque instantanément retrouvé, à la surprise générale, l'équilibre de ses finances publiques. Il reste que la vie est une succession de périodes transitoires, et que c'est au gouvernement de rendre le provisoire supportable en ce qui concerne les affaires du budget, qui relèvent directement de sa compétence.

(1) M. Giscard d'Estaing était ministre de l'Economie et des Finances avant d'accéder à l'Élysée en mai 1974.

(2) M. Jean-Claude Chouraqui vient de publier dans la revue *Banque* un article (numéro de juillet-août no 441), résumant excellemment les travaux qu'il a fait paraître au cours des dernières années dans les revues spécialisées de l'OCDE, dont il dirige la section de politique monétaire et budgétaire.

Dans les grands pays industriels, les dépenses publiques représentent en moyenne environ 40 % du PIB contre environ 30 % en 1970.
Pourcentage des recettes et des dépenses publiques par rapport au PIB

		1970	1975	1980	1981	1982	1983
ÉTATS-UNIS	Recettes publiques	30,5	30,2	31,8	32,4	31,6	31,5
	Dépenses publiques	31,6	34,4	33	33,3	35,4	35,4
FRANCE	Recettes publiques	39,8	41,3	46,8	47,7	48,7	48,8
	Dépenses publiques	34,7	39,2	43,2	46,1	47,7	48,6
ALLEMAGNE	Recettes publiques	38,4	42,6	44,5	44,8	45,4	45,1
	Dépenses publiques	32,6	43,3	42,8	44,3	44,9	44,3
ROYAUME-UNI	Recettes publiques	40,2	40,1	40,6	42	43,2	42,1
	Dépenses publiques	32,1	39,6	41,3	42,6	43,1	43,2
ITALIE	Recettes publiques	30,3	31,2	38,2	39,6	42,2	45,5
	Dépenses publiques	31,7	38,3	41,8	46,4	49,4	51,4
ENSEMBLE DES SEPT GRANDS (les mêmes + six pays et le Canada)	Recettes publiques	31,4	32,5	35	35,9	36	36,2
	Dépenses publiques	29,1	34,2	34,9	36,1	37,8	38,1

Source : OCDE.

Plusieurs de ces chiffres appelleraient un long commentaire. Certaines années, par exemple, le chiffre des dépenses est nettement inférieur à celui des recettes publiques (prélèvements obligatoires plus revenus du domaine public) pour certains pays sans que cela se traduise par un excédent correspondant au solde des opérations des administrations (voir l'autre tableau). Ce qu'il faut retenir de ces séries statistiques, comme de beaucoup d'autres, c'est d'abord une tendance. Elle est claire.

Du début des années 70 à 1983, les besoins d'emprunts des grands pays industriels pour financer leurs déficits publics respectifs sont, en moyenne, passés de 0,5 % à plus de 4 % du PIB.

Besoins de financement des administrations publiques (État, collectivités locales et Sécurité sociale) en pourcentage du PIB

	1970	1975	1980	1981	1982	1983
ÉTATS-UNIS	1,1	4,2	1,2	0,9	3,8	3,9
FRANCE	0,9	2,2	+ 0,2 (1)	1,8	2,6	3,2
ALLEMAGNE	0,2	5,7	3,1	3,8	3,5	2,7
ROYAUME-UNI	3	4,5	3,5	2,8	2,1	3,7
ITALIE	5	11,7	8	11,9	12,7	11,8
Ensemble des sept pays industriels (les mêmes plus le Japon et le Canada)	0,5	4,3	2,4	2,5	4	4,1

(1) Cette année-là (1974), l'ensemble des administrations publiques françaises avaient été en excédent et avaient donc fourni des ressources au marché au lieu d'en retirer.

Financement solide.



Sur mesure.

Les directeurs de comptes commerciaux de la Banque Nationale: vos conseillers dans le bon choix d'outils de financement.

La plus importante banque au Québec met à votre disposition, à travers son réseau, une équipe de directeurs de comptes commerciaux dont le seul but est de répondre à vos besoins de financement d'entreprise.

Ces experts sont formés pour analyser et satisfaire ces besoins.

Ils possèdent et connaissent à fond la gamme complète de modes de financement et de services parfaitement adaptables à votre rythme de croissance. Ces moyens de financement et services sont conçus en fonction de votre type d'entreprise et de son environnement économique.

Que votre entreprise soit jeune, en pleine expansion ou qu'elle requiert une injection de dynamisme nous avons les outils pour sa prospérité:

- le crédit à l'exploitation pour une meilleure marge de manoeuvre;
- les prêts à moyen ou long terme pour les projets d'expansion, d'acquisition ou de refinancement;
- le crédit-bail pour l'acquisition d'équipement;
- la gestion de trésorerie pour l'équilibre et la santé de votre entreprise;
- les services à l'import-export pour vos projets d'expansion commerciale à l'étranger.

En plus de vous offrir une gamme complète de services, nos directeurs de comptes commerciaux vous garantissent un service sur mesure. En affaires, ça compte.

Venez rencontrer un de ces spécialistes à la succursale de la Banque Nationale de votre choix.

Les prêts commerciaux de la Banque Nationale, faites-en... VOTRE FORCE.

VOTRE FORCE



BANQUE NATIONALE

DEPUIS 125 ANS

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ 32\$ (13 semaines) ☐ 62\$ (26 semaines) ☐ 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR